

MédiaCE

LE MAGAZINE DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Mars 2018 - 8 € - www.mediace.fr

N° 77

Les colonies de vacances

QUÉBEC

Le Québec est une région qui se classe parmi les meilleures destinations du monde. Grâce à ses grands espaces et un accueil chaleureux, elle attire de nombreux touristes et elle est propice aux rencontres authentiques.

PORTUGAL

Pour essayer de mieux connaître le Portugal, rappelons-nous que ce pays fut pendant longtemps le plus grand empire commercial du monde.



INFOS JURIDIQUES

Négociation collective d'entreprise
Rupture conventionnelle collective

COLIS GOURMANDS

Panier gastronomique, corbeille plaisir ou plus communément appelé colis gourmand, toutes ces déclinaisons ont le même objectif : offrir aux salariés le plaisir de déguster.

LES NOUVEAUX MUSÉES

Moins classiques, plus ludiques, les musées rivalisent d'imagination pour séduire un nouveau public. Nouvelles thématiques, nouvelles formes d'expression...



Interlocuteur
Dédié

Tarif
préférentiel

Traitement
immédiat

Livraison
suivie & garantie

Vos places en 1H
24H/24 7J/7



Comités d'Entreprise & Collectivités

Offrez le meilleur du cinéma !

UGC ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS | ugc-pro.fr | ugc.fr (rubrique "espace pro") | 0825 12 12 02 (0,15€ TTC / MIN)

44 rue de Garibaldi
94100 St-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
E-mail : info@mediace.fr

Directeur de la publication
Jacques Guez (jguez@mediace.fr)

Directeur
Jean-Pierre Sarbit (jpsarbit@mediace.fr)

Rédacteur en chef
Erick Inglevert (einglevert@mediace.fr)

Conseiller éditorial
Jean Martinez (jmartinez@mediace.fr)

Rédaction
Valérie Appert,
Martine Guilcher,
Sarah Cohen,
Sylvain Boulouque
(redaction@mediace.fr)

A collaboré à ce numéro
Mauro Frosi, expert en voyage

Maquette
Stéphane Boukhobza

Crédit photos
V. Appert - Photolia - Wikipedia

Service lecteurs
Tél. 01 55 26 81 00

Service abonnement
Sophie (abonnement@mediace.fr)
Tél. 09 71 22 45 82 (prix d'un appel local)

Régie publicitaire
MédiaCE Régie

Service publicité print :
publicite@mediace.fr

Service publicité web :
laetitia Azoulay (laetitia@mediace.fr)



Imprimeur :
Cheillon Imprimeur
labellisé Imprim'Vert
pour le respect de l'environnement

Routeur :
Prodiliste - Saint-Julien-du-Sault

ISSN n° 1636-3191

Commission paritaire
1119 T 82322

Abonnement
1 an (5 numéros + 2 HS) 120 €

Les Éditions du Pré
442 704 904 R.C.S. PARIS
SARL de presse au capital de 14 350 €
éditeur de Média CE Magazine

Siège social :
44 rue de Garibaldi - 94100 St-Maur-des-Fossés

Dépôt légal : Février 2018
Diffusion nationale

ÉD... Lito

Cette année 2018 sera chargée en bouleversements en droit social. Le conseil social et économique (CSE) devient l'instance unique représentative des élus du personnel.

À terme (avant le 1er janvier 2020), le CSE se substituera au comité d'entreprise, aux délégués du personnel et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Grand changement également, les représentants du CSE ont la possibilité désormais de basculer une partie du budget de fonctionnement vers le budget dédié à l'action sociale et culturelle, et vice versa. Cette plus grande porosité entre les deux lignes budgétaires devrait permettre aux représentants du personnel de gagner en marges de manœuvre.

Les procédures de licenciement sont elles aussi fortement modifiées. Les indemnités prud'homales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse sont désormais plafonnées. Seuls les cas de harcèlement et de discrimination ne rentrent pas dans le champ d'application.

Pour combattre l'immobilisme et aider les salariés qui le souhaitent à se reconvertir, ces derniers ont désormais accès au congé de mobilité. Concrètement, l'employé peut demander à sortir de l'entreprise tout en restant protégé socialement, il s'agit d'une forme de mise entre parenthèse de son contrat de travail.

Au-delà du travail que suppose la digestion de toutes ces nouvelles dispositions, les membres du comité d'entreprise se doivent aussi de gérer et de proposer les activités sociales et culturelles. Média CE vous apporte des éléments pour nourrir vos réflexions à travers ses rubriques consacrées à la consommation, aux loisirs ou aux voyages.

Bonne lecture



44 rue de Garibaldi
94100 St-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
E-mail : info@mediace.fr

Directeur de la publication
Jacques Guez (jguez@mediace.fr)

Directeur
Jean-Pierre Sarbit (jpsarbit@mediace.fr)

Rédacteur en chef
Erick Inglevert (einglevert@mediace.fr)

Conseiller éditorial
Jean Martinez (jmartinez@mediace.fr)

Rédaction
Valérie Appert,
Martine Guilcher,
Sarah Cohen,
Sylvain Boulouque
(redaction@mediace.fr)

A collaboré à ce numéro
Mauro Frosi, expert en voyage

Maquette
Stéphane Boukhobza

Crédit photos
V. Appert - Photolia - Wikipedia

Service lecteurs
Tél. 01 55 26 81 00

Service abonnement
Sophie (abonnement@mediace.fr)
Tél. 09 71 22 45 82 (prix d'un appel local)

Régie publicitaire
MédiaCE Régie

Service publicité print :
publicite@mediace.fr

Service publicité web :
laetitia Azoulay (laetitia@mediace.fr)



Imprimeur :
Chevillon Imprimeur
labellisé Imprim'Vert
pour le respect de l'environnement

Routeur :
Prodiliste - Saint-Julien-du-Sault

ISSN n° 1636-3191

Commission paritaire
1119 T 82322

Abonnement
1 an (5 numéros + 2 HS) 120 €

Les Éditions du Pré
442 704 904 R.C.S. PARIS
SARL de presse au capital de 14 350 €
éditeur de Média CE Magazine

Siège social :
44 rue de Garibaldi - 94100 St-Maur-des-Fossés

Dépôt légal : Février 2018
Diffusion nationale

ÉD... Lito

Cette année 2018 sera chargée en bouleversements en droit social. Le conseil social et économique (CSE) devient l'instance unique représentative des élus du personnel.

À terme (avant le 1er janvier 2020), le CSE se substituera au comité d'entreprise, aux délégués du personnel et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Grand changement également, les représentants du CSE ont la possibilité désormais de basculer une partie du budget de fonctionnement vers le budget dédié à l'action sociale et culturelle, et vice versa. Cette plus grande porosité entre les deux lignes budgétaires devrait permettre aux représentants du personnel de gagner en marges de manœuvre.

Les procédures de licenciement sont elles aussi fortement modifiées. Les indemnités prud'homales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse sont désormais plafonnées. Seuls les cas de harcèlement et de discrimination ne rentrent pas dans le champ d'application.

Pour combattre l'immobilisme et aider les salariés qui le souhaitent à se reconvertir, ces derniers ont désormais accès au congé de mobilité. Concrètement, l'employé peut demander à sortir de l'entreprise tout en restant protégé socialement, il s'agit d'une forme de mise entre parenthèse de son contrat de travail.

Au-delà du travail que suppose la digestion de toutes ces nouvelles dispositions, les membres du comité d'entreprise se doivent aussi de gérer et de proposer les activités sociales et culturelles. Média CE vous apporte des éléments pour nourrir vos réflexions à travers ses rubriques consacrées à la consommation, aux loisirs ou aux voyages.

Bonne lecture



SO... SMÏM AIRE



ACTUS

P 6



Point de vue de CE
Négociation collective
Avis d'expert

P 12

P 16

P 26



Colis gourmands

P 30



Coffrets bien-être

P 34



Les colonies de vacances
Les nouveaux musées

P 38

P 42



Le Québec
Le Portugal

P 46

P 56

J'AI LE BON PROFIL POUR RECRUTER SANS A PRIORI.

Barbara Leveel
Responsable Diversité et RSE
des Ressources Humaines
du Groupe BNP Paribas

Passer à côté du bon profil est un handicap pour l'entreprise !

Aujourd'hui, faire le choix de recruter et d'intégrer des personnes handicapées est une force.
Avec l'Agefiph, adoptez le bon profil !

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur agefiph-lebonprofil.fr

GASTRONOMIE :

LES DEGUSTATIONS REUSSIES



Les vins d'exception et le chocolat font partie des plaisirs les plus savoureux, pour démarrer 2018 en beauté. « Vins plus Vins », fort de vingt ans d'exigence au service des plus fins palais, le réputé négoce bordelais propose environ 2 500 références en vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Loire, ou de la vallée du Rhône. Les terroirs mythiques côtoient les Grands Crus classés mais aussi des Domaines de qualité. « Vins plus vins » continue d'en séduire plus d'un avec des remises inédites et son expertise de haute qualité

grâce à la personnalisation ultra poussée de ses colis (format, panachage, cartes de vœux et de remerciement). De plus « Vins plus Vins » fait bénéficier à ses clients d'un service sur mesure sur les « Wine tastings, Wine Tours », et les primeurs à des tarifs préférentiels tout en disposant d'un stock d'un million de bouteilles. « Vins plus Vins » a une relation privilégiée avec les plus grands châteaux : Cheval Blanc, Pétrus, Yquem, Montrachet, Dom Pérignon, et Krug en Champagne. « Vins plus Vins » est doté d'une logistique très

performante, ce qui permet d'assurer un service de livraison soigné. Des coffrets cadeaux sont également mis en place pour les comités d'entreprise à des tarifs avantageux. En effet, une sélection originale et attrayante avec des prix inférieurs, soit une moyenne de 25 à 45% de remise par rapport aux prix publics. De nombreuses saveurs composent des flacons à l'intérieur des coffrets, avec des arômes uniques, ce qui garantit une bonne dégustation autour du vin.

WEEK-END DE REVE



Préparons l'arrivée du printemps sous le doux soleil de Corse... Aux premiers beaux jours, l'envie de s'évader le temps d'un week-end délicieusement dépaysant reste l'un de nos loisirs favoris. Partons à la quête des attraits d'Ajaccio, et des mille splendeurs qui l'entourent...

Il faut reconnaître que le ciel bleu d'Ajaccio donne le sourire. Les conditions sont exceptionnelles pour profiter à fond de cette escapade en fin de semaine. Au confort idéal proposé par les merveilleux hôtels, dotés de programmes alliant des découvertes touristiques, les attraits culturels et la

EN BAIE D'AJACCIO

gastronomie au bord de la Grande bleue. Irrésistible. Les vacanciers peuvent se promener dans les rues d'Ajaccio, en découvrant des restaurants typiques avec les spécialités italiennes et corses. Les hôtels d'Ajaccio offrent un décor méditerranéen dans leurs chambres, qui harmonise délicatement les boiseries, les éléments en terre cuite et les jeux de mosaïques. Une vue exceptionnelle sur la baie d'Ajaccio attire les regards. On remarque face à cette baie, les flots scintillants sur les Iles Sanguinaires. Ce qui invite les touristes à découvrir le charme de ces lieux magiques. En effet sur cette île, les plaisirs se succèdent, après avoir rallié le port d'Ajaccio par la mer depuis les pontons des hôtels, les vacanciers trouvent à leur disposition des guides qui les conduiront sur les traces de Napoléon Bonaparte, originaire de la ville. Puis il est prévu un

déjeuner dans un cadre idyllique. Un immense site naturel envoûtant près du Domaine de Sarapella (situé à l'extrême sud du golfe d'Ajaccio) est propice pour savourer la cuisine corse. Enfin, à ne pas manquer l'archipel des Sanguinaires est à la portée des touristes avant le retour sur Ajaccio pour contempler les trésors du palais Fesch. Baptisé en hommage au cardinal Joseph Fesch, oncle de Bonaparte et grand collectionneur, ce magnifique musée des beaux-arts met en avant une des plus impressionnantes collections de peinture italienne, des primitifs au XVIIIème siècle. Les principales visites sont la découverte de la pointe de Parata, qui offre un panorama idéal sur l'archipel des Sanguinaires, la visite guidée nous conduit directement sur les traces de Napoléon Bonaparte, et le domaine de Saparella nous transporte dans un endroit paradisiaque pour une pause déjeuner.

MASSIMO TEDESCO, COSTA CROISIÈRES



Directeur des Collectivités et du Mice, à Costa Croisières, Massimo Tedesco a exercé les fonctions de directeur des col-

lectivités au Club Med, les 10 années précédentes. Il apporte ce savoir-faire. Rencontre.

- Pouvez-vous nous présenter brièvement votre Compagnie

- Costa a 70 ans, la Compagnie fête cet anniversaire en 2018. Nous sommes vraiment les pionniers sur le marché de la croisière en France et les leaders. Je pense qu'un passager en moyenne sur 2 voyage en France avec nous. Le marché français est le deuxième après l'Italie. Nous sommes très francophiles et francophones même si notre ADN c'est l'Italie. Costa est la seule compagnie complètement européenne, nos bateaux sont toujours construits en Europe. Aujourd'hui nous avons 15 bateaux qui naviguent sur toutes les mers du monde. Nous sommes présents partout, ce qui exige des investissements permanents. Mais nous ne faisons pas la course au gigantisme. Nous sommes très respectueux de l'environnement. En 2019, nous lançons deux nouveaux bateaux, l'un partira sur le marché asiatique et l'autre sur le marché européen et il sera à propulsion de gaz naturel, ce qui le rendra beaucoup plus propre et vert ! Même si Costa respecte déjà toutes les réglementations européennes. Le Smeralda accueillera environ 6000 passagers.

- Comment se répartit votre clientèle ?

- C'est moitié/moitié Mice /CE . Mais les dossiers sont très différents. Pour

les CE nous gérons en général un groupement d'individuels, la plupart laisse ses salariés libres en famille. Le CE n'a pas pour exigence d'imposer des activités aux participants, c'est peut-être ce qui fait le succès de ces croisières, si on ne veut pas se croiser on ne se croise pas. La tendance est à l'hyper individualisation.

- Vous êtes cotés en bourse ?

- Oui, on fait partie du groupe Carnival, le plus grand croisiériste au monde qui chapeaute d'autres compagnies sous d'autres marques.

- Quelles sont les principales différences entre la clientèle groupe et individuelle ?

- La seule différence pour le groupe ce sont les services en plus. L'accent est mis sur le marché individuel c'est une tendance globale y compris en groupe. Les gens veulent plus de liberté de choix. Mais si le CE s'engage à l'avance, ça veut dire entre 9 et 12 mois en moyenne, nous pouvons adapter à l'individuel les avantages du groupe soit une réduction d'environ 15%.

- Qu'offrez-vous de plus que la concurrence aux CE ?

- La présence à bord de tous nos bateaux de personnel francophone et d'un responsable groupe qui a en charge d'accueillir et de répondre à tous ses besoins tout le long de la croisière ce qui peut s'avérer très rassurant.

- Quelle est votre politique tarifaire pour ce segment ?

- Notre politique est très souple, on propose des tarifs sur la durée, ce qui permet au CE de prendre son temps

pour proposer aux salariés de se positionner sur plusieurs mois. Et le CE ne change pas d'interlocuteur de la réservation jusqu'au retour du voyage.

- Quel est le panier moyen des clients CE ?

- Il faut compter environ 130 euros/jour et pers TTC pour une semaine. Soit 1000 euros en pension complète et boisson incluse. Nos promotions sont cumulables avec les réductions du CE.

- Quels conseils donnez-vous aux CE ?

- Celui de diversifier l'offre aux salariés, faire que du groupe ou que de l'individuel n'a pas beaucoup de sens, il faut faire plaisir à tout le monde. Généralement, ils partent une première fois en groupe, puis en individuel. L'autre conseil c'est de bien organiser le groupe, et pour ça ils peuvent nous appeler.

- Quels sont vos projets pour 2018 ?

-2018 sera une année spéciale pour la Compagnie italienne, avec de nombreuses surprises à bord de nos navires tout au long de l'année. Pour citer une croisière en particulier, je citerais notre nouvel itinéraire dans l'Océan indien qui part de Mumbai et sillonne l'Inde du sud puis le Sri Lanka et les Maldives en hiver. Ça marche très bien, c'est un itinéraire extraordinaire et ça sort des classiques.

- Quels sont vos objectifs ?

- Mon objectif personnel est celui d'être présent avec la marque Costa dans tous les CE.

*Propos recueillis
par Martine Guilcher*

ANTOINE COMPAGNON

LES CHIFFONNIERS DE PARIS



Dans la prestigieuse et très richement illustrée collection bibliothèque des histoires illustrée, Antoine Compagnon revient dans un livre majestueux sur un mythe littéraire, social et politique, le chiffonnier. Ce métier est né à Paris au cours du XIXe siècle, même si les personnes qui ont ramassé des objets pour les faire transformer par des entreprises ad hoc existent en fait depuis le Moyen-Âge. Mais, c'est surtout pendant tout le XIXe siècle, que le chiffonnier est devenu un acteur central du nettoyage des rues dans le Paris pré industriel, ramassant les objets dans la ville pour les porter au delà des fortifications et autres bar-

rières qui constituent l'actuel périph. Les illustrations de Daumier ou de Félix Rat, reproduites avec dans des pages hors textes d'excellente qualité, les montrent avec leurs pics et leurs hottes récupérant les objets. La littérature contribue aussi à la construction de cette mythologie. Le chiffonnier appartient au monde interlope aux limites de la violence avec ses codes et son monde hiérarchisé. En même temps il remplit l'imaginaire de la rêverie et participe de la construction de l'image du Paris révolté, dont les textes de Victor Hugo sont les meilleures preuves. Mais, l'ouvrage permet aussi découvrir ou de se souvenir que les rues de Paris ont été particulièrement vé-

rustes et que la pauvreté était présente partout dans la ville. L'auteur montre aussi que le chiffonnier a été un agent de la modernisation de la ville participant à son assainissement. En effet, le chiffonnier nettoie la ville et finit indirectement par la rendre propre tel que Hausmann l'avait imaginé lors des travaux entamés au milieu des années 1850. Cependant, le chiffonnier met un siècle à disparaître totalement, la législation se durcit et rend son exercice impossible. De même, porté aux nues par la littérature, la peinture et la photographie du XIXe siècle, son image est rejetée aux marges puis finit par être oubliée au XXe siècle. Cet ouvrage salutairement vient permettre de retrouver cette mémoire.
Gallimard 2017 496 p. 32 €

RISS

LE PROCÈS PAPON



Heureuse initiative qu'ont eu les éditions Les échappés de rééditer pour le vingtième anniversaire du procès l'album que le dessinateur de Charlie Hebdo Riss avait réalisé pendant l'évènement.

Riss est l'un des rares journalistes à avoir suivi l'intégralité du procès. Par ailleurs, à la différence des autres il a rendu compte des audiences à Bordeaux sous la forme d'un récit dessiné dans la tradition des « croquis d'audience ».

Né en 1910, Maurice Papon entame une carrière dans la haute fonction publique dans les années 1930. Nommé à la Préfecture de la Gironde

par le régime de Vichy, il signe des ordres d'arrestation des Juifs de Bordeaux entraînant leur déportation vers les camps de la mort. Après la guerre, il n'est pas inquiété et poursuit une carrière dans les différents grands corps d'Etat puis de la politique : Préfet, Maire, Ministre. En 1981, il est rattrapé par le passé. Michel Slitinsky, dont les parents ont été déportés, trouve dans les archives de la Gironde les ordres d'arrestation signés par Papon. Après 16 ans de procédures, Papon est jugé par la Cour d'Assise de la Gironde pour complicité de crime contre l'humanité. Riss restitue le procès au quotidien, il montre les stratégies de la défense pour disculper son client.

Les plaidoiries des parties civiles pour au contraire montrer sa culpabilité et sa volonté de se disculper. L'auteur rend fidèlement la parole à toutes les personnes citées lors du procès. Pour aider à la compréhension et à la restitution des mécanismes du procès, Riss insère des documents des années 1930 et 1940 cités par les témoins, les parties civiles, l'accusation et parfois la défense. Au bout de 6 mois de procès, Papon est condamné à dix ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité. Riss a réalisé la une très belle œuvre devant figurer dans les anthologies des comptes rendus des grands procès de l'histoire.
Les échappés 2017 144 p. 26 €

RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- 01 Conseil aux élus, assistance
- 02 Assistance juridique
- 03 Formation des membres du CE
- 04 Expertise comptable
- 05 Epargne salariale
- 06 Mutuelle
- 07 Prévoyance, retraite

FONCTIONNEMENT DU CE

- 08 Informatique
- 09 Site internet du CE
- 10 Communication
- 11 Compte-rendu du CE
- 12 Mobilier de bureau

CONSOMMATION

- 13 Distribution automatique
- 14 Chèques cadeaux
- 15 Colis gourmands
- 16 Chocolats, confiserie, biscuiterie
- 17 Dragées pour cérémonies
- 18 Vins, champagnes
- 19 Alcools, spiritueux
- 20 Chèques services
- 21 Grossistes en jouets
- 22 Mode et accessoires
- 23 Bijoux or et fantaisie
- 24 Parfums et produits de beauté

SERVICE LECTEUR

Vous conseille sur le choix de vos fournisseurs :

rapport qualité-prix, expérience, choix et sensibilité à la clientèle CE dans les domaines suivants

- 25 Diététique et produits bio
- 26 Meuble
- 27 Electroménager, TV, HiFi
- 28 Arts de la table
- 29 Blanc, linge de maison
- 30 Optique
- 31 Automobile
- 32 Livres et CD culturels
- 33 Cadeaux, service aux salariés

LOISIRS

- 34 Parcs d'attractions
- 35 Cabarets et musées
- 36 Cinémas
- 37 Billeterie spectacles
- 38 Sorties sportives
- 39 Vidéothèque
- 40 Labos-photos
- 41 Arbre de Noël
- 42 Organisation de soirées
- 43 Sorties parisiennes
- 44 Salles de réception
- 45 Thalassothérapie, soins du corps

VOYAGES

- 46 Hôtellerie de plein air
- 47 Immobilier de loisir
- 48 Tourisme fluvial
- 49 Sport d'hiver
- 50 Moyens courriers
- 51 Longs courriers
- 52 Croisières
- 53 Séjours linguistiques
- 54 Vacances jeunes



OUI, nous désirons une information sur : Domaine(s) choisi(s) (indiquez le code)

CE : _____ Représenté par : _____

Fonction au CE : _____ Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : Effectif : _____

E-mail : _____ Date d'élections : _____



ON PROGRAMME...

« QUELQUE PART DANS CETTE VIE »



A Gloucester, petite ville portuaire des Etats-Uns, Jacob Brackish vit reclus avec sa radio pour seule compagnie. Il est loin le temps où ce professeur de littérature anglaise terrorisait les élèves du lycée local. Un jour, Kathleen débarque dans son univers désolé... Et la vie reprend peu à peu, bien que tout les oppose. Mais qui est vraiment Kathleen ? A ce jour, une cinquantaine de pièces d'Israël Horowitz ont été montées dans le monde entier. Dont en France pour laquelle l'auteur américain le plus joué chez nous voue une ten-

dresse particulière, signe sans doute de son intérêt pour le théâtre de l'absurde dont son travail n'est pas si éloigné. On lui doit notamment un inoubliable « Très chère Mathilde » écrit spécialement pour Line Renaud et monté à Paris en 2009.

Avec Emmanuelle Devos et Pierre Arditi, à partir du 2 février au théâtre Edouard VII, 75009 Paris. Relations collectivités : Jessica Bertholon (tel. 01 70 64 41 66 ou infocollectivites@theatre-edouard7.com).

ON A TESTÉ...

LE SPECTACLE D'IMPROVISATION

Le spectacle que les comédiens auront le plaisir de jouer devant vous ce soir n'a pas encore de scénario à cette heure. Pas un début de décor, pas une once de costume. Pas de titre, non plus. Mieux : public, tu pourrais bien être à l'origine de ce qui va se jouer sur scène, sans même quitter ton fauteuil. Cela s'appelle un spectacle d'improvisation, gourmandise théâtrale aussi répandue désormais que le one-man-show en son temps et le stand up aux States. Comme l'impro déferle à Paris, nous avons choisi de tester « I.mPro Story » au théâtre Le Bout. Une mini-salle (une cinquantaine de places), trois comédiennes et un comédien qui récupèrent auprès du public deux ou trois vieux textos pour lancer l'histoire du jour. Ce soir : « DoctoLib » et « Passe à la banque ». Et c'est ainsi que se déroule en une heure une

drôle de comédie où Martine, employée de banque, dévalise le coffre XXL de son entreprise, largue son mari dépressif et sa fille transgenre pour un gigolo pleutre à consommer sur une île paradisiaque. Entre-temps, une psychanalyse s'impose... Quel plaisir de voir la mécanique narrative à l'œuvre. Une réplique en appelle une autre, un comédien tend une perche que son acolyte saisit... ou pas. Encore faut-il du punch et du répondant pour monter la vis comica comme une mayonnaise. Ce soir-là, « Martine » balance des absurdités toniques que seule l'une de ses comparses sait exploiter. Un peu sage, dommage... Ce n'est jamais le même spectacle d'un week-end à l'autre : la troupe, comme les sujets, se renouvelle régulièrement. D'autres adresses parisiennes de spectacles d'improvisation : « Improrock »



(du rock et de l'humour) au théâtre de l'Archipel, « Maestro Impro » au théâtre de Nesles, « Le grand Showtime » au Point Virgule... - **I.mPro Story » au théâtre Le Bout(9e), jusqu'au 30 juin 2018.**

ON ATTEND...

« FASHION FREAK SHOW » DE JEAN-PAUL GAULTIER



« Freak » ? Ce qui n'est pas dans la norme, entre bête de foire et phénomène insolite. Jean-Paul Gaultier aime ce qui est à la marge, individus ou costumes, mais quand il le met en scène, le « freak » c'est chic. Voilà pourquoi on attend beaucoup de

son spectacle « Fashion Freak Show » sur la scène des Folies Bergère en octobre 2018. Un lieu mythique où le plus célèbre des couturiers français s'engage à détricoter les codes de la revue en revenant sur cinquante ans de culture pop : de ses débuts provocateurs à ses plus grands défilés, des soirées au Palace aux sulfureuses nuits londoniennes. Pour l'occasion, des dizaines de nouvelles créations

exclusives viendront côtoyer les pièces cultes de son répertoire, de la marinière au corset (i)conique de Madonna.

« Fashion Freak Show », du 2 octobre au 30 décembre 2018.

Aux Folies Bergère, 75009 Paris.

Informations et réservations au 01 48 73 50 60 ou svidal.ce@orange.fr. Tarifs CE pour des groupes à partir de 10 personnes.

ON PROGRAMME...

« LE LAURÉAT »

Benjamin Braddock, un brillant étudiant de 21 ans tout juste diplômé, rentre en Californie pour fêter son succès en famille. Lors de la party organisée par ses parents, Mrs Robinson, une amie de la famille, alcoolique notoire de deux fois son âge, s'offre à lui avec autant de soudaineté que de désinvolture. Benjamin ne sait s'il faut y voir une issue de secours ou une voie sans issue... Au commencement un roman de Charles Webb puis une adaptation cinématographique (avec Dustin

Hoffman et Ann Bancroft) devenu un inoubliable classique dont on fête les cinquante ans en 2018. Adapté pour la scène en 2000 par Terry Johnson, « Le lauréat » est aussi désormais un succès théâtral. Cette version française, écrite par Christopher Thompson et mise en scène par Stéphane Cottin, a choisi de resserrer la distribution et d'user de dispositifs scénographiques contemporains pour restituer le rythme et le comique de la pièce. Sans oublier que cette comédie de mœurs reste une

œuvre forte sur l'emprise des carcans moraux et l'aspiration au bonheur.



A partir du 8 février 2018.

Au théâtre Montparnasse, 75014 Paris. Informations

et réservations au 01 48 73 50 60 ou svidal.ce@orange.fr.

Tarifs CE pour des groupes à partir de 10 personnes.

ON S'INTÉRESSE À...

« DIEU, DARWIN, MARCEL ET MOI »



Une comédie romantico-religieuse ? Du boulevard nourri au ménage à trois, voire à quatre ? Non, une conférence poético-scientifique sur... le ver de terre ! On avait craqué en 2017 pour son délicat spectacle sur le « bouton de rose », alias le clitoris ; la co-

médienne Sophie Accaoui s'engage cette fois-ci dans un plaidoyer écolo sur le plus modeste et le plus pacifique des contributeurs à la vie terrestre, fondamental tube digestif au caca fertile. La dame du « Bouton de rose » reçoit un chercheur de l'INRA. Un

discours scientifique et ludique pour réveiller les consciences sans faire peur. **Jusqu'au 2 mars 2018. Le vendredi à 19h à la Comédie-Nation, 75011 Paris. www.comedie-nation.fr et sophie-accaoui.net**

LE GLOBAL DEAL : GOOD DEAL ?

Le jeudi 21 décembre 2017, les représentants de 15 grandes entreprises françaises (dont Michelin, Danone, Air France, PSA, L'Oréal, BNP-Paribas...) et de quatre organisations syndicales, ont lancé le « Global Deal » en France. Initié en septembre 2016 par le Premier ministre suédois Stefan Löfven, le « Global Deal » est une initiative visant à soutenir le dialogue social afin de bâtir une mondialisation plus juste. Il compte aujourd'hui, une soixantaine de partenaires, États, organisations syndicales, entreprises et organisations internationales. Ce projet soutenu par Emmanuel Macron, en novembre 2017 lors du Sommet social européen de Goteborg, favorise la négociation collective et la liberté syndicale. Qu'en pensent les élus ?

Texte Martine Guilcher



Christophe Lefèvre, chargé de mission chez Scor Réassurances,

est délégué du personnel, élu du CE, secrétaire du CEO, secrétaire national en charge de l'Europe et de l'International.

-Des entreprises ont elles déjà commencé à appliquer le Global Deal ?

-Oui, Danone a mis en place une couverture Santé dans tous les pays où ils sont présents. On parle beaucoup des droits de l'Homme mais à mon avis permettre à des salariés de tous les pays de bénéfi-

cier d'une couverture Santé c'est aussi fondamental, or il y a 65 % de travailleurs étrangers sans contrat, donc sans garanties d'accès au soin minimum. Cet engagement touche aussi la culture de prévention au risque, ça passe aussi par le rôle des syndicats et le respect du droit syndical dans tous les pays. Par exemple, Total est obligé d'appliquer au Bangladesh les mêmes règles des droits du travail qu'en France.

-Pourquoi le Global Compact soutient le Global Deal ?

-Il existe un lien fort entre l'esprit du Global Deal et les 10 principes du Global Compact (porté par les Etats Unis),

en particulier le principe 3 sur la liberté syndicale et la négociation collective. Le Global Deal s'engage comme le Global Compact dans la prévention et la diminution des risques liés aux Droits Humains.

-Vous pensez que ces engagements seront respectés ?

-Il faut bien sûr se méfier des belles vitrines, du bluff. Il faut se déplacer, aller sur place pour auditer et sanctionner si besoin. Les violations des droits fondamentaux sont quand même examinées par l'ensemble des partenaires sociaux. Ça peut être aussi des atteintes décelées en France. Et on a le droit de dénoncia-



J'AI LE BON PROFIL

POUR RECRUTER SANS A PRIORI.

Passer à côté du bon profil est un handicap pour l'entreprise !

Aujourd'hui, faire le choix de recruter et d'intégrer des personnes handicapées est une force.
Avec l'Agefiph, adoptez le bon profil !

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur agefiph-lebonprofil.fr

Barbara Leveel
Responsable Diversité et RSE
des Ressources Humaines
du Groupe BNP Paribas

tion pour que des gens qui revèlent des violations des droits Fondamentaux de l'entreprise, un processus de corruption, ne soient pas eux même sanctionnés comme c'est parfois le cas en France. C'est un combat qui n'est pas encore gagné. D'autant plus qu'aujourd'hui utiliser sa liberté d'expression pour remettre en question l'entreprise est devenu dangereux, car l'employeur n'a même plus à donner de justificatif de licenciement. Le salarié peut demander les raisons mais il n'y a plus d'obligation.

-Vous ne craignez pas le Greenwashing ?

-Il y a des entreprises qui s'en servent mais pas toutes, il y a de vrais engagements, il y a quand même du positif. Il n'y a pas que de l'habillage mais il manque encore de structures pour vérifier ce qui est appliqué.

-Vous en attendez quoi ?

-J'attends de voir ce que ça donne au final dans l'entreprise. Qu'est ce qui se passe par exemple 2 ans après un accord inter entreprise sur la parité Hommes et Femmes ? Chez Scor, cette démarche a abouti à un réseau de femmes qui se réunit avec, à la clé, des actions concrètes. Scor a décidé de faire adhérer son réseau interne à un autre réseau de Femmes dans le domaine qui nous concerne : les Assurances en général. Cela permet aux personnes de se distinguer en tant que femmes par rapport à leurs décisions. C'est l'union qui fait la force, le fait de ne pas se sentir isolé pour promouvoir des méthodes de managements les aident à se faire entendre. Il faut bousculer des réflexes très masculins dans l'entreprise, où les hommes ont tendance à occuper trop l'espace.

-Vous ne pensez pas qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre la loi Travail et le Global Deal ?

-Non, A l'heure où toutes les structures sont démembrées, pour être remplacées par une inconnue, bref à l'heure où tout est démolé, que des entreprises s'engagent sur des principes vertueux, c'est une véritable opportunité. Nous pouvons

construire un cadre meilleur mais il faut des garde fous. On risque d'être confronté bientôt à une pénurie de personnel qualifié, il va falloir savoir retenir les jeunes qui partent à l'étranger. Et leur donner envie de rester en France.



Joseph Thouvenel,
Vice-président de
la CFTC, Président
de la CFTC Paris a
été pendant plus de

15 ans, Secrétaire de Comité d'Entreprise chez Leven.

-Des entreprises ont-elles déjà commencé à appliquer le Global deal ?

-Oui, notamment le Groupe Auchan en réaction au drame du Rana Plaza au Bangladesh. Le but, arriver concrètement par le dialogue social à promouvoir le travail décent au sein des chaînes mondiales d'approvisionnement. L'engagement d'un donneur d'ordre aussi important que le Groupe Auchan est un signe fort qui doit permettre de rentrer dans un cercle vertueux, afin de protéger les travailleurs, en respectant des droits essentiels, comme la liberté syndicale, le droit de négociation collective ou le droit de grève. Autant de droits, trop souvent bafoués dans les ateliers et les usines du bout du monde.

- Pourquoi le Global Compact soutient le Global Deal ?

Tout simplement parce que l'esprit du Global Deal est en parfaite cohérence avec les principes du Global Compact, notamment ceux sur la liberté syndicale et la négociation collective. Quand Global Compact et d'autres mettent en avant les droits humains il est logique d'adhérer à une initiative multi acteurs favorisant de bonnes pratiques sociales.

-Vous pensez que ces engagements seront respectés ?

-Pour que des engagements soient respectés, il faut d'abord qu'ils soient pris. Ensuite il y a la mise en œuvre, je ne suis pas naïf, il y a et il y aura des cas où certains signataires tenteront de rester dans l'affichage et l'effet d'annonce, mais cela rend leur position plus difficile, voire car-

rément intenable devant l'opinion publique. A nous, organisations syndicales d'être force de proposition et d'évaluation, et si cela est nécessaire d'être un aiguillon qui réveille les volontés assoupies ou oubliées de leurs engagements. Et puis je sais que des femmes et des hommes de bonne volonté, on en trouve au sein de gouvernements, d'entreprises et de syndicats, c'est en réunissant ces forces que nous changerons le monde, peut-être pas d'une façon brutale mais certainement de façon efficace.

-Vous ne craignez pas le Greenwashing ?

-A nous tous de veiller à ce que les engagements ne soient pas qu'un outil de communication permettant aux entreprises de « blanchir » leur image. Quand je dis « nous tous », je m'adresse également aux consommateurs que nous sommes, exigeons la traçabilité sociale, boycottons les marques aux pratiques blâmables, intéressons-nous réellement aux conditions de travail de tous ceux qui produisent, qui fabriquent ou rendent des services y compris en France.

Posons-nous la question, est-il indispensable que je fasse mes courses en grande surface le dimanche au détriment de la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle de bien des salariés ? Et au détriment des commerces de proximité qui génèrent plus d'emplois et moins de pollution que des hypermarchés ?

-Vous ne croyez-pas qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre la loi travail et l'esprit du Global Deal ?

-On peut le penser sur certains aspects.

Je crois que permettre à des entreprises de s'exonérer de certaines obligations conventionnelles établies au niveau de la branche, c'est affaiblir le dialogue social et donner une arme considérable aux gros donneurs d'ordres au détriment des sous-traitants. Quand un donneur d'ordre qui fait 60% du chiffre d'affaire d'une PME, exigera de celle-ci qu'elle baisse ses coûts en supprimant les primes de la convention collective, la petite entreprise devra se soumettre ou faire faillite. Nous sommes en plein dans la libre concurrence faussée au détriment des sous-traitants et de leurs salariés.





ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE
VIVRE LA "PETITE IDÉE" DE COLUCHE



on compte sur vous
Coluche

Suivez-nous sur   

Téléchargez notre app sur  

FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org
ou scannez le code



PENSEZ-Y

- 30 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- 90 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- 180 € assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- 530 € aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 530 €**

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :

Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex

M Mme P3200

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email @

Téléphone

- Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
- Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE D'ENTREPRISE

dans les entreprises de 50 salariés et plus
après Les Ordonnances « Macron »



Une architecture globale revue et (enfin?) stabilisée

La Loi travail du 8 août 2016 avait déjà mis la première pierre à la réforme générale de la négociation collective, en redéfinissant les rôles et prérogatives respectives des accords de branche et d'entreprise. Cependant, cette réforme était limitée dans un premier temps aux domaines touchant à la durée du travail, aux congés et au temps de travail. L'ordonnance 2017-1385 du 22 septembre

2017 finalise et complète la démarche. Sa rédaction laisse, au moins, espérer une certaine stabilité dans les règles qu'elle édicte.

Trois grands blocs de dispositions conventionnelles dont découlent la répartition entre accord de branche et accord d'entreprise

Bloc 1 : l'accord de branche est **impératif** (L. 2253-1 du Code du travail)

Bloc 2 : l'accord de branche **peut** se rendre **impératif** (L. 2253-2 du Code du travail)

Bloc 3 : l'accord d'entreprise **prévaut toujours** sur l'accord de branche (L. 2253-3 du Code du travail)

Attention, il ne s'agit pas de domaines réservés à l'une ou l'autre type de négociation, mais bien d'un ordre de priorité : **chaque type d'accord peut intervenir dans chaque domaine.**

Bloc 1 : l'accord de branche est impératif dans les domaines suivants

:

Les salaires minima hiérarchiques ;

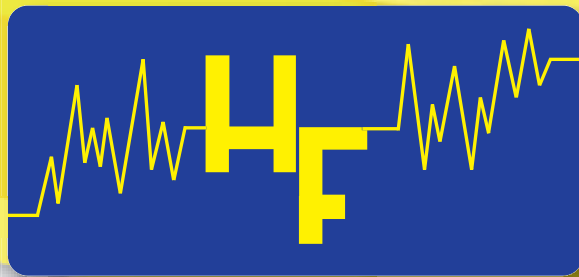
Les classifications ;

La mutualisation des fonds de financement du paritarisme ;

La mutualisation des fonds de la formation professionnelle ;

Les garanties collectives complémentaires (prévoyance et complémentaire santé)

Certaines mesures relatives à la durée du



HUILLET FORMATIONS

Centre de formation agréé pour la formation économique des élus titulaires, HUILLET FORMATIONS propose des formations concrètes, modulables et construites en fonction de vos besoins.

**apprendre
comprendre**

FORMATIONS FONDAMENTALES

Socle indispensable pour respecter les obligations légales de fonctionnement des comités sociaux et économiques, des comités d'entreprise, des délégations uniques du personnel et des délégués du personnel

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Formations poussées, sur un sujet précis ou une réforme récente, pour les élus maîtrisant déjà les fondamentaux de leur mandat

FORMATIONS PRATIQUES

Nos stages pratiques combinent un apport théorique, clair et complet et une mise en situation immédiate et pratique vous permettant d'obtenir la solution aux difficultés que vous rencontrez



DIALOGUE



PARTENAIRE



SUR-MESURE

**INTÈGRE LES RÉFORMES
DES ORDONNANCES MACRON**

**agir
défendre**

Centre de formation agréé

Préfecture IDF RAA IDF 2017-02-01-005

hUILLETformations@yahoo.fr

06 75 02 63 69

travail (période de référence supérieure à un an, nombre minimale d'heures pour la qualification de travailleur de nuit, durée minimale du travail à temps partiel et majoration des heures complémentaires...)

Certaines mesures relatives au CDD et contrats de mission (durée totale du CCD notamment)

Les mesures relatives au contrat à durée indéterminée de chantier

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Les conditions et les durées de renouvellement de la période d'essai

Les modalités selon lesquelles la poursuite des contrats de travail est organisée entre deux entreprises lorsque les conditions d'application de l'article L. 1224-1 ne sont pas réunies

certain cas de mise à disposition d'un salarié temporaire auprès d'une entreprise utilisatrice (recrutement de personnels fragiles ou lorsque le contrat intègre de engagement de formation du salarié)

La rémunération minimale du salarié porté, ainsi que le montant de l'indemnité d'apport d'affaire,

Dans ces domaines, l'accord d'entreprise ne s'applique que si ses clauses sont **plus favorables ou équivalentes** (notion à définir) à celles de l'accord de branche.

PEU IMPORTE SA DATE DE CONCLUSION

Bloc 2 : l'accord de branche peut se rendre impératif par une clause d'impérativité ou de verrouillage

Seuls **4 domaines** sont concernés, là ou avant les ordonnances, tous les domaines sauf la durée du travail, les repos et congés pouvaient être « verrouillés » par la branche :

La prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels (ex prévention de la pénibilité)

L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

L'effectif à partir duquel les DS peuvent être désignés, leur nombre et la valorisation de leur parcours syndical

Les primes pour travaux dangereux ou insalubres

Si l'accord de branche ne prévoit aucune clause de verrouillage sur ces 4 thèmes, l'accord d'entreprise peut prévoir des dispositions plus favorables, moins favorables ou simplement différentes, peu importe sa date de conclusion.

Si un accord de branche prévoit une clause de verrouillage, l'accord d'entreprise **postérieur à l'accord de branche** ne pourra prévoir des clauses que plus favorables ou *équivalentes*. A l'inverse **les accords d'entreprise conclus antérieurement à l'accord de branche** comportant une clause d'impérativité pourront continuer à s'appliquer même s'ils contiennent des dispositions moins favorables.

Enfin, si l'accord de branche, antérieur aux ordonnances, prévoyait son impérativité dans l'un de ces 4 domaines exclusivement, cette impérativité devra être confirmée par avenant avant le 1^{er} janvier 2019 pour continuer à s'appliquer.

Bloc 3 : l'accord d'entreprise prévaut toujours sur l'accord de branche

Dans ce domaine, c'est la révolution !

Dans tous les domaines non listés dans les blocs 1 et 2, l'accord d'entreprise prévaut toujours sur l'accord de branche que ce dernier soit conclu avant, après, avant les ordonnances ou après les ordonnances !

Une précision : les clauses impératives ou de verrouillages des accords de branches **sur des domaines qui n'appartiennent plus au bloc 1 ou 2** cessent de produire effets **au 1^{er} janvier 2018**.

Au hasard, des sujets dans lesquelles les accords d'entreprise pourront déroger aux accords de branche dans un sens moins favorables :

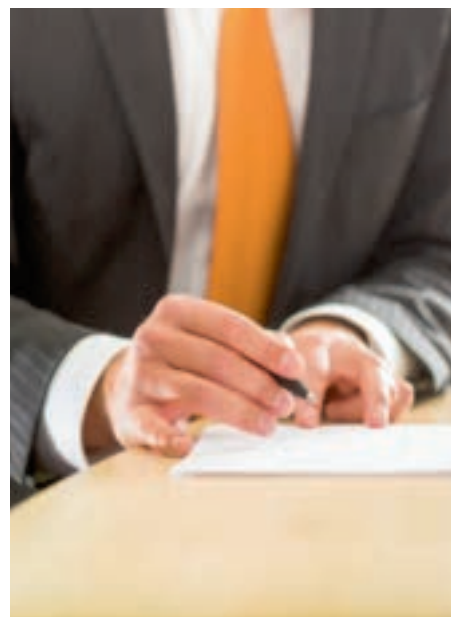
Prime d'ancienneté, indemnités de licenciement, durée du préavis et de la période d'essai « initiale », et bien sur tous les sujets en lien avec les congés et la durée du travail puisque c'était déjà le cas sous l'empire de la Loi « Travail ».

Le principe de l'accord majoritaire étendu

Depuis la Loi « travail » : La validité d'un accord d'entreprise ou d'établissement portant sur la durée du travail les congés et les repos est subordonnée à sa signature par une ou plusieurs organisations syndicales de salariés représentatives ayant recueilli **au moins 50% des suffrages exprimés en faveur d'organisations syndicales représentatives** au premier tour des élections des titulaires au CE, à la DUP, à défaut, des DP, quel que soit le nombre de votants.

La Loi créait la possibilité pour une ou plusieurs organisations signataires représentants **entre 30 et 50%** de demander dans un **délai d'un mois une consultation des salariés** visant à valider l'accord qu'elle(s) aurai(ent) signé.

Si à l'issue d'un délai de 8 jours à compter de cette demande, les éventuelles signatures d'autres organisations syndicales n'ont pas permis d'atteindre le taux de 50 %, la **consultation des salariés est organisée dans un délai de 2 mois**. La consultation des salariés se déroule selon les modalités prévues par un protocole spécifique. Les salariés qui participent à la consultation sont ceux des établissements couverts par l'accord.



MédiaCE

LE MAGAZINE DES COMITÉS D'ENTREPRISE

ABONNEZ-VOUS POUR
PLUS D'INFORMATIONS

UN MAGAZINE
QUI VOUS
ACCOMPAGNE
TOUT AU LONG
DE VOTRE
MANDAT



LIBERTÉS
INDIVIDUELLES
DANS
L'ENTREPRISE

RAPPORTS
AVEC
L'EMPLOYEUR

RECOURS
AUX
EXPERTS

DROIT
D'ALERTE

PSE

URSSAF

LICENCIEMENTS

OUI, nous nous abonnons à **MédiaCE**

5 numéros & 2 hors-séries → 120 €

CE _____
Responsable _____
Fonction _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ Effectif _____
E-mail _____

Fait à _____
Le _____
Bon pour accord _____
Signature _____

Par courrier : en retournant ce coupon-réponse à Média CE
44 rue de Garibaldi - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
nous réservons notre abonnement dès à présent et joignons notre
règlement de _____ € et recevons nos bons d'achats
Tél 01 55 26 81 00 - e-mail : abonnement@mediace.fr

Pour toute autre formule d'abonnement,
n'hésitez pas à contacter Sophie au
01 55 26 81 00 (prix d'un appel local)
ou par mail à : Sophie@mediace.fr
www.mediace.fr

Abonnement renouvelable par tacite reconduction, hors promotion
idéologique par simple lettre recommandée 3 mois avant l'expiration.
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un
droit d'accès et de modification des informations vous concernant.
Média CE est enregistré auprès de la CNIL, sous le numéro 849444



cord et aux électeurs inscrit aux élections des délégués du personnel. Si l'accord est approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés, il sera alors valide. Dans le cas contraire, il sera réputé non écrit.

Ces dispositions étaient applicables depuis le 1^{er} janvier 2017 pour toute négociation portant sur **la durée du travail, les repos et les congés** et à compter du **1^{er} septembre 2019 pour les autres accords**.

L'ordonnance avance cette date pour tous les accords au 1^{er} mai 2018.

De plus, elle ouvre la possibilité pour l'employeur (en plus des organisations syndicales signataires) de demander l'organisation du référendum visant à valider un accord qui n'aurait été signé que par des organisations syndicales représentant entre 30% et 50% des suffrages.

Il peut introduire cette demande à l'issue du délai d'un mois laissé aux organisations syndicales pour demander le référendum.

La demande de la direction est **conditionnée à l'absence d'opposition de**

l'ensemble des organisations syndicales signataires. Le reste de la procédure est inchangée.

Enfin, les conditions d'organisation du référendum nécessitent dorénavant la signature d'un protocole d'accord par des organisations syndicales représentant plus de 30% des suffrages, et plus par celles signataires de l'accord soumis au référendum.

Négociation dans les entreprises de 50 salariés et plus dépourvues de DS

Négociation en priorité avec des représentants élus mandatés

En l'absence de DS dans l'entreprise ou l'établissement, les **représentants élus du personnel au CSE** peuvent négocier, conclure et réviser des accords collectifs de travail s'ils **sont expressément mandatés** à cet effet par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives dans la branche dont relève l'entreprise ou, à défaut, au niveau national et interprofessionnel. **L'accord doit avoir été approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés.**

Accords conclus avec les élus non mandatés

En l'absence de représentant élu du personnel **mandaté**, les représentants élus du personnel au CSE peuvent négocier, conclure et réviser des accords.

Cette négociation ne porte que sur les **accords relatifs à des mesures dont la mise en œuvre est subordonnée par la loi à un accord collectif**, à l'exception des accords portant sur les modalités de consultation en cas de PSE.

La validité des accords est subordonnée à leur signature par des élus titulaires au CSE représentant la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections.

Procédure de négociation dans les deux cas

l'employeur doit faire connaître aux élus son intention de négocier par tout moyen permettant de lui conférer une date certaine

les élus souhaitant négocier doivent le faire savoir à l'employeur dans un délai d'un mois en indiquant, le cas échéant, s'ils sont mandatés par une organisation syndicale

à l'issue de ce délai d'un mois, la négociation s'engage avec les élus mandatés ou, à défaut, avec les élus non mandatés.

A défaut d'élus, possibilité de négocier avec des salariés mandatés

Dans les entreprises dépourvues de DS **lorsqu'aucun élu n'a manifesté son souhait de négocier ou lorsqu'est établi un PV de carence aux élections du CSE**, les accords d'entreprise peuvent être négociés, conclus et révisés par un ou plusieurs **salariés expressément mandatés** par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives dans la branche ou, à défaut, au niveau national et interprofessionnel. L'employeur les informe de sa décision d'engager des négociations. Ces accords peuvent porter sur toutes les mesures pouvant être négociées par accord.

L'accord signé par un salarié mandaté doit avoir été approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés

Dans les 3 cas, les élus mandatés ou non ou les salariés mandatés disposent d'un **crédit de 10 heures par mois** pour mener ces négociations. Enfin, les accords conclus soit par des élus, soit par des salariés mandatés ne peuvent entrer en application qu'après leur dépôt auprès de l'autorité administrative.

Le référendum d'approbation

Ce référendum s'applique :

- aux accords (ou avenants de révision) conclus par des **représentants élus mandatés** par une ou plusieurs organisations syndicales,
- aux accords (ou avenants de révision) conclus **avec un ou plusieurs salarié(s) mandaté(s)** par une ou plusieurs organisations syndicales.

Un décret du 10 novembre 2017 reprend à l'identique la procédure de consultation des salariés telle qu'elle avait été fixée par le décret précédent d'application des lois Rebsamen de 2015 et Travail de 2016.

La consultation des salariés doit être organisée dans un délai de **2 mois** à comp-

ter de la conclusion de l'accord. Les modalités d'organisation de la consultation relèvent de la compétence de l'employeur.

Il doit cependant consulter le ou les représentants élus ou salariés mandatés sur ces modalités. Il doit en outre informer les salariés de ces modalités (date et heure du scrutin, contenu de l'accord et du texte de la question soumise au vote), par tout moyen, au plus tard 15 jours avant la consultation.

En cas de désaccord sur les modalités d'organisation de la consultation retenues par l'employeur, le ou les élus ou salariés mandatés peuvent saisir le tribunal d'instance dans un délai de 8 jours à compter de l'information des salariés. Le juge statue en la forme des référés et en dernier ressort.

La consultation des salariés a lieu pendant le temps de travail, au scrutin secret sous enveloppe ou par voie électronique. Son organisation matérielle incombe à l'employeur. Le résultat du vote fait l'objet d'un procès-verbal dont la publicité est assurée dans l'entreprise par tout moyen. Ce procès-verbal est annexé à l'accord approuvé lors de son dépôt. Il doit également être adressé à l'organisation mandante.

Sécurisation des accords collectifs

Régime de la preuve en cas de contestation

L'ordonnance confirme les principes dégagés par la jurisprudence et fait reposer, sur celui qui conteste la légalité d'un accord, la charge de la démonstration de la non-conformité des dispositions contestées.

Délai de contestation

Les actions en nullité contre tout ou partie d'un accord collectif doivent dorénavant être engagées dans un délai de **2 mois** (antérieurement **5 ans**) suivant :

Soit la notification de l'accord aux organisations syndicales représentatives dans l'entreprise,

Soit la publication de l'accord dans une base de données nationale (qui n'existe pas encore)

Modulation des effets des décisions judiciaires d'annulation des accords

Le Code du travail intègre une disposition claire permettant au juge, en cas d'annulation totale ou partielle d'un accord, de décider que l'annulation ne produira ses effets que pour l'avenir ou de moduler les effets de sa décision dans le temps si l'effet rétroactif lui semble excessif ou si le maintien temporaire représente un intérêt pour les parties.

Négociations obligatoires d'entreprise

Des dispositions d'ordre public minimales

Une négociation obligatoire sur les rémunérations, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée

Une négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et la qualité de vie au travail

Au minimum tous les 4 ans

Dans les entreprises et groupes de 300 salariés et plus, négociation sur la GPEC tous les 4 ans

En l'absence d'accord égalité hommes/femmes, l'employeur établit un plan d'action annuel avec analyse objective, axes de progression, fondés sur des critères précis et avec des actions qualitatives et quantitatives permettant d'atteindre des objectifs de progression

Tant que la négociation est en cours, **l'employeur ne peut mettre en œuvre de décision unilatérale** sur les thèmes traités, sauf urgence

Le **PV de désaccord** déposé intégrant les propositions des parties et mesures de l'employeur

S'il y a dépôt d'un accord sur les salaires, il doit être accompagné d'un **PV d'ouverture des négociations sur les écarts de rémunération femmes/hommes**. Ces négociations doivent être sérieuses.

En cas de non respect de l'obligation de négocier, sanction possible. Si ce défaut porte sur l'égalité H/F ou le plan d'action F/H **sanction max de 1% des rémunérations**

Un décret détaille le dispositif de pénalité applicable en cas de manquement à l'obligation de négocier sur la rémunération (C. trav., art. D. 2242-12 à D. 2242-16).

Le plafond de la pénalité consiste en une suppression partielle (ou totale en cas de récurrence) de différentes réductions, dont la réduction Fillon, dont l'entreprise a bénéficié pendant sa période de défaillance, dans la limite de 3 ans.

La pénalité est plafonnée à la valeur de 10 % de l'ensemble des réductions de cotisations accordées pendant les périodes où le manquement est constaté dans la limite de 3 ans, lorsqu'aucun manquement n'a été constaté au cours des 6 années civiles précédentes.

Ce plafond devient 100 % des réductions (dans la même limite de 3 ans) si un manquement a déjà été constaté au cours de cette période de 6 ans.

Le montant réel de la pénalité tiendra compte des efforts réalisés par l'employeur pour engager des négociations sur les salaires effectifs et de sa bonne foi. Les motifs de défaillance notamment pris en compte sont : – la survenance de difficultés économiques de l'entreprise ; – les restructurations ou les fusions en cours ; – l'existence d'une procédure collective en cours

Un champ de négociation infini

Les négociations obligatoires dans l'entreprise peuvent, elle-même, faire l'objet d'un accord de groupe, d'entreprise ou d'établissement d'une durée de 4 ans maximum. Cet accord peut porter sur :

les thèmes de la négociation, de sorte que tous les thèmes obligatoires sont négociés au moins une fois tous les 4 ans

la **périodicité** de la négociation et le **contenu** de chaque thème

le **calendrier** et les **lieux** de réunions

les **informations** remises par l'employeur aux négociateurs et la **date** de cette remise

les modalités de **suivi** des engagements souscrits.

Des dispositions supplétives sans surprise

En cas d'absence d'accord sur la négociation obligatoire, les dispositions antérieures à l'ordonnance relatives au contenu de ces négociations et leur fréquence sont maintenues :

Rémunération, temps de travail, partage de la valeur ajoutée (tous les 12 mois)

Salaires effectifs.

Durée effective et organisation du temps de travail, notamment par la mise en place du temps partiel et, éventuellement, réduction du temps de travail.

Intéressement, participation et épargne salariale, à défaut d'accord d'entreprise ou de branche portant sur un ou plusieurs de ces dispositifs.

Suivi des mesures supprimant les écarts de rémunération et les différences de carrière entre les femmes et les hommes.

Égalité professionnelle et qualité de la vie (tous les 12 mois)

Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle, notamment en matière de suppression des écarts de rémunération, d'accès à l'emploi, de formation professionnelle, de déroulement de carrière et de promotion professionnelle, de conditions de travail et d'emploi (en particulier pour les salariés à temps partiel) et de mixité des emplois.

Maintien des cotisations d'assurance vieillesse sur un salaire de temps plein, en cas de travail à temps partiel, avec une prise en charge éventuelle du différentiel par l'employeur.

Mesures permettant de lutter contre toute discrimination en matière de recrutement, d'emploi et d'accès à la forma-

tion professionnelle.

Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle, conditions de travail et d'emploi, actions de sensibilisation de l'ensemble du personnel au handicap).

Modalités du régime de prévoyance et d'un régime de remboursements complémentaires des frais de maladie en l'absence d'accord de branche ou d'entreprise.

Exercice du droit d'expression directe et collective des salariés au moyen des outils numériques disponibles dans l'entreprise.

Modalités du plein exercice par le salarié de son droit à la déconnexion et mise en place de dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que de la vie personnelle et familiale. A défaut d'accord, élaboration d'une charte, après avis du comité social et économique.

Éventuellement, prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels

Un décret d'application (D. no 2017-1703, 15 déc. 2017 : JO, 17 déc) prévoit, comme précédemment, l'obligation de négocier (ou d'élaborer un plan d'action) sur des objectifs de progression et des actions permettant de les atteindre dans 3 ou 4 domaines d'action, selon que l'effectif de l'entreprise est inférieur ou supérieur à 300 salariés.

Les objectifs et les actions sont accompagnés d'indicateurs chiffrés. La prise en compte de la rémunération effective est obligatoire dans les 3 ou 4 objectifs de progression. Les domaines d'action sont identiques à ceux énumérés précédemment et sont listés dans les dispositions supplétives de la BDES.

Il s'agit de l'embauche, la formation, la promotion professionnelle, la qualification, la classification, les conditions de travail, la sécurité et la santé au travail, la



rémunération effective et l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale (art R. 2242-2 du Code du travail).

La synthèse du plan d'action comporte les mêmes indicateurs que précédemment (art. R. 2242-2-2 du code du travail).

GPEC (groupes et entreprises 300+)
(dispositions nécessitant un bilan à échéance)

Mise en place d'un dispositif de GPEC, ainsi que les mesures associées en matière de formation, d'abondement du CPF, de VAE, de bilan de compétences ainsi que d'accompagnement à la mobilité professionnelle et géographique des salariés autres que celles prévues à l'article L. 2254-2 (nouv.) du code du travail, au titre des nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou de la préservation ou du développement de l'emploi

Conditions de la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise, telles que celles prévues à l'article L.

2254-2 (nouv.).

Orientations à 3 ans de la formation professionnelle dans l'entreprise et les objectifs du plan de formation, en particulier les catégories de salariés auxquels ce dernier est consacré en priorité, les compétences et qualifications à acquérir ainsi que les critères et modalités d'abondement par l'employeur du compte personnel de formation

Perspectives de recours aux différents contrats de travail, au travail à temps partiel, aux stages et moyens mis en œuvre pour diminuer le recours aux emplois précaires au profit des CDI

Conditions d'information des entreprises sous traitantes sur les orientations stratégiques de l'entreprise ayant un effet sur leurs métiers, l'emploi et les compétences

Déroulement de carrière des salariés exerçant des responsabilités syndicales et exercice de leurs fonctions

GPEC (groupes et entreprises 300+)
(dispositions optionnelles)

Information et consultation du comité social et économique en cas de licenciement économique de plus de 10 salariés

sur 30 jours

Qualification des catégories d'emplois menacés par les évolutions économiques ou technologiques

Modalités d'association des entreprises sous traitantes au dispositif de GPEC de l'entreprise

Conditions de la participation de l'entreprise aux actions de GPEC mises en œuvre dans les territoires où elle est implantée

Mise en place des congés de mobilité

Formation et insertion durable des jeunes dans l'emploi, emploi des salariés âgés et transmission des savoirs et des compétences, perspectives de développement de l'alternance, modalités d'accueil des alternants et des stagiaires et amélioration des conditions de travail des salariés âgés

Le nouvel accord sur les nécessités de fonctionnement de l'entreprise

Il existait préalablement à l'ordonnance plusieurs accords collectifs qui, sous conditions, **pouvaient modifier le contrat de travail d'un salarié** y

compris dans un sens **moins favorable** (accord de maintien de l'emploi, de préservation et développement de l'emploi, de mobilité interne, d'ARTT).

Chacun de ces dispositifs répondaient à des conditions particulières, des procédures spécifiques et surtout ne géraient pas de la même manière les conséquences du refus d'un salarié à voir son contrat modifié par l'accord (licenciement personnel, licenciement économique individuel, accompagnement différent suivant l'accord négocié)

Tous ces dispositifs disparaissent et son remplacés par un seul et unique accord collectif.

Conditions de mise en œuvre

Cet accord peut, comme l'ancien dispositif de **développement et préservation de l'emploi**, être conclu dans ces buts.

Il peut aussi répondre plus simplement à des « **nécessités liés au fonctionnement de l'entreprise** ». Cette notion permet au final de signer ce type d'accord pour **n'importe quel motif**.

Objectifs

Il peut :

aménager la **durée du travail**, ses modalités d'**organisation** et de **répartition**

aménager la **rémunération** dans le respect du Smic et des minima conventionnels

déterminer les conditions de la **mobilité professionnelle ou géographique** interne à l'entreprise.

Contenu

Il intègre un préambule qui énonce ses objectifs et qui **peut** définir :

les modalités d'information des salariés sur son application et son suivi pendant toute sa durée ainsi que l'examen de la situation des salariés à son terme

les conditions dans lesquelles les dirigeants fournissent des efforts proportionnés à ceux des salariés pendant toute sa

durée ;

les modalités de conciliation de la vie professionnelle et familiale des salariés.

Depuis la Loi « Travail », si la présence d'un préambule est obligatoire, **son absence n'est cependant assortie d'aucune sanction** et ne prive pas l'accord de sa validité.

Moyens des partenaires sociaux

Le comité peut également mandater un expert-comptable afin qu'il apporte toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer les négociations. Contrairement aux précédant accords de préservation ou développement de l'emploi, cette expertise est prise en charge par le CSE à hauteur de 20%.

Effets de l'accord

Les stipulations de l'accord **se substituent de plein droit aux clauses contraires et incompatibles du contrat de travail** des salariés concernés. Y compris en matière de **rémunération** du salarié, à la **durée du travail** et à la **mobilité** professionnelle ou géographique interne à l'entreprise.

Il n'existe plus, comme dans les anciens accords de maintien de l'emploi, de notion **temporaire** d'une éventuelle baisse de rémunération, ou comme dans les accords P.D.E. de la Loi travail d'**obligation de ne pas baisser la rémunération mensuelle** du salarié.

Le salarié **peut refuser la modification de son contrat** de travail résultant de l'accord. Il dispose alors d'un délai d'un mois pour faire connaître son refus par écrit à l'employeur à compter de la date à laquelle ce dernier a communiqué dans l'entreprise sur l'existence et le contenu de l'accord.

Le refus du salarié, dans les conditions précitées, **peut justifier son licenciement**. La cause réelle et sérieuse de ce dernier ne peut pas être contestée.

Effets de l'accord

Ce licenciement obéit à un régime sui generis : **il ne constitue pas un licenciement pour motif économique**. Il est

toutefois soumis à certaines dispositions applicables au licenciement pour motif personnel, notamment en matière d'entretien préalable et de notification du licenciement. Ainsi sont applicables les règles relatives :

à l'obligation d'entretien préalable

à la notification du licenciement

au préavis et à l'indemnité de préavis

à l'indemnité de licenciement

au certificat de travail

au reçu pour solde de tout compte

Le salarié ne bénéficie d'aucun accompagnement particulier (**aux contraires de certains anciens dispositifs**) mais d'un simple abondement de son CPF et d'une prise en charge par Pôle Emploi.

L'article D. 6323-3-2 (nouv.) du code du travail instaure un abondement de 100 heures minimum financé à hauteur de 30 €/heure selon les modalités suivantes :

l'employeur informe son Opcv de l'identité du salarié bénéficiaire dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la notification du licenciement ;

il verse à son Opcv cette somme forfaitaire qui s'ajoute aux sommes versées dans le cadre sa contribution obligatoire au titre de la formation professionnelle continue ;

ces sommes sont ensuite reversées par l'Opcv au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) qui finance le CPF des demandeurs d'emploi. Ce reversement a lieu avant le 30 avril de l'année suivant la clôture de l'exercice.

Par Cédric Huillet, expert en stratégies et relations sociales et centre de formation agréé pour les élus
06 75 02 63 69
huilletformations@yahoo.fr

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

*Pour comprendre,
anticiper, proposer*

**L'expert comptable
du CE**

*Pour bâtir
des alternatives*

www.mericassocies.com



PARIS 75013
58A, rue du Dessous des Berges
01 56 59 13 50
infoparis@mericassocies.com

VILLEURBANE 69100
60, rue Racine
04 78 69 17 81
infolyon@mericassocies.com

L'ARRIVÉE DE LA NÉGOCIATION D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

L'article 10 de l'ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017 offre la possibilité de mettre en place, par accord collectif, une rupture d'un commun accord portant rupture conventionnelle collective (RCC). Cette réforme a pour ambition de sécuriser les plans de départ volontaire hors Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). L'objectif est donc d'exclure l'application des dispositions du licenciement pour motif économique.

Par Richard Wetzel, avocat fondateur de Wetzel Avocats, spécialisé en droit social, droit commercial et droit civil



L'approche consensuelle de cette réforme aurait le mérite d'éviter les décisions unilatérales et conflictuelles

mais apporte-elle les garanties nécessaires tant à l'égard des salariés, en sécurisant leurs parcours professionnels et en favorisant un reclassement externe, qu'à l'égard de l'employeur, en sécurisant les départs, en répondant aux objectifs de suppression maximum de postes et en anticipant, in fine, de potentiels dégradations de ses résultats économiques ?

Quel est l'impact psychologique d'une telle mise en œuvre qui, par hypothèse, sera à l'initiative de l'employeur et invitera les potentiels candidats à se positionner sur une situation qu'ils n'avaient alors jamais envisagée. Sous réserve de respecter le socle législatif, l'accord est le fruit d'une négociation entre l'employeur et les partenaires sociaux. Il permet d'éviter tant les contentieux collectifs qu'individuels.

Concrètement, la Direccte (ou l'Unité Territoriale) est informée sans délai de l'ouverture d'une négociation pour la mise en place de la RCC.

L'accord doit respecter un contenu défini à l'article L.1237-19-1 du code du travail, notamment, les modalités et conditions d'information du comité social et économique, ou à défaut, le comité d'entreprise ou, encore à défaut, les délégués du personnel.

L'accord doit prévoir le nombre maximal de départs envisagés, les suppressions d'emplois associés ainsi que la durée de la mise en œuvre de la RCC.

Les parties déterminent librement les conditions et critères de départage entre les candidatures au départ, l'indemnité de rupture qui ne pourra être inférieure



Cabinet René
Grison
EXPERTISE
COMPTABLE ■ ■ ■
A U D E C I A

CABINET RENÉ GRISON

Les experts-comptables
au service des comités
d'entreprise et des Instances
Représentatives du Personnel



Agnès Voisin



René Grison

rene@grison.org
06 87 76 29 10

Des livres de référence,
rédigés par une équipe d'experts



www.lesexpertsduce.fr

NOS MISSIONS LÉGALES

(rémunérées par l'employeur)

- Analyse de la situation économique et financière de l'entreprise
- Examen des orientations stratégiques de l'entreprise
- Assistance pour la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Assistance en cas d'opération de concentration
- Assistance dans l'exercice du droit d'alerte économique
- Assistance en cas de licenciement collectif pour motif économique
- Assistance en cas d'offre publique d'acquisition

NOS MISSIONS CONTRACTUELLES

(rémunérées par le budget des activités économiques et professionnelles : 0,2 %)

- Comptabilité du comité d'entreprise
- Audit et conseil auprès des représentants du personnel
- Certification des comptes
- Formation comptable et financière des membres du comité d'entreprise

à l'indemnité de licenciement, les mesures visant à faciliter le reclassement externe des salariés sur des emplois équivalents ou encore les mesures de suivi de l'accord...

A compter de la réception de l'accord, la Direccte dispose d'un délai de 15 jours afin de s'assurer de la validité de l'accord (conformité à la loi, information du CSE, validité des critères des catégories ci-blées...) et notifier sa décision motivée à l'employeur et aux organisations syndicales. Son silence vaut acceptation implicite de l'accord.

Lorsque le salarié adhère au dispositif, l'employeur devra accepter ou non cette candidature en fonction des critères de départage déterminés par l'accord. Le refus de l'employeur repose donc sur des critères objectifs. Le salarié, dont la rupture du contrat de travail est prononcée en application de la RCC, pourra bénéficier des indemnités de rupture prévues par l'accord et des prestations chômage du régime général et non du régime plus avantageux en cas de licenciement pour motif économique (contrat de sécurisation professionnelle).

Quel dilemme ! L'employeur est bien à l'initiative de la rupture du contrat avec un objectif de suppression de postes, le salarié doutant de la pérennité de son emploi préfère anticiper et fait connaître sa candidature mais ne perçoit pas l'indemnité compensatrice de préavis qui pourrait financer l'assurance chômage propre au licenciement économique. Sauf que dans cette hypothèse, la RCC est interdite. La RCC prévoit la suppression d'emploi en dehors de difficultés économiques.

Selon l'article L.1237-19-8 du code du travail, il ne saurait y avoir de litige distinct entre la contestation de la décision de validation et la contestation de l'accord, son contenu ou la régularité de la procédure. Cette contestation est régularisée dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de va-

luation. En cas de rupture du contrat de travail, la contestation devra être formée dans un délai de 12 mois. Il s'agira alors de faire la démonstration d'un vice du consentement ou d'une fraude de l'employeur qui aurait pu souhaiter éviter la mise en œuvre d'un PSE.

Cependant, afin d'éviter tout contentieux, si l'employeur envisage un nombre important de suppression d'emploi, il serait préférable de mettre en place un PSE comportant alors un plan de départ volontaire des salariés.

Le PSE est obligatoire pour une entreprise d'au moins 50 salariés qui envisage une réduction d'effectif concernant au moins 10 salariés sur une période de 30 jours. La loi Travail du 8 août 2016 définit les difficultés économiques soit par la baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, des pertes d'exploitation ou une dégradation de la trésorerie ou de l'excédent brut d'exploitation ou tout autre élément de nature à justifier ces difficultés. Dans cette situation, le recours à la RCC deviendrait délicat et les soupçons d'une fraude à la mise en place du PSE

risqueraient de refroidir certaines initiatives.

De plus, le PSE est censé offrir des actions pour favoriser le reclassement interne du salarié, ce qui n'est pas le cas du RCC. De même, l'employeur doit favoriser la reprise de tout ou partie des activités afin d'éviter des fermetures ou de créer de nouvelles activités. Des mesures d'aménagement du temps de travail peuvent également être proposées ainsi qu'un plan de reclassement visant les populations les plus fragiles, à l'instar des seniors, ou des salariés présentant des caractéristiques sociales ou de qualification rendant leur réinsertion professionnelle difficile.

Si la RCC a manifestement pour objectif de permettre aux entreprises de réagir plus vite sur un marché concurrentiel, la réforme aurait mérité plus de précisions quant aux mesures visant à sécuriser le parcours professionnel du salarié, qui est également un acteur économique qui a plus besoin de sécurité que de flexibilité ou alors de sécurité dans sa flexibilité.

A propos de Wetzel-avocats

Le cabinet Wetzel est composé de deux avocats spécialisés en droit du travail, droit civil et droit commercial.

Les avocats résolvent, sans distinction, les problématiques juridiques des particuliers salariés ou non, des employeurs, des syndicats et des entreprises. Le cabinet Wetzel a à cœur de mener à bien chaque dossier dans le respect de la parole des parties et dans un esprit de pacification.

Transaction ou contentieux : c'est en totale concertation avec son client que le cabinet s'engage à ses côtés et décide de l'action à mener pour défendre et satisfaire ses intérêts.

Le cabinet privilégie le contact direct et la transparence, Wetzel-avocats apporte les services suivants :

- Assistance & Consultation
- Conseil & Défense
- Rédaction de contrats
- Négociation & Transaction
- Application d'accords collectifs
- Suivi de dossiers
- Représentation devant les juridictions compétentes (Conseil de prud'hommes, Tribunal administratif, Commission de recours amiables)

MédiaCE

LE MAGAZINE DES COMITÉS D'ENTREPRISE

ELUS DE CE, CONNECTEZ-VOUS

Des centaines de prestataires spécialisés
Des offres exceptionnelles
De l'info au quotidien



**DES INFOS
DES NOUVEAUTES
VOS PARTENAIRES
TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN**

COLIS GOURMANDS :

LE PLAISIR DE SAVOURER TOUS LES DÉLICÉS

Les colis gourmands représentent des paniers gastronomiques à offrir aux salariés en vue de déguster les saveurs du grand terroir, qu'ils soient gourmands ou gourmets... Ils se déclinent via des coffrets cadeaux à base de gourmandises, de vins spiritueux, des paniers garnis, ou de chocolats provenant du terroir. Il s'agit de produits d'exception typiques de grandes qualités où les salariés composeront eux-mêmes leurs paniers gourmands en fonction de leurs goûts et qui répondent au budget des CE. Le panier garni Noël est incontournable pour cette période en fêtes.

Texte Sarah Cohen



On se demande alors, s'il va s'agir du salé ? du sucré ? à base de produits Bio ? halal ? Du vin ? Des boissons alcoolisées ? Des coffrets détente ? Pour les CE qui souhaitent passer la commande en vue de faire plaisir aux salariés. Ces questions essentielles sont les principales occupations des CE avant de contacter les divers prestataires ou fournisseurs. L'offre est large, on peut choisir des produits de qualité allant du petit producteur local aux produits de luxe, ou de la grande distribution mais l'offre la plus séduisante est celle proposée par le terroir avec des produits uniques. L'image du terroir reflète une excellente image dans l'esprit des CE sur ce marché fortement concurrentiel. Les produits du terroir font partie du premier choix pour les colis gourmands à offrir aux salariés, ces derniers adorent les spécialités locales



appartenant à diverses régions françaises qui se démarquent de la capitale.

DES CHOIX STRATEGIQUES ET DELICATS

Lors de la remise des chèques cadeaux, les CE proposent alors aux salariés de choisir eux-mêmes leurs produits ou services en sélectionnant leurs colis gourmands. Le choix du prestataire qui compose les colis est également important, et délicat à la fois, cela nécessite une réflexion pour décider du coffret cadeau ou fameux panier tant attendu à cette période festive de l'année.

Les prestataires mettent en œuvre de jolis bocaux avec des couleurs vives, des bouteilles assez élégantes insérés dans un panier-écriin. Les élus du CE en ont plein la vue avec cette mise en place novatrice et attirante, ces paniers si merveilleux nous laisse l'eau à la bouche tellement que les saveurs ainsi que les gourmandises sont mises en valeur. Les CE doivent alors faire leur sélection en tenant compte de leur budget et des goûts, sans oublier les poids lourds de la catégorie provenant de la grande distribution. Parmi les 30 000 CE français, les petits producteurs locaux tentent d'approcher ce marché.

A la fin de l'année, les colis gourmands sont essentiellement attendus, donc une importance géante leur ai accordé, cependant lors de la fête des mères, ou des pères, le colis gourmand a aussi sa place pour satisfaire les salariés, c'est pourquoi les prestataires les renouvelle en permanence en vue de se différencier tout en apportant une nouvelle touche pétillante aux coffrets cadeaux. D'après le retour

de certains coliseurs, on soulève que les CE sont rarement fidèles car il s'agit d'une cible volatile. Effectivement, ils sont en permanence à la recherche de produits authentiques, de haute qualité et sont à la quête des nouveautés. Des exigences qui se manifestent par le tarif proposé par les divers coliseurs, et cette donnée est essentielle pour finaliser la commande à temps. Des négociations entre les CE et les coliseurs restent difficiles d'après le retour de certains prestataires.

UN MARCHÉ RUDE

Le marché des colis gourmands connaît une concurrence accrue avec quelques faiblesses notamment avec la présence de fournisseurs qui proposent une multitude de produits de haute qualité. En effet, cette concurrence est due à l'arrivée d'autres prestations tels que le chèque et la carte cadeau qui représentent un fort succès. Dans l'esprit des salariés, ces prestations sont perçues comme un pouvoir d'achat à consommer dès que possible. Mais ce secteur d'activité doit faire face à certaines évolutions, telle que la baisse des prix des paniers qui engendre une diminution de commandes des CE. Ces problèmes se manifestent à cause de la baisse des effectifs au sein des entreprises et aux parts destinées aux offres des colis gourmands. Ce qui provoque plus d'exigences et une grande réflexion autour du rapport qualité prix. Cependant, ces freins n'empêchent pas les fournisseurs de positiver, et d'être au petit soin et à l'écoute des salariés. Leur




Le bien-être au travail avec la Sophrologie





- Evacuer son stress et ses angoisses
- Retrouver calme et sérénité
- Développer la confiance en soi
- Retrouver son équilibre

- Préparer un évènement
- Vivre un sommeil réparateur
- Apprendre à se détendre
- Harmoniser sa respiration

« Une parenthèse, un voyage, en harmonie avec soi-même et son environnement »

Nicolas Brinster - Sophrologue certifié RNCP

www.nicolas-brinster-sophrologue.fr

06 65 06 04 37



objectif est maintenu avec une offre riche en prestations d'exception et innovante avec des produits originaux. Les CE restent sous le charme des qualités offertes au cœur de ces coffrets.

LE FOIE GRAS : LE METS DE LA FÊTE

Bien connu dans la cuisine française, les CE peuvent consulter les producteurs régionaux de foie gras en direct pour connaître leur préparation : circuits de production. Les règles d'or de dégustation et les recettes chaudes et froides sont également dévoilées par les producteurs. Les deux régions spécialisées dans ce mets sont l'Alsace, et le Sud-Ouest. Cette spécialité culinaire est adorée par les CE, qui se régale à la période festive de l'année. Plusieurs conserveries artisanales de ces régions, ont l'habitude de fournir directement les comités d'entreprise. Le foie gras reste l'aliment préféré des CE, et le but est de reconnaître sa qualité, c'est pourquoi les ce n'hésitent pas le goûter. De nombreux producteurs offrent des échantillons qui présentent la gamme complète qui sera éventuellement factu-

rée ou non suite aux négociations faites entre le producteur et le CE. L'évidence est de répondre à la question fondamentale sur le choix, oie ou canard ? La réponse est différente pour chacun, donc chacun choisi ce qu'il préfère. Pour le choix, plusieurs types de foie sont différents : entiers, avec morceaux ou reconstitués contenu des différentes façons de préparation, et à savoir si on le savoure cru, frais, mi-cuit, ou en conserve. Il est judicieux de respecter les goûts de chacun, et donc une étude préparée par les CE en amont, permet de gagner du temps pour le choix final et la livraison réalisée en fin d'année. Cette question d'organisation facilite la commande des CE pour les salariés qui attendent leurs cadeaux avec impatience.

LE CHOCOLAT : Le plaisir des grands gourmands

On se laisse tous tenter pour une dégustation de chocolat, fondant en bouche.

Le cœur des français est totalement séduit, par le chocolat qui se décline en truffes, en orangettes, en rochers, en papillote, et en autres bouchées, noir ou lait.

Selon une étude réalisée en 2016 par le Syndicat du Chocolat, chaque ménage français achète 1,5 kilo de chocolat à Noël. Il nous délivre également que la France consomme 7,6 kilos de chocolat par an. D'autres dates clés sont retenues pour l'industrie du cacao : la Saint-Valentin et le Salon du chocolat.

Les français sont essentiellement de grands adeptes de la tablette de chocolat, celle-ci déclinée sous toutes ses saveurs : aux noisettes, aux amandes, au riz soufflé, aux pistaches, à la pointe de sel, au lait ou en blond, on s'aperçoit qu'ils préfèrent le chocolat noir avec la plus forte concentration en cacao. On sait qu'un français sur deux est accro au chocolat.

Tout ce qui concerne la gastronomie intéresse les comités d'entreprise surtout au moment des fêtes de fin d'année lorsque les salariés reçoivent un colis gourmand en cadeau. Durant cette période intense, les CE préparent une sélection gourmande de chocolats sous forme de colis harmonieux, et des coffrets cadeaux élégants, à offrir aux salariés.

MémentoCE

LE GUIDE PRATIQUE CE · DP · CHSCT



CONSEILS PRATIQUES,
INFOS TECHNIQUES ET
OPÉRATIONNELLES,
ANNONCEURS PRO...

OFFERT
SUR SIMPLE VISITE
SUR LE SALONSCÉ -
FRANCECE DE VOTRE
RÉGION*

*Quantité limitée, Valeur 39 €^{TTC} Consultez le calendrier des Salons sur www.mementoce.com/agenda-mementoce

EN PARTENARIAT AVEC :

SalonCE & FranceCE

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CE ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**MISE À JOUR EN TEMPS RÉEL
ET ACTUALITÉS SUR :**

 www.mementoce.com



LES COFFRETS BIEN-ÊTRE :

FAITES UNE PAUSE !

Productivité, rentabilité et, moyens supprimés. Dur, dur, de rester zen. Résultat : 86 % des salariés souffrent de stress professionnel. Besoin d'appuyer sur pause ? Et si cette année vous optiez pour un coffret Bien-être.

Texte Martine Guilcher



Le bien-être est devenu un des enjeux de notre société. 77% des Français affirment qu'ils travaillent mieux quand ils sont bien dans leur tête. Lorsque le stress est permanent, il devient nocif pour la santé physique et psychique. En France, 4 salariés sur 10 sont touchés par ce problème qui impacte leur vie privée. Le cumul des symptômes (insomnies, anxiété, tensions artérielle) risquant de déclencher des pathologies plus graves, les initiatives, comme les magazines se multiplient pour vous aider à vous sentir mieux. Le mensuel Psychologie a même lancé son 1er salon Bien-être parisien en novembre dernier. Voici, mieux qu'un stage en gestion de stress, quelques pistes de coffrets qui offrent de quoi ralentir, se ressourcer se relaxer pour lâcher prise.

Bien plus qu'un simple cadeau joliment emballé,



offrir un coffret Bien-être, est devenu une façon de donner quelques preuves de bienveillance pour permettre à son destinataire d'ouvrir une parenthèse, histoire de souffler et de décompresser. Bref, faire baisser la tension du sur-régime permanent. Objectif : vous aider à cultiver la zen-attitude. Ces coffrets se déclinent de 1000 façons.

Pour Patrick Nee, directeur des ventes CE chez Wonderbox, les coffrets qui cartonnent coûtent de 39,90 euros (pour l'H30 de détente) à 130 euros. Ils offrent sur la thématique Bien-être, des forfaits en solo ou en duo, dans des instituts ou des hôtels de charme et de luxe, à réserver par exemple au SPA28, à Paris, où le soin d'une heure 30, s'agrémenté d'un accès libre au hammam et au bain et douche multi jets, de quoi passer la demi-journée ou encore d'un séjour à 129,90 euros incluant la nuit en petit déjeuner, un soin d'une heure ou l'accès au spa pour 2. Et pour répondre à la demande : « Nous lançons la nouvelle gamme Vivabox qui mixera produits et activité avec 4/5 coffrets de 39,90 euros à 100 euros. Les séjours se feront sur mesure » affirme Patrick Nee qui cha-

peute une équipe de 10 personnes dédiée aux 3000 clients CE. Un marché qui progresse, selon aussi Aymeric Adam, responsable du programme Entreprise, chez Marionnaud, où l'on observe une demande grandissante pour piocher dans différentes gammes de coffrets qui invitent tous à un voyage sensoriel, entre Easybeauty, (des palettes et instruments de maquillage...) et les écrans qui concentrent des produits de soins faisant appel à des rituels anciens. En 2017, Marionnaud a développé « les ateliers beauté » sur le lieu de travail, idéal pour celles qui gâtent leur égo à grands coups de pincesaux : flash make-up, manucure, ou soin du sourcil. Et vient de lancer, un original calendrier de l'avent bourré d'échantillons qui mixent produits de maquillage et de soins. « Aujourd'hui de nombreux CE sont intéressés pour être des relais de produits Marionnaud sur leur plateforme interne à l'occasion des fêtes de fin d'année ou autres évènements (avec des réductions exclusives) » relève Aymeric Adam. Bref, les entrepreneurs ne manquent pas d'imagination, pour surfer sur cette tendance. Ainsi, Jean Martin, qui met la cuisine provençale en bocal a eu la

bonne idée pour sa boîte de Noël de proposer aussi des coffrets qui couplent saveurs gourmandes et senteurs provençales (savon de Marseille Marius Fabre, tisanes apaisantes, cigales en bougie ...).

Accorder de l'attention à l'individu en même temps qu'à son environnement, est aussi une valeur montante. Les Français sont en effet, de plus en plus sensibilisés à la toxicité des produits cosmétiques. Et, « il en ont assez d'engraisser toujours les plus gros. « Nos offres, soutiennent des petits créateurs éthiques et méconnus. » » souligne Diane Scemama, cofondatrice de « Dream'Act » une start-up en ligne qui encourage depuis 2 ans les initiatives éthiques et bio, en rognant sur ses propres marges. Résultat un rapport/prix compétitif, 500 créateurs et des idées triées sur le volet comme ce coffret 0 déchet qui inclut un atelier pour créer ses propres cosmétiques et repartir sans emballage inutile. Tout est possible à la demande, pour une fourchette de prix allant de 29 euros à 49 euros. Dans un autre genre la Marque Purabali, joue la carte exotique et propose un voyage olfactif et doux vers le bien-être "à la balinaise", tout en se revendiquant éco responsable, car elle n'emploie que les mêmes petits producteurs depuis sa création, il y a 10 ans, et des produits n'ayant pas fait l'objet de tests sur les animaux, des ingrédients naturels, sans paraben, et des emballages recyclables. Au menu : poudre de bambou, ou de coquillage huile de rocou, gel à l'aloë vera, etc.

Contacts

www.wonderbox.com
ce@wonderbox.fr
contactce@marionnaud.com
www.dreamact.eu/contact@dreamact.eu
www.jeanmartin.fr /04.90.54.34.63
www.purabali.com

Des coffrets pour cultiver la « N'eau stress attitude »

L'eau marine possède des vertus connues depuis l'Antiquité et particulièrement dans la prévention et le traitement du stress. Pour revitaliser le corps, et apaiser l'esprit les centres de thalasso proposent aussi leurs coffrets cadeaux séjours anti- stress aux CE.

En Normandie à Granville

Situé à deux pas de Granville, le centre Prévithal a pour horizon la mer et les îles Chausey. Les soins prodigués par l'institut sont inspirés par l'ancien centre de rééducation, dont il est une émanation : expertise et découverte garanties.

Que vous optiez pour des Bains hydro-massants, ou de boue (riches en oligo éléments), les douches à jets ou à affusion, ou encore sous-marines, ou un massage kiné, un hydrojet, l' "Ecole du dos", le bassin multifonctions d'eau de mer chauffée équipé de lits bouillonnants, de nages à contre-courant, d'une lame d'eau, de pédi-jets doubles, d'un jacuzzi ... Et d'une rivière de marche en eau de mer froide pour tonifier la circulation, sachez que vous serez accompagnés par un personnel toujours souriant. La palme revenant quand même aux clients qui ont l'air aux anges dans ce bassin multifonctions qui accueille dans la bonne humeur et c'est une des spécificités de Granville, les enfants sous l'œil des parents. Autant dire que vous troquez le silence pour la convivialité et quelques éclats de rire, toujours bons à prendre, car ce qui est bon pour le moral l'est aussi pour la santé !

Nouveauté 2018 de Prévithal, la Cure Coaching Fit and Run car le sport diminue les tensions, abaisse la pression artérielle, libère des endorphines, et procure bien-être et délasserment.

www.previthal.com

www.hotel-baie-granville.com

Coffret cadeau séjour à partir de 199 € par personne.

2 nuits en petit déjeuner, avec accès à l'espace marin sauna et hammam + cure bien être 3 soins (1 soin d'hydrothérapie, 1 soin d'algothérapie, 1 modelage 20 mn)

En Bretagne : Belle-île-en-mer

La Dolce Vita au Castel Clara Thalasso & Spa

Cet établissement appartient aux Relais et châteaux. Il jouit d'un emplacement exceptionnel face à l'océan, et cultive un seul mantra : calme, luxe et volupté.

Si vous optez pour une chambre avec vue sur l'océan, c'est jackpot à peine débarqué. La beauté de l'île bien nommée n'est plus à vanter, et vous en aurez un condensé de votre fenêtre. Sinon, vous vous rattraperez sur celles du restaurant. Vous aurez aussi l'assurance de moments privilégiés, et d'attentions particulières. Vous vivrez au rythme des vagues, du vent et des balades, ajoutez à cela les bienfaits de la thalasso et des modelages exclusifs et vous aurez compris qu'ici tout est fait pour vous réapprendre les vertus du temps libre. Dans cet écrin prendre soin est un art de vivre, de penser et de manger. Et le succès d'une formule qui conjugue tout en haut de gamme. Au programme : toute la richesse des soins thalasso orchestrée autour de gommages, drainages, modelages pour booster le système immunitaire. Bien sûr le SPA décline tous les bienfaits des algues, à travers les classiques enveloppement, jet drainant, et les soins de beauté anti-âge mais on trouve quelques perles plus rares comme le Watsu, l'hypnose, ou des soins à l'Argan et une exclu-

sivité très gourmande. Un étonnant « Voyage Celte Caramel et beurre salé (si, si). Ce soin complet qui s'inspire de la tradition Celte, (on vous laisse imaginer ses effluves), associe un gommage combinant les bienfaits du sucre, du caramel, et de la pectine de pomme. Et last but not least, il s'achève en beauté avec la fameuse tarte au caramel au beurre salé, du chef pâtis-sier. De quoi faire le plein d'énergie, assortie à la cuisine aux couleurs stabilo boss du chef Olivier Colin !

Pratique :

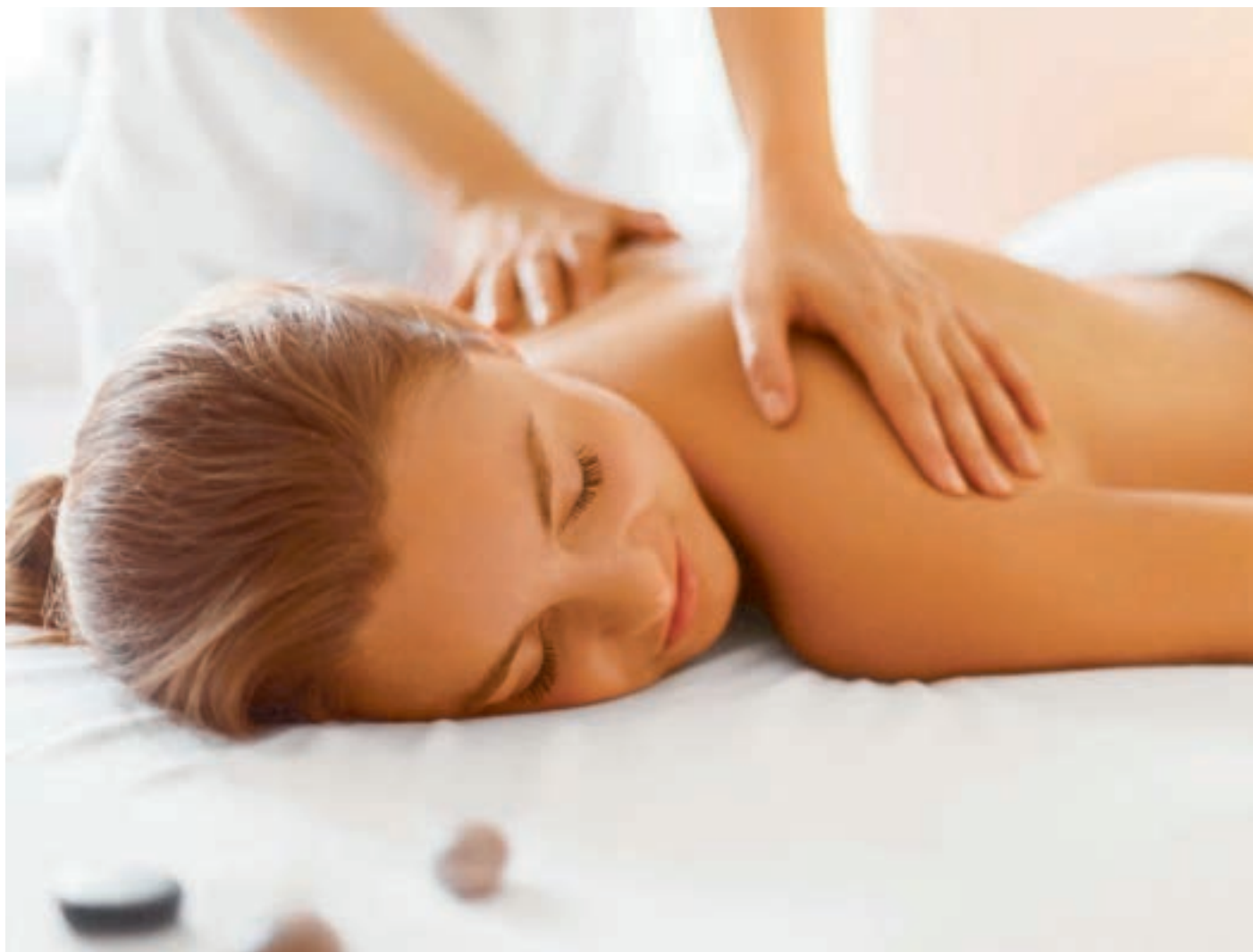
Durant les vacances de la Toussaint et février, l'hébergement en demi-pension est offert aux enfants.

Forfaits : 1 jour en demi-pension et la cure Remise en Forme, soit 3 soins d'hydrothérapie et un modelage par jour/1 jour en demi-pension comprenant le petit déjeuner et le dîner à partir de 406€ par personne

Belle-Ile-en-Mer - Tél. 02 97 31 47 60
www.castelclara.com

St Jean-de-Monts : plongée en Vendée

On vient ici pour se déconnecter du quotidien, sans se ruiner. A l'horizon, tout est pins, sable et sel. Ce centre de thalasso Valdys vous emporte dans la chaleur (32°) d'un des plus grands bassins d'eau de mer de France. C'est une immense bulle de bien-être, dotée du nec plus ultra des équipements, des soins exclusifs locaux comme les cataplasmes de boue marine naturelle de la Baie de Bourgneuf, très efficaces... Et d'une grande capacité d'hébergement. Sans oublier son don d'ubiquité, puisque



St Jean-de-Monts fait partie du club thalasso.com Valdys, qui regroupe également, Roscoff, le pionnier des centres de thalasso français, mais aussi la Baule et Douarnez. Un avantage non négligeable quand on sait que l'on peut faire le plein d'oligo éléments, éliminer ses toxines, dénouer ses tensions, et prendre du temps pour soi au choix dans ces 4 endroits.

Pour booster votre capital forme, les Centre Valdys ont beaucoup développé les bienfaits du sport. Pour preuve, cet éventail imbattable : aquabike, aquaboxing, aquamix, aquastretching, aquadance, aquajogging, aquapalm... Enfin, vous pourrez aussi tester la cryothérapie. Soit une plongée à -156° (glaglagla) pendant 3 minutes. Cette technique vise à soulager des douleurs rhumatismales, ou musculaires. Une seule séance a des effets anti-inflammatoires et antistress immédiats.

Nombreuses formules pour CE à partir de 53 euros/personne la journée découverte incluant l'accès à l'espace aqua détente, un soin, et un repas. WE en demi pension+3 soins à partir de 169 euros/perso

www.thalasso.com

Pensez aussi à la Balnéothérapie

La thalasso offre la valeur ajoutée des propriétés de l'eau de mer, mais les huiles essentielles ont leurs adeptes. Les soins sont les mêmes qu'en thalasso, mais l'eau est « courante ». Il n'empêche, dans un bain bouillonnant les bulles vont aussi masser et détendre. L'Auberge du lac(3*), près de la forêt d'Orient, en Champagne, vous promet un luxe simple et authentique et une table « distinguée » par les logis de France. Soucieuse de présenter le must en matière de beauté, la directrice du Spa Mme Turpin, officie avec la marque Sothys et la marque Maison, Dionyzos qui promet un accord parfait entre l'or, le champagne et le caviar. Tout un programme. Vous profiterez aussi du petit bassin avec nage à contre-courant, hammam, et douche expérience. Sans oublier la cuisine du Maître du Logis, le chef Patrick Gublin. Contacts : Tél : 0325412997 www.Auberge-du-lac.fr L'Auberge propose des réductions CE exclusivement sur les soins à la carte. WE en demi pension +1 soin à partir de 150 euro /personne

COLO POUR TOUS

ET TOUS POUR LA COLO

Oui, la colo, c'est cool ; oui, la colo, c'est sécurisé. Non, les tarifs ne sont pas forcément inaccessibles. Et surtout cela véhicule des valeurs du vivre ensemble chères au CE. Mais les idées toutes faites sont tenaces ! Pourtant, pouvoirs publics, acteurs de l'éducation populaire et comités d'entreprise mettent tout en œuvre pour faire passer le message.



Plus personne n' imagine les colos d'aujourd'hui à l'aune de ce qu'elles furent dans les années 60 ou 70, soit des séjours de vacances rudimentaires, portées par les programmes hygiénistes de l'après-guerre, où remue-ménage dans les dortoirs, crapahutage sous le soleil et jambon-purée à la cantine faisaient le sel des souvenirs. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, la fréquentation des séjours de vacances peine à se maintenir : 1,2 million d'enfants et de jeunes partent chaque année dans près de 40 000 séjours de vacances dont la durée ne cesse de diminuer : 9,7 jours en moyenne (10,3 en 2007-2008) ! En cause : les coûts élevés des séjours et les craintes des parents en matière de sécurité. Et sans doute aussi quelques idées reçues encore chevillées dans l'imaginaire collectif et une méconnaissance des valeurs humaines et citoyennes défendues par ce type d'expé-



riences. Certaines associations remplissent difficilement des séjours qui faisaient pourtant le plein dès le mois d'avril il y a encore quelques années. Il y a plusieurs raisons à cela, dont l'existence d'autres modes de vacances (comme les villages vacances) et la culpabilisation des parents divorcés qui hésitent à se séparer de leurs enfants. Bref, il faut sauver le soldat Colo ! En 2015 le gouvernement a lancé une vaste campagne de communication, reconduites en 2016, #COLO2016, et en 2017, 100%#COLO, qui se veut incitative auprès des adolescents et rassurante pour les parents, largement relayée par les réseaux sociaux et centrée sur les questions essentielles : fonctionnement d'une colo, encadrement, formation des animateurs... Des labels ont aussi été créés pour distinguer les colos innovantes en matière de projets.

Des activités pour faire grandir

Car il y a a priori dans les séjours de quoi séduire les enfants en terme d'activités. Le marché de la colonie de vacances se partage toujours entre associations d'éducation populaire sans but lucratif et sociétés du secteur marchand

dont les moyens, plus importants, leur ont permis de développer une offre de séjours autour de thématiques particulièrement attrayantes ; ce qui a obligé les organisateurs issus du milieu associatif à reconsidérer leurs propres catalogues et à s'adapter pour contrer la concurrence. Le séjour de plein air multi-activités, encore en cours dans les colos proposées par les mairies ou les CAF car moins onéreux, n'a plus vraiment la cote. Et des propositions plus pointues voient le jour dans les catalogues des uns et des autres. Des séjours d'ultra-proximité, de plus en plus courts, pour les enfants de moins de 6 ans, produits d'appel susceptibles d'inciter les parents à donner une première expérience de vie collective à leur progéniture. Des séjours de sports extrêmes (rafting, canyoning...) ou motorisés (moto, quad, karting...) pour la tranche des 6-13 ans. Des programmes tournés vers les nouvelles technologies : photo, vidéo, drone, modélisme... Si les séjours Harry Potter, très marqués années 2000, sont passés à la trappe, le cirque fait toujours le plein. On peut même grâce à certains acteurs du secteur réaliser un film d'animation ou bien un court métrage, s'initier à l'écologie avec des ateliers de récup', fréquenter des festivals, comme les Vieilles Charrues ou les Francofolies. A condition que les activités soit des supports d'apprentis-

sage, des prétextes pour découvrir la vie en collectivité ou se confronter à l'autonomie. Bref, qu'il y ait dans ces programmes une plus value socio-éducative.

Une législation ad hoc

Après le coût financier des colos, le plus grand frein aux départs en colo reste sans aucun doute les interrogations des parents sur la sécurité. Le déclin de la confiance accordée par les parents à la colo faisant suite à des affaires de pédophilie, d'accidents d'au-

Quelques chiffres

- 1,3 millions d'enfants accueillis en 2016 dans 39 000 séjours.
- 55 000 animateurs BAFA formés chaque année pour encadrer les séjours.
- 750 agents qui contrôlent le bon fonctionnement des accueils collectifs sur le terrain.

- 7500 contrôles réalisés chaque année par les services de l'Etat dans les accueils collectifs de mineurs.

Se renseigner

- L'UNAT, tél. 01 47 83 21 73. www.unat.asso.fr. L'UNAT propose chaque année des colloques sur le sujet avec des acteurs du secteur, dont des élus de CE.

- L'OVLEJ, tél. 01 44 95 81 27. Réalise des études et des bulletins sur les vacances jeunes.

- Jeunesse au Plein Air (JPA), tél. 01 44 95 81 20. www.jpa.asso.fr. Une confédération d'organisations fondée sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

- Retrouvez la campagne 100%#COLO sur www.jeunes.gouv.fr/colo2017



Des séjours différents

—> Découvrir le scoutisme. Né au début du XX^{ème} siècle à l'initiative de Lord Baden-Powell, le scoutisme est aujourd'hui le premier mouvement de jeunesse au monde (soit 35 millions d'enfants) et la pratique en France comprend de multiples branches : Scouts de France, Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France, Scouts musulmans... Plus ancienne association française de scoutisme (1911), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) est toutefois la seule à avoir la laïcité pour pilier fondamental. Son crédo : permettre à des enfants, filles et garçons à partir de 6 ans, « co-éduqués » en citoyens, de développer leurs capacités physiques et intellectuelles, selon une progression personnelle. Les enfants apprennent à s'autonomiser et participent à l'élaboration de leur journée, à travers des jeux collectifs, des veillées communes et des activités en lien avec la destination. Essentiel : les séjours « Eclais », obligatoirement déclarés Jeunesse et Sports, sont soumis à la même législation que les colos, avec les mêmes normes d'encadrement. Se renseigner auprès du siège na-

tional d'EEDF : www.eedf.fr. —> Oser travailler pendant les vacances. Mixer les loisirs et le soutien scolaire ? C'est le pari d'organismes de vacances pour jeunes qui rajoutent dans leurs séjours des programmes de révisions, de « préparation aux examens », de « soutien scolaire » ou de « renforcement des acquis avant la rentrée de septembre ». La plupart des organismes fonctionnent selon des principes assez proches : une demi-journée de cours permettant de réviser des matières classiques (maths, français, physique-chimie et/ou langues), et une demi-journée de pratique sportive, de jeux collectifs et d'excursions. Concentration le matin, adrénaline l'après-midi et temps calme en fin de journée. Pas question pour autant de reproduire un contexte purement scolaire ; les cours se donnent en petit comité (de 6 à 12 élèves maximum) et l'enseignement magistral est abandonné au profit de méthodes dites « ludiques », basées sur l'oral, la mise en situation, les saynètes, les jeux de rôles, la manipulation plutôt que la théorie... Voir du côté de Cap Juniors, UFCV, Kidsvacances, UCPA...

to-car, de noyades... et à des coups de projecteur médiatique. Rares mais toujours spectaculaires, et surtout très vite relayés par les journaux télévisés, les « accidents » de colo sont pourtant bien moins nombreux que les accidents domestiques. Et la législation Jeunesse et Sports qui régit les colonies de vacances est surtout la plus stricte d'Europe. Elle a connu en 2012, notamment sur les pratiques sportives, une refonte totale des normes d'encadrement. En 2015, les formations BAFA et BAFD qui décident des fonctions d'animateur et de directeur, ont été réorganisées ; elles intègrent désormais un volet « prévention des discriminations ». Plus de rigueur dans l'encadrement, dans les pratiques en cuisine, lors des sorties... Ce qui a bien sûr des conséquences sur le coût des séjours et la liberté d'action des équipes. La réglementation ne devant pas être perçue comme un carcan opprimant mais dans sa dimension sécurisante.

Informer et rassurer les familles

C'est peut-être bien dans le temps du quotidien que la colo a le plus évolué, à une époque où toute altercation entre deux jeunes est immédiatement diffusée sur les réseaux sociaux, ce qui suppose tout autant de rapidité dans la communication de crise auprès des parents. Où les enfants-clients conscients du prix de leur séjour, se sentent en droit de revendiquer du retour sur investissement. Où, sur le terrain, les comportements se durcissent : refus de l'autorité, attitudes de défi. Bien qu'il ne faille pas généraliser, même si un petit pourcentage de jeunes en difficulté voient dans la colo une bulle sans éducateurs où se libérer, ce qui peut être déstabilisant pour les équipes. Le vrai problème de la colo ne serait-il pas plutôt son manque de mixité sociale, une valeur pourtant fondamentale ? Certaines associations militent pour rendre les séjours le plus accessible possible à un maximum de personnes. Mais s'il existe des dispositifs d'aide au départ, comme ceux de la CAF, quid du salarié moyen qui n'est pas allocataire ? D'où le rôle primordial des CE et de leur participation au financement des séjours : sans leur aide, bon nombre d'ayant droits n'auraient aucune chance de vivre l'expérience de la colo. Aux yeux des associations productrices de séjours, c'est une vraie dimension sociale que peut jouer le CE à travers cette aide. D'autant plus que les valeurs portées par les CE sont partagées par les associations d'éducation populaire. Comme la primauté de la personne et l'égalité des chances. De leur côté, l'UNAT (Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air) et la JPA (Jeunesse au Plein Air) ont rédigé en 2016 un manifeste pour engager entre autres les élus de comités d'entreprises à faire connaître aux salariés les bienfaits de la colo, chez un enfant mais aussi pour la société, et à les orienter vers les aides au départ.

Un CE averti...

C'est à l'élu de CE qu'il revient de vérifier la rigueur de l'organisme dans la réalisation du séjour et de s'assurer de sa fiabilité. L'organisme a-t-il pignon sur rue ? Les animateurs sont-ils effectivement diplômés ? Si rien ne vaut la visite d'un centre en fonctionnement pour juger de la réalité des infrastructures, il est impératif de poser à l'organisme un certain nombre de questions : sur l'hébergement (bâtiments en dur ou village de tentes ? Sanitaires dans les chambres ou à l'étage ?), les activités (le nombre de séances prévues, la durée de pratique, un descriptif du matériel, les solutions de repli en cas d'annulation pour cause d'in-

tempéries...), le transport (s'effectue-t-il en train ou en autocar ?), le coût final du séjour (le forfait comprend-il, en dehors du transport et de l'hébergement, l'intégralité des activités et des excursions ?), l'information des familles pendant le séjour... Les CE les plus avertis convoquent les responsables des organismes sélectionnés, provoquent des confrontations avec les parents et demandent à contrôler les diplômes des animateurs et du directeur de centre, l'agrément de séjour, la déclaration d'ouverture... La petite touche en plus ? Interroger les CE déjà clients de l'organisme choisi.



LES NOUVEAUX MUSÉES

Moins classiques, plus ludiques, les musées rivalisent d'imagination pour séduire un nouveau public. Nouvelles thématiques, nouvelles formes d'expression...Et nouvelle hausse de la fréquentation. Petite sélection.

Texte Martine Guilcher

Paris/Marrakech

Yves Saint Laurent :
2 musées pour une personnalité

La mode est en train de se légitimer en tant qu'art majeur en entrant au musée. Et elle entraîne dans son sillage, un public plus jeune. D'où le succès que rencontrent les expos qui lui sont dédiées, et ces deux nouveaux musées du couturier Yves Saint Laurent ouverts cet automne. Le musée parisien est installé dans l'ancienne maison de couture, avenue Marceau. Le deuxième est situé à Marrakech. Les 2 lieux vont permettre d'exposer 40 ans de collections.

www.museeyslparis.com





En Ardèche

Le Partage des Eaux : l'art contemporain en partage.

Avec ce projet ardéchois, et son cadrage de plans, façons grandes largeurs, les frontières entre la culture et la nature n'ont jamais été aussi prêtes de s'effacer. Inauguré en juillet dernier dans le parc des Monts d'Ardèche, le Partage des Eaux matérialise la ligne qui divise les bassins, méditerranéen et atlantique. Inutile de la chercher sur une carte, invisible, elle n'en est pas pour autant fictive. Cette frontière bien connue des géographes et géologues part des Vosges jusqu'aux Pyrénées. En Ardèche, et c'est une première, elle engage les visiteurs à suivre un parcours arty de 100 km qui n'a rien d'une illusion d'optique. Ils partent à l'aventure, à pied sur le GR7 ou en voiture à la rencontre d'œuvres d'art inscrites dans le paysage (5 à ce jour, une sixième est prévue) conçues avec des artistes d'envergure internationale, à l'écoute du contexte naturel. Objectif : créer une dynamique liée au tourisme vert. Les œuvres proposent une véritable correspondance avec le paysage et l'ima-

ginaire comme cet insolite phare bleu de Gloria Friedmann, qu'on rejoint après plus d'une heure de marche et qui surplombe le parc. On peut s'y installer 24h/24h pour se protéger de la burle (vent) ou profiter d'une bibliothèque en partage, ou encore cette « tour à eau » imaginée par le célèbre paysagiste Gilles Clément.

Les créateurs ont porté une attention particulière aux ressources et aux matériaux locaux, d'où les bancs, et plateformes en bois de châtaignier ajouré du designer Éric Benqué qui invitent le randonneur à se poser pour admirer les sites d'exception du pays de la châtaigne. Toutes ces créations sont une source d'inspiration et un but de sortie qui déclenche des émotions, suscite l'imaginaire, le sens de l'observation et le goût artistique. Ce parcours éclaire la nature mais aussi l'architecture, comme l'abbaye cistercienne de Mazan sur les ruines desquelles l'artiste Felice Varini a posé un cercle et mille fragments de feuilles d'or. L'œuvre est inspirée ; les visiteurs enchantés.

www.parc-monts-ardeche.fr

www.ardeche-guide.fr

Lyon

Le Musco (Musée du Chocolat Sève)

La Maison Sève a ouvert le 1er Musée du chocolat de Lyon, en octobre 2017 sur son site de fabrication. On y propose outre un parcours découverte sur les pistes des plantations de cacao, des ateliers Pâtisserie et Chocolat.

Le visiteur profite d'une immersion dans un univers qui révèle les dessous d'un artisanat. Des expositions permanente et temporaires sont prévues. A vocation pédagogique elles aborderont l'aspect nutrition et l'art de la dégustation et explorent les origines du cacao.

Les plus addicts pourront profiter de l'espace de formation qui dispensera cours de pâtisseries, ateliers de dégustation de chocolat, cycle de conférences... Sans oublier de se faire plaisir en passant par la boutique et son espace dégustation à la sortie .

www.chocolatseve.com



En Mayenne

1er musée de Préhistoire au Nord de la Loire.

Avis aux amateurs de tourisme souterrain. Les seules grottes préhistoriques du grand ouest ont désormais leur musée. Ouvert, en mars 2017, dans la vallée des Grottes de Saulges, à l'est de Laval, en Mayenne, il va éclairer, d'un jour nouveau, les sombres cavités de ce site de falaises calcaires qu'on visite depuis la fin du 19ème siècle.

Cette vallée compte une vingtaine de grottes, dont 2 sur le site muséal qui expose des vestiges et dessins humains datés de 25 000 ans avant J.-C ! Attention, ce n'est pas Lascaux, ne vous attendez pas à une reconstitution in situ de gravures rupestres. Le parcours du musée s'articule autour d'une salle de cinéma où l'on projette la restitution virtuelle de la grotte Mayenne-Sciences, et l'aligne-

ment des preuves du passage de l'homme de Cro Magnon dans la région. Le musée propose de nombreux ateliers ludiques et pédagogiques (lectures de contes), en intérieur et en extérieurs (mur d'escalade, tirs de flèches pour chasser le mammoth...). De quoi ravir les chasseurs de mammoths en herbe. A découvrir dès 3 ans.

www.grottes-musée-de-saulges.com

www.coevrons-tourisme.com

www.mayenne.com

Dans l'Aube : à Nogent-sur-Seine

Sur les pas de Camille Claudel.

Le siècle de la sculpture-mania (19ème), n'aura pas été tendre avec sa plus grande sculptrice. Le musée Camille Claudel, lui rend l'hommage mérité et

célèbre aussi l'âge d'or de la sculpture française. Inauguré en mars 2017, il retrace de manière didactique son parcours artistique et sa rencontre avec Auguste Rodin à Nogent-sur-Seine. Elle n'a pas vingt ans. Lui en a le double. Un an plus tard, en 1884, Camille Claudel intègre son atelier Parisien. C'est le début d'une histoire d'amour qui finira à l'asile pour Camille. Elle y mourra de faim après 30 ans d'internement, oubliée bien avant d'être enterrée. Le musée met en scène côte à côte les œuvres des deux sculpteurs. Ce qui permet de découvrir, leur communauté d'inspiration et leurs différences. Camille Claudel se battra toute sa vie, pour sortir de l'ombre de son maître et amant, en vain ! Et pourtant, quelle finesse dans son travail du drapé. Sa sensibilité à fleur de peau rend souvent ses œuvres plus émouvantes que celles de Rodin, plus masculines. Et pourtant c'est elle qui sculptait à même la masse, pas Auguste qui faisait faire par ses petites mains. L'artiste

maudite sortira de l'oubli dans les années 80, grâce à Jacques Cassart, spécialiste de son frère Paul Claudel. Il inspirera une pièce, puis un film et des expos qui forgeront le mythe Camille Claudel.

Nombreux ateliers et visites en famille et conférences.

www.museecamilleclaudel.fr

A voir aussi dans l'Aube.

Pierre-Auguste Renoir à Essoyes

La célèbre maison des Renoir, a été ouverte au public en 2017, ainsi que son atelier et le centre d'interprétation. Profitez-en pour déguster les cuvées des Champagnes de Renoir, qui associent dix tableaux du peintre à dix cuvées de caves de champagne aubois.

<https://renoir-essoyes.fr/>

Musée Napoléon à Brienne-le-Château
Le musée Napoléon, présent dans l'en-

ceinte de l'ancienne école militaire de Brienne-le-Château, rouvrira ses portes en janvier 2018. Découvrez un parcours autour de l'épopée impériale, des années de jeunesse et de l'œuvre réformatrice de Napoléon Bonaparte.

musee-napoleon-brienne.fr/

En Médoc

Centre d'Art Chasse-Spleen

Céline et Jean-Pierre Foubet, propriétaires du château et collectionneurs d'art contemporain, ont ouvert un centre d'art contemporain sur leur domaine de Château Chasse-Spleen, à Moulis-en-Médoc. Aménagé dans une chartreuse du XVIIe siècle le centre d'art offre 330 m² d'exposition dédiés à l'art contemporain.

Trois chambres d'hôtes ont également été aménagées dans la chartreuse offrant

une expérience unique de vivre avec les œuvres. En mai 2018, c'est l'artiste originaire de Pessac, Benoit Maire, qui investira le centre d'art

art.chasse-spleen.com/now.php

St Denis

Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis a réouvert, en septembre dernier quatre salles d'expositions permanentes consacrées à la Guerre de 1870 et à la Commune de Paris de 1871. La Ville de Saint-Denis possède le fonds le plus important au monde sur la Commune de Paris de 1871, réparti entre le musée d'art et d'histoire, les archives municipales et la médiathèque centrale.

www.musee-saint-denis.fr

Emmanuel Burté
Concept - Animateur - Spectacle

ANIMATION
SPECTACLE
CONCEPT

Magicien – Animateur

Fêtes de fin d'année, Séminaire, gala, congrès, Team Building, ...

Spectacle : Magie – Close-up, Quizz Interactif, Morphing ,
Jeux en bois ,Mascotte, père Noel ,....

Emmanuel Burté : 06 .72.53.18.90 / www.emmanuel-burte.com

LE QUÉBEC

UNE DESTINATION DE RÊVE

Le Québec est une région qui se classe parmi les meilleures destinations du monde. Grâce à ses grands espaces et un accueil chaleureux, elle attire de nombreux touristes et elle est propice aux rencontres authentiques. Cette région se caractérise par une haute partie située sur le promontoire surplombant le Saint-Laurent, et l'autre épouse les rives qui ont accueilli les tout premiers colons. Les touristes s'y rendent pour son histoire et sa beauté. Elle est aussi un lieu culturel.

Par Sarah Cohen

Un univers musical

La musique est un art international vivant, et le Québec reflète parfaitement cette image. A l'affiche, l'orchestre symphonique du Québec est dirigé par le français Fabien Gabel. Elle présente un programme de quarante concerts avec 66 musiciens à plein temps. Le Québec a également vu naître les Violons du Roy, un ensemble de cordes créé en 1985 par des étudiants en musique et de jeunes professionnels. Ces derniers ont connu un véritable succès en se produisant partout au Canada, aux Etats-Unis, et en Europe.

Une ville lumineuse pleine de surprises

L'effervescence musicale domine les rues de cette ville animée, il est courant de voir des violonistes, des guitaristes, et même des ensembles complets s'exécutant devant les passants sur le Vieux Québec. Une multitude de salles de spectacles attirent de nombreux artistes en tournée car le public est curieux et à la fois enthousiaste. Le Capitole de Québec avait accueilli la légendaire Edith Piaf.

Une scène locale remplie de charme

Le charme de cette ville est reconnu pour ses grands cafés, ses magnifiques boîtes à chanson, et boîtes de nuits. Qu'on préfère le jazz dans une ambiance feutrée, les classiques du folklore québécois autour d'une bière de fabrication locale, où encore l'arrivée des vedettes montantes de la musique populaire, on a le choix d'admirer des découvertes nocturnes dans ce quartier le Vieux Québec. Ces agréables ambiances nocturnes animent ce quartier fréquemment visité par les touristes.



La musique est au cœur de cette ville. Avec un peu de chance, on peut d'assister à des événements riches en émotions. Il y a également des concerts de musique de chambre à Sainte Pétronille sur l'Île d'Orléans où se jouent des musiques d'exception et lors du Festival d'Opéra du Québec. Des événements musicaux se tiennent notamment dans les églises, les chapelles et les petites salles de la ville.

Lorsqu'on pense au Québec d'un point de vue musical, on ne peut s'empêcher de citer certains noms issus de la région tels que Luc Plamondon, auteur de plus de quatre cent chansons et des comédies musicales Star mania et Notre Dame de Paris. Il y a notamment Felix Leclerc, une personnalité importante qui est poète et chansonnier ayant passé un quart de siècle de sa vie à l'Île d'Orléans, proche du Québec.

Une vie culturelle abondante

Le domaine des arts visuels est doté d'artistes présents dans le quartier Saint-Roch, proche de l'École des arts visuels de l'Université Laval et des galeries exposant des œuvres de talents locaux. D'autres artistes se consacrent à l'art contemporain et à la photographie.

Le Musée national des beaux arts du Québec est situé sur les plaines d'Abraham, et présente des expositions d'art québécois. Cet endroit a accueilli plus de 500 000 visiteurs lors de l'exposition Rodin, et près de 460 000 ont admiré l'exposition Le Louvre à Québec pour ses 274 œuvres et objets d'art provenant du Musée du Louvre.

Une foule d'artistes de grande renommée internationale expose leurs œuvres au Québec pour se faire connaître aux yeux du public québécois et des touristes venant du monde entier.

La littérature à tous les coins de rue

Les passionnés de littérature peuvent suivre un circuit touristique enrichissant, car elle est omniprésente au Québec. La tournée idéale débute sur la rue Saint Jean dans le faubourg Saint Jean et se poursuit jusque dans le Vieux Québec. On y trouve notamment des bouquineries ainsi que des librairies à chaque coin de rue.

Des amateurs se dirigent vers la Côte de la Fabrique, et découvrent alors le Quar-



tier Latin et le Petit Séminaire du Québec : ces trésors historiques abritaient auparavant l'Université Laval, soit la plus ancienne de langue française en Amérique du Nord.

Le Musée de l'Amérique francophone propose des expositions sur la partie francophone en Amérique. On peut ensuite aller à la découverte de nouvelles pépites chez les antiquaires du quartier. Le grand événement annuel à ne pas manquer est le rendez-vous littéraire, le Salon international du livre qui se déroule en avril au Centre des congrès de Québec. On y trouve plusieurs maisons d'éditions essentiellement québécoises et françaises et une multitude d'auteurs. Ce salon connaît une forte popularité avec une fréquentation estimée à 60 000 visiteurs qui se penchent principalement autour de quatre scènes animées par des conférenciers, des écrivains, des philosophes ainsi que des poètes.

Quelques personnages à ne pas oublier sur la scène littéraire telle que Gabrielle Roy, une écrivaine qui a vécu au Québec, et dont une des bibliothèques porte ce nom. Son premier roman a tellement

eu du succès, intitulé bonheur d'occasion, qu'elle a reçu le prix du Gouverneur général ainsi que le Prix Femina. L'autre auteur, aussi québécoise, Christine Brouillette est également originaire de cette ville et on remarque que la plupart de ses histoires se déroulent dans la capitale.

Des musées à visiter

Le Musée de la Civilisation se démarque par sa muséologie innovante et audacieuse, qui se présente comme un lieu de découverte et d'idées. Il est doté d'une collection ethnographique et historique la plus colossale du Québec. Il est considéré comme une maison d'éducation et de mémoire pour les québécois.

Le Musée du Fort nous permet d'assister à un spectacle de son et de lumière magique qui retrace l'histoire militaire de la ville du Québec. Il se situe face au Château Frontenac et constitue un excellent point de départ pour visiter des lieux historiques.

Le Musée Naval de Québec propose une plongée dans l'histoire de la ville et de son fleuve. Le but est de naviguer pour découvrir les secrets des sous-marins ennemis, en vue de ressentir les peurs et les craintes des marins.

La culture francophone de la région de Québec

Dès l'arrivée des premiers colons français, la culture francophone a toujours eu sa place dans cette ville. Les québécois et les français se ressemblent au niveau culturel, et utilisent la même langue. Les gens du Québec ont su aussi s'imposer avec leur personnalité fortement appréciée, leur joie de vivre, leur sourire et leur accueil chaleureux, leur accent français et notamment leurs traditions culinaires. On trouve 3 façons de pénétrer dans la culture francophone de la région au Québec.

Premièrement, il est essentiel de visiter des lieux culturels centrés sur la culture

francophone.

Les passionnés de la francophonie : Il serait intéressant de visiter le Musée de l'Amérique francophone, pour découvrir l'histoire de la culture francophone. Il s'agit d'un lieu culturel qui met en avant la culture française en Amérique et à l'étranger.

Maison de la littérature : cette exposition est gratuite et à la portée de tous pour découvrir le patrimoine littéraire au Québec.

Cette maison est accessible à tous et permet de lire et écrire, il y a notamment une bibliothèque et un espace de rencontre et de création. Cet endroit est unique en Amérique du Nord. Situé dans l'ancien temple Wesley, au cœur du Vieux-Québec. Ce bâtiment a été complètement rénové dans le but de permettre une architecture audacieuse et à la fois spéciale pour les professionnels, les amateurs et les écrivains.

Centre de valorisation du patrimoine vivant : Il permet de connaître les diverses traditions appartenant à la société québécoise telles que la danse, la musique, la chanson, conte, artisanat et coutumes. A

la période de l'été, ce centre offre des démonstrations de techniques artisanales.

Espace Felix-Leclerc : ce lieu de mémoire, d'interprétation et d'éducation est dédié à l'œuvre chanssonnière et littéraire du poète québécois Félix Leclerc.

On y retrouve un musée, un café-boîte à chansons qui permet à des futurs artistes d'exploiter l'art de la scène.

Ensuite, il est judicieux de plonger dans la culture québécoise en assistant à un événement exceptionnel : Les Fêtes de la nouvelle France.

Les québécois ont une joie de vivre unique ; la meilleure façon de la connaître est de participer à ce festival. Cette animation au cœur des rues de la ville retrace l'histoire des premiers arrivants européens en Amérique. Son ambiance historique et festive en Amérique du Nord propose de nombreuses activités pour les gourmets et environ 400 spectacles, animations, reconstitutions et conférences. Cette fête dégage une vague débordante de bonne humeur et joue un rôle essentiel sur le continent.

Enfin, il est intéressant de partir à la recherche de ses ancêtres.

On sait que dès 1608, le Québec était le point de départ pour plusieurs familles qui se sont ensuite installés dans toutes les villes d'Amérique. C'est pourquoi les ancêtres des premières familles des premières familles peuvent faire des recherches généalogiques à deux endroits : La Maison à Nos aïeux, où l'on peut remonter le temps sur les traces des pionniers de l'île d'Orléans et sans oublier le Centre de généalogie qui permet aux visiteurs de construire leur arbre généalogique.

Le Québec : une gamme étoffée d'activités sportives et de plein air.

L'hiver au Québec permet aux touristes d'accéder à des parcs naturels, des rivières, des réserves de chasse et de pêche, des sentiers de vélo tout-terrain, des stations de ski alpin et de fond, des sentiers





de motoneige balisés, des circuits de randonnée, sans oublier une multitude d'activités allant du traîneau à chiens aux sports nautiques selon les saisons. Au Québec, il existe une proximité assez spéciale entre la vie urbaine et la nature, à environ une trentaine de minutes, ce qui permet aux citadins de respirer une bouffée d'air pur. Au centre de la ville, il y a notamment les plaines d'Abraham, cet immense parc urbain est l'occasion de faire du ski de fond, de se promener et de faire du vélo, des pique-niques, du patin à roues alignées et de contempler le magnifique paysage.

L'été, cette destination attire des touristes de monde entier. Effectivement, à cette saison, les vacanciers profitent du climat tempéré, en découvrant des activités extérieures et des promenades dans des endroits exceptionnels tels que des jardins fleuris. Se promener au cœur de cette ville est l'activité passionnante des amoureux de la nature.

Le Québec propose en automne une activité sportive d'exception avec un par-

cours dédié aux cyclistes de tous niveaux, pour pédaler un après-midi sur la promenade de Samuel-De Champlain.

De nombreuses activités aquatiques sont à découvrir, au Village Vacances Valcartier situé en banlieue de la ville de Québec avec des glissades d'eau et piscine à vague. Les innombrables lacs et les rivières de la région permettent des baignades, et de faire des sports nautiques. La pêche est également une activité à pratiquer à cette période de l'année.

Le parc de la Chute-Montmorency offre une cascade d'attractions pour les touristes et les , il s'agit de leur lieu estival favori. Cette chute dépasse de près de 30 m (100 pieds) les chutes du Niagara. Ce parc est doté de sentiers pédestres, d'un téléphérique, d'un escalier panoramique, une via ferrata, une tyrolienne double et un pont suspendu. La région est débordante d'activités avec notamment la possibilité de faire de l'escalade, le parapente, le vélo tout-terrain, l'observation de sites naturels, et golf à quelques pas du vieux Québec, l'un des quartiers le

plus animé de la ville.

L'automne au Québec, avec sa douceur, est la période idéale pour la randonnée et observer les oiseaux dans leur milieu naturel et notamment les oies blanches qui s'arrêtent en masse à la Réserve nationale de faune avant de migrer vers le sud. Pour plusieurs résidents, la pêche et la chasse sont des activités pratiquées à l'automne.

En plein divertissement

Les parcs et les jardins de la région sont nombreux, et constituent des endroits réservés à la détente et à la découverte de panoramas fabuleux. Certains sont par ailleurs des sites d'ornithologie sans nom.

Les plaines d'Abraham est le premier lieu à ne pas manquer, il est fait partie de l'un des plus beaux parcs urbains au monde. Ces plaines sont officiellement nommées le Parc des Champs-de-bataille. A l'intérieur de ce lieu unique, se trouve un endroit de prédilection des photographes de mariage : le parc Jeanne d'Arc. Il y a, à

quelques mètres, l'une des tours Marcello (1810), et les sublimes massifs floraux attirent les peintres pour l'exposition de leurs œuvres. Pour les curieux, se trouve également un immense réservoir d'eau potable sous cette partie des plaines d'Abraham. Cet endroit considéré comme le premier parc historique national au Canada, crée il y a plus de cent ans, le parc des Champs-de-Bataille comprend les plaines d'Abraham (98 hectares) et le parc des Braves (5 hectares). Ce fut un lieu d'affrontement des français et britanniques.

Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles est reconnu pour son immense sentier pédestre de 32 kilomètres situé au bord de la rivière du lac Saint-Charles jusqu'au Vieux Port, et il y a notamment un incroyable oasis au cœur de la ville. La possibilité de cet espace permet de traverser un ensemble de parcs et de lieux historiques et touristiques rempli d'une variété d'oiseaux, et de plantes.

Le parc du Bois-de-Coulonge est devenu au XIXème siècle un haut lieu de l'horticulture en Amérique du Nord. Il servait comme lieu de résidence aux gouverneurs généraux.

Le Jardin de la villa Bagatelle permet d'admirer des plantes d'exception en découvrant un choix de végétaux de sous-bois. Au milieu d'immenses arbres, on remarque un ruisseau paisible et des allées bordées de fleurs sur un grand terrain pour observer la beauté du site. Il y a notamment le choix de visiter la villa.

Jardin Universitaire Roger-Van Hende est destiné aux amateurs d'horticulture où l'on trouve près de 4 000 espèces et cultivars de plantes d'Amérique, d'Asie, et d'Europe et sans oublier la flore québécoise.

Le jardin de Saint-Roch est une oasis de fraîcheur situé en plein cœur de la ville avec une chute d'eau incroyable et une multitude espèces de fleurs, d'arbres et d'arbustes. Ce jardin accueille généralement les travailleurs œuvrant dans le

Nouvo Saint-Roch, c'est un quartier qui a attiré de nombreuses entreprises technologiques.

Le Domaine de Maizeretz est à la fois un lieu historique et grand jardin paysager, les possibilités sont nombreuses, on peut contempler des expositions culturelles et éducatives, participer à des concerts, des visites des jardins floraux, et de l'arboretum, et notamment des activités de plein air. Onze kilomètres de sentiers pédestres sillonnent le parc et le marécage à travers des milieux naturels.

Le Parc Cartier-Roberval est reconnu comme un parc naturel où règne la faune et la flore. Des sentiers pédestres ainsi que des panneaux d'interprétation permettent une mise en valeur des lieux et de son histoire.

La Seigneurie de l'île d'Orléans, est un véritable oasis de verdure à Saint-François-de-l'île-d'Orléans situé dans au cœur d'un superbe domaine historique. Les jardins thématiques proposent une expérience sensorielle étoffée où chaque sens est simulé.

Les Jardins de Floressens situé en plein cœur de la région de Portneuf, ces espaces verts permettent de contempler la faune locale, aussi diversifiée avec une présence géante de plantes indigènes. Ils sont dotés de fontaines, des statues, des étangs fleuris. La visite est exceptionnelle pour passer du temps dans un jardin dotée d'une nature unique.

Ces parcs et ces jardins aux mille beautés représentent des lieux magiques pour les passionnés de la nature, grâce à leur environnement d'évasion et de détente.

L'île d'Orléans : une splendeur

Cet arrondissement historique stimule l'activité de la campagne québécoise avec ses somptueux paysages en bordure du



MARINA
HOTEL CLUB
GOLFE DE SAINT-TROPEZ




Chambre d'Hotel à partir de
49€ La Nuit
Wifi Gratuit



**Possibilité de chambre
avec TV et CLIM avec supplément**



**DANS UN PARC DE 13 HECTARES
AVEC PISCINE (Avril/Sept) - TENNIS
ANIMATION ADULTES - ENFANTS
(Juillet/Aout)
PING PONG - VOLLEY
BASKET - BOULODROME
RESTAURANT - BAR**

Info & Reservations
04 94 96 66 75
Rue de la Plage
Les Marines de Cogolin



fleuve Saint-Laurent situé à quelques pas de la région du Québec. Considéré comme le berceau de la Nouvelle-France, cette île est reconnue pour son expérience culturelle d'exception et d'un riche terroir. Ce pays marqué par ses temps immémoriaux, en surprend plus d'un avec la richesse et la qualité de son offre touristique. On peut à la fois déguster des produits de la ferme, en contemplant des innombrables paysages ressemblant à des cartes postales, et explorer le patrimoine historique et culturel. L'île d'Orléans est à la fois riche par sa qualité et sa quantité de produits, c'est pourquoi il s'agit de la destination pour l'agrotourisme. Depuis des siècles, les pêches impressionnantes, la fertilité du sol miraculeuse, l'implantation des cultures et les parties de chasse ont généré une notoriété en pleine expansion des ressources alimentaires. Grâce à ces nombreux produits d'appel, l'offre agro-touristique attire des milliers

de visiteurs venus spécialement pour découvrir les délices des nombreux producteurs du territoire.

Des paysages à en couper le souffle

L'île d'Orléans, offre une nature immense parsemée d'éléments architecturaux qui génère une belle collection de paysages. Elle est d'une superficie de 190 km², et dotée d'une forme oblongue caractérisé par un terrain plat avec un microrelief. Elle représente le point de rencontre de 2 régions physiographiques tels que : Bouclier canadien, Basse-Terre du Saint Laurent, chaîne des Appalaches et notamment de 3 domaines bioclimatiques (érablière à tilleul, érablière à bouleau jaune, sapinière à bouleau jaune). On remarque que 90% de sa superficie est ba-

sée sur l'agriculture, c'est pourquoi l'offre agro-touristique est devenue surprenante. Il y a notamment l'omniprésence du fleuve qui joue un rôle essentiel dans l'évolution de l'île mais aussi sur la vocation de ses villages et l'évolution de ses paysages. Le climat est aussi important dans le mode de vie des québécois.

Que faire sur l'île ?

Bénéficiant d'une notoriété grandissante due à la qualité et la quantité des produits du terroir, l'île d'Orléans regorge notamment d'une panoplie d'activités et d'événements accessibles. En effet, les opportunités de découverte et de plaisirs ne cessent de plaire, qu'il s'agisse des activités de plein air, des événements, des visites dans la nature, elles continuent d'en captiver plus d'un, une idée qui nous donne envie de prolonger le séjour.

Sublimez vos bouteilles de champagne et vos bouteilles de vin en toute occasion

Pensez Chamly !

Des bouchons de luxe, esthétiques, pratiques et décoratifs

Du haut de gamme, made in France

Personnalisables aux noms et couleurs de votre société

Pour les fêtes, les anniversaires, les cadeaux surprises

Ils feront toujours plaisirs et seront appréciés à leur très juste valeur

**Offre spéciale
CE**

Collection champagne



Collection vin



Salon CE

NATIONAL

LE RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CE ET
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

S'INFORMER
DÉCOUVRIR
ÉCHANGER
RENCONTRER

LES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL
CHANGENT DE VISAGE...

PARIS

PORTE DE VERSAILLES

20 > 22 MARS 2018

3 JOURS | 400 EXPOSANTS | 30 CONFÉRENCES

SOLIDAIRE
RÉFORME
DU CODE DU
TRAVAIL,
COMITÉ
SOCIAL &
ÉCONOMIQUE
ORDONNANCES
ACTUALITÉ
BIEN-ÊTRE
DU SALARIÉ
FUSION
DES IRP
IDÉES
NOUVEAUTES
INSTANCE UNIQUE
CONSEILS

...PRÉPARONS-NOUS
ENSEMBLE

29 SALONS

IL Y A FORCÉMENT UN SALON PRÈS DE CHEZ VOUS !

VOS RENDEZ-VOUS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018



Salons  **NATIONAL**

PARIS - PORTE DE VERSAILLES
20 - 21 - 22 MARS 2018

LE SALONSCE NATIONAL



Salons 

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

LES 14 SALONSCE REGIONAUX



France 

LES SALONS DES ÉLUS DE CE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

LES 14 FRANCECE

DÉCOUVRIR

OU REDÉCOUVRIR

LE PORTUGAL

« *Seja bem vindo,
Obrigado !* »

Par Mauro Frosi

Pour essayer de mieux connaître le Portugal, rappelons nous que ce pays, ce peuple fut pendant longtemps le plus grand empire commercial du monde et dura près de 550 ans, il commença en 1450 et fût l'empire qui s'éteignit le dernier jusqu'en 1999 et qui vit le Timor Oriental l'un des derniers territoires d'outre-mer se séparer des Portugais en 1999.

La vie est ce que nous en faisons, les voyages ce sont les voyageurs eux-mêmes, ce que nous voyons n'est pas fait de ce que nous voyons, mais de ce que nous sommes ! (Fernando Pessoa 1888/1935, un grand poète et une figure des plus originales de la littérature Portugaise du XXe siècle)



LOCATOUR

APPARTEMENTS

CAMPINGS

CHALETS

CLUBS VACANCES

HÔTELS

RÉSIDENCES

MAISONS & VILLAS

OUVERTURE DES VENTES ÉTÉ 2018

Locatour propose à vos salariés
**plus de 32 000 offres en France,
Espagne, Italie et Portugal**

LE PÔLE CE & COLLECTIVITÉS

vous accompagne dans vos projets : linéaires, allotements, groupes,
vente en catalogue ouvert et bouquets thématiques.

VOS CONTACTS

PARTENARIATS INDIVIDUELS

ceindiv@locatour.com

☎ 01 73 29 20 26

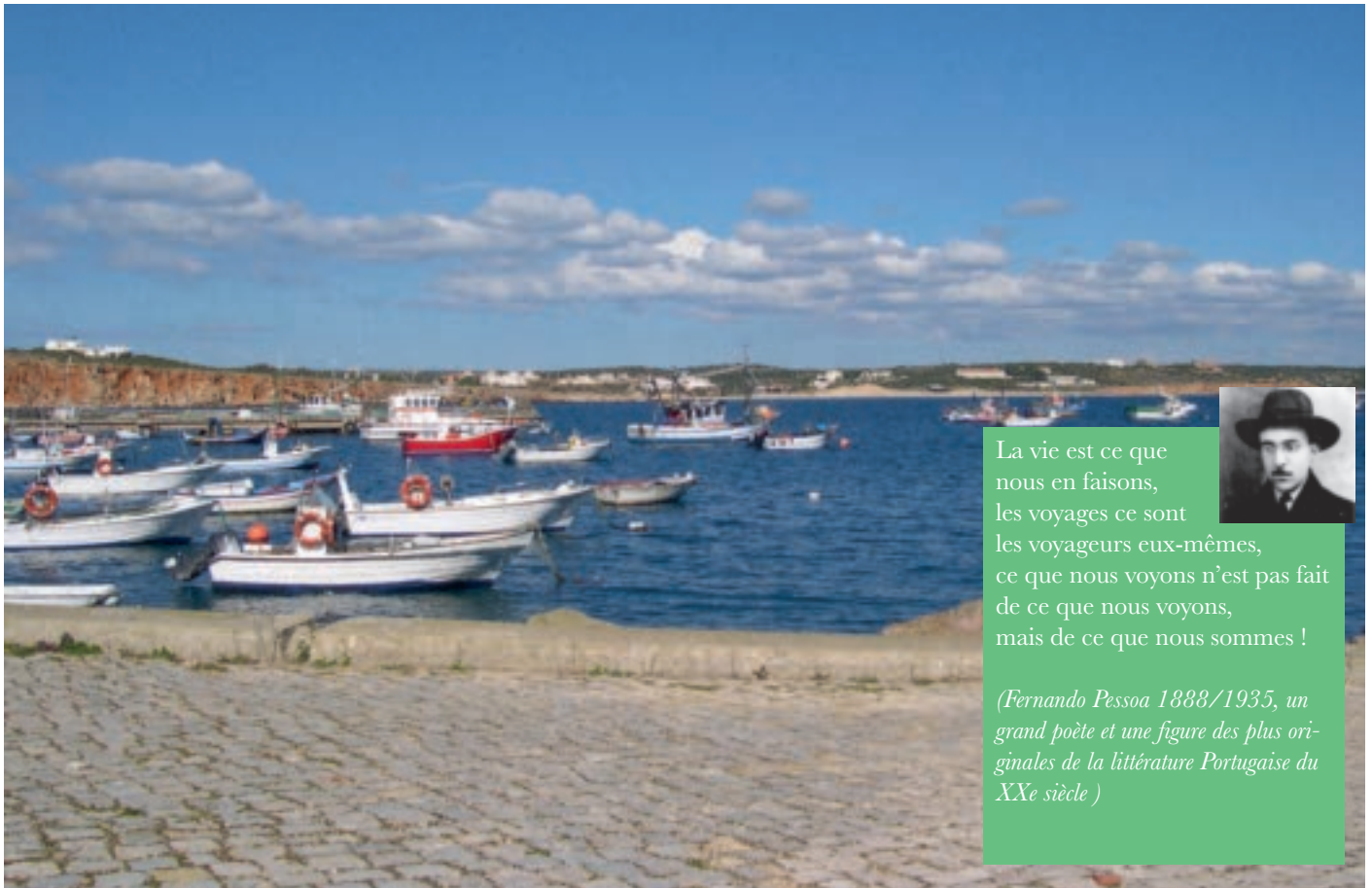
GROUPES

groupes@locatour.com

☎ 01 73 29 20 34

LOCATOUR

Rendez-Vous avec la liberté



La vie est ce que nous en faisons, les voyages ce sont les voyageurs eux-mêmes, ce que nous voyons n'est pas fait de ce que nous voyons, mais de ce que nous sommes !

(Fernando Pessoa 1888/1935, un grand poète et une figure des plus originales de la littérature Portugaise du XXe siècle)

Un peu d'histoire

Quelques dates à retenir

XV au IX^e siècle av JC : Construction du port qui s'appellera Olissipo (ville de Lisbonne) Installation de marchands Phéniciens

VII^e siècle av JC : Arrivée des Grecs sur la côte sud (région de Seville)

VI^e siècle av JC : Peuple Celtibère (fusion entre Celtes et d'Ibères)

VI^e siècle av JC : A l'ouest s'installent les Lusitaniens (ancêtres des Portugais)

III^e siècle av JC : Les Carthaginois envahissent la péninsule

218 av JC : Arrivée d'une civilisation très développée-l'Épopée Romaine

IV^e au V^e siècle ap JC : Apogée Romaine, et nouvelle religion le Christianisme

IV^e au V^e siècle ap JC : effondrement de l'empire Romain, commencent alors les invasions barbares (Suèves -Wisigoths)

624 : Les Wisigoths unifient la péninsule

710-711 : Guerre civile chez les Wisigoths qui désunifient la péninsule

711 : Cette guerre civile profitera au

peuple Maure, commence alors l'invasion Arabe 732 : Début de la reconquête 1086-1095 : Alliance Léon de Castille et Henri de Bourgogne Création du comté de Portucalense

1112 : Mort d'Henri de Bourgogne-Alphonse Henriques fils d'Henri se proclame nouveau comte de Portucalense.

1143 : Alphonse Henriques à la conférence de Zamora proclame le Portugal état Indépendant

Malgré de nombreuses batailles entre portugais, puis à nouveau avec les maures, le Portugal survivra.

1249-1580 : en 1249 le Portugal deviendra le premier pays d'Europe unifié Premier essor économique et centralisation du pouvoir à Lisbonne, développement des communes et de l'agriculture sous l'impulsion du Roi Dom Dinis appelé le laboureur !

Le pays prospère sous le règne de Dom Dinis et Dom Fernando ; l'industrie navale va connaître un vrai développement.

La date importante à retenir c'est 1411 pendant la guerre de 100 ans qui met presque à sac l'Europe entière, le Portu-

gal s'enrichit en fournissant à l'Europe tous les ravitaillements dont elle a besoin, mais le Portugal ne s'arrêtera pas là et commencera la découverte des pays lointains et de ses richesses.

FIN DU XV^e : Le Portugal est en passe de devenir le pays numéro un au monde, du commerce financier et agricole Dom Jao II et Dom Manuel vont lancer la découverte du Monde : l'Afrique, l'Océanie, l'Asie et L'Amérique.

1580 : Le Portugal domine la majeure partie du Monde grâce à ses colonies ; c'est lui qui organise le commerce mondial (création de comptoirs à Mombassa, Malaga, Goa, Omuz Arguim, Macao, Mina, Timor...)

1910 : Manifestations de la population portugaise et le 5 octobre 1910 éclate la révolution. La monarchie depuis 7 siècles tombe et avec elle celle du roi Dom Manuel II La république est proclamée, élection des députés et création d'une nouvelle constitution.

1965 : Mécontentement surtout dans les colonies d'Afrique, Salazar n'est pas au mieux question santé et son régime dic-

tatorial commence à s'essouffler, on nomme Marcelo Caetano à la tête du pays, mais les choses vont s'empirer. 1974 : La guerre devient sanglante tant la résistance des colonies est importante, le 25 avril une révolte pacifique des soldats a lieu à Lisbonne et cela va entraîner la chute de cette dictature 1975 : Après la Révolution des Œillets, l'empire portugais commence à se déchirer 1976 : Naissance d'une vraie démocratie de l'IIème République avec la nouvelle constitution 1986 : l'apogée du commerce et de la puissance économique, mais qui marquera aussi le début de l'effondrement de la suprématie commerciale du Portugal 1986 : Entré du Portugal dans la CEE avec Mario Soares

Le Portugal aujourd'hui

Il est vrai que le Portugal après le sauvetage financier de 2014, a fait beaucoup d'efforts avec ses réformes structurelles, une croissance pour 2017 de 2,7 %, improbable mais réelle, saluée même par le commissaire Européen Pierre Moscovici et pourtant le gouvernement avait opté pour une politique contre l'austérité, le Socialiste ANTONIO COSTA a mené une politique de rupture il a réuni une coalition avec une mixité à gauche ce qui ne s'était jamais vu (parti communiste, écologistes, gauche radicale ...). Depuis 2013 le gouvernement a également mis sur les retraités toute Europe confondue qui voulaient s'installer au Portugal, avec des avantages fiscaux non négligeables, il a aussi relancé l'emploi en réformant le code du travail notamment en supprimant les comités d'entreprises, les représentants syndicaux et toutes les réunions formelles dirigées par les délégués du personnel. Ces réformes ont eu pour effet en quelques années de renverser la courbe du chômage passant de 13% en 2014 à 8,8% en 2017. Aujourd'hui le Portugal a pour objectif la qualité de ses produits pour le développement industriel, le textile et le marché de la chaussure. Le développement massif du tourisme est également l'une des options qui porte

déjà ses fruits puisqu'on constate déjà une hausse de 12% pour 2017, d'ailleurs un projet immobilier de plus de 200 hôtels de luxe est en cours.

Passport Géopolitique

Nom officiel : Republica Portuguesa
 Régime : Régime parlementaire monocréméral (système parlementaire à une seule chambre)
 Président de la République : Marcelo Rebelo de Sousa
 Chef du Gouvernement : Antonio Costa
 Superficie : 92.230 km² (France métropolitaine 552 000 km² / 6 fois plus)
 Population : 10 303 265 habitants (2017)
 Croissance démographique négative : (-) 3,1 %
 Capitale : Lisbonne
 Villes principales : Lisbonne, Porto, Braga, Amadora, Almada, Coimbra, Aveiro, Queluz Guimaraes
 Langue officielle : Portugais
 Monnaie : € Religion : Chrétienne en majorité, mais le Portugal reste un état séculier (qui ne soutient aucune religion)
 Exportations /Importations (France Diplomatie) France Portugal (2016) : 6010,2 M€
 Portugal France (2016) : 10.116,8 M€

Les principales régions touristiques

Porto et le Nord

Pour ce qui concerne les villes principales on retrouve Guimaraes, Coimbra, Braga, Fátima, Batalha et Aveiro... et bien sûr l'incontournable ville de Porto, si vous parlez de Porto, il nous vient à l'esprit immédiatement deux qualificatifs "ville extravagante" et "ville festive" avec sa vie nocturne et son immense héritage historique, elle est devenue l'un des endroits d'Europe les plus attractifs, où l'on peut assouvir sa curiosité et se réconcilier avec la nuit. Vous pourrez découvrir Ribeira : le plus vieux quartier de la ville, avec ses vieilles maisons, ses ruelles où les pavés font retentir chacun de vos pas, l'incroyable vie nocturne de Porto avec ses restaurants gastronomiques et ses boîtes de nuit pour tous les goûts. Les dégustations dans les nombreuses caves de vins de Porto, où vous pourrez y découvrir la fabrication méticuleuse et la préparation traditionnelle du Porto, et pour les grands amateurs dégustez quelques vins du meilleur cru ! Autant de villes qui entretiennent la richesse de cette région, peut-être l'une des régions les plus riches en faune et en





flore, si vous recherchez les espaces, la nature, les vues imprenables et les activités en plein air, alors vous êtes au bon endroit mais aussi si vous voulez enrichir votre culture historique vous découvrirez de nombreux sites classés parmi les meilleurs par l'UNESCO : Guimares et son centre Historique, le couvent du Christ à Tomar, le Monastère de Batalha, le sanctuaire de Notre-Dame de Fátima, Coimbra première capitale du Portugal XVIème siècle, qu'on appelait la citadelle du savoir, le Monastère de la Sainte Croix qui abrite notamment la tombe du premier Roi de Portugal, Fátima et son sanctuaire du XXIème l'une des plus célèbres petite ville du pays depuis 1917, suite aux différentes apparitions de la Vierge Marie.

Nous oublierons forcément quelques villes et villages dans ce dossier mais ne passez pas à côté d'Óbidos, cette cité médiévale classée monument historique ; vous pourrez vous promener sur les remparts de cette ville fortifiée jusqu'à la rue principale d'Óbidos (Rua Direita) jonchée de marchands, profitez pour admirer l'art artisanal de cette région et n'ou-

bliez pas de dégustez la fameuse (liqueur de cerise / griottes) et son chocolat fin. Découvrez aussi le petit village de pêcheurs de Nazaré et arrêtez-vous pour y déguster une bonne assiette de poissons.... Enfin entrez dans la région de Haut Douro que l'on pourrait appeler " routes des vins" et le parc national de Peneda-Gerês (72000 hectares)

La Costa de Prata (côte d'Argent)

La Costa Prata en fait commence dans le nord et se termine à Ericeira qui se trouve plutôt au sud du pays ; on l'appelle la côte d'argent par la couleur de ses plages qui sont dorées et situées tout le long d'une côte rocheuse qui commence dans la ville d'Espinho, on peut y découvrir d'innombrables petits villages très représentatifs de la région et très pittoresques malgré une côte très rocheuse avec ses nombreux cours d'eau laisse la place à une végétation très dense et resplendissante. Cette région commence à être très connue pour l'investissement immobilier mais aussi pour son développement touristique grâce à de nombreuses stations balnéaires de grande qualité qui

bénéficient de très grandes et belles plages et de baies exceptionnelles comme celles de Salir do Porto ou de Sao Martinho do Porto

La région de Lisbonne

Lisbonne et sa région c'est aussi une des plus belles côtes du Portugal (la Costa de Lisboa) avec ses plages qui n'ont rien à envier à celles de l'Algarve !

Plage de Tamariz Estoril, Cascais

Plage de Carcavelos Cascais

Plage de Carcavelos Cascais

Plage du Sable Blanc (Praia da Areia Branca) Lourinhã

Plage de Galapos Setúbal

Plage de Figueirinha Setúbal

Plage de São Julião Sintra

Plage de Magoito Sintra

Plage d'Adraga Sintra

Plage de Guincho Cascais

Plage du Meco Sesimbra, Setúbal

Lisbonne : la ville aux sept collines,

comme chacun le sait, c'est avant tout la digne représentante du Portugal, celle qui en est son emblème, sa capitale, cette cité pleine de charme avec son quartier de

Belém et sa fameuse tour ; c'est presque là que toute l'histoire des découvertes a commencé, d'où les caravelles entamaient leurs périples, ces bateaux mythiques toujours prêts à défier les océans. Lisbonne c'est aussi l'église du monastère des Hiéronymites et son cloître construit en l'honneur du retour de Vasco da Gama des Indes.

Bien sur Lisbonne ne serait pas Lisbonne sans ses quartiers populaires, l'Alfama la partie Mauresque appelée ville blanche, ou vous pourrez marcher de longs moments à travers d' étroites ruelles ou l'odeur particulière et les nombreux parfums vous accompagneront tout le long de votre marche, le vieux quartier du Belvédère de Santa Luzia, les nombreuses petites places avec ses vieilles maisons, Arrêtez vous à l'ancienne Expo 98, au parc des Nations (Parque das Nações, et sans oublier le cœur de la ville avec sa grande place du Rossio et son improbable ascenseur, la place du Commerce (la Praça do Comércio) et la rue Augusta ou se trouve vraiment toute l'animation de cette ville, le véritable cœur de Lisboa. L'Algarve

Le sud du Portugal est surtout connu pour ses grandes stations balnéaires comme Albufeira, Vilamoura ou Lagos, Albufeira c'est l'Ibiza de la côte de l'Algarve, pour sa plage bien sûr, mais surtout pour y faire la fête, suivi de près par Vilamoura et sa plage de Praia da Falésia, c'est la région de Vale do Lobo la plus bourgeoise et raffinée grâce notamment à ses parcours internationaux de golf (Old Cours) mais le golf en Algarve est omniprésent également autour d'Albufeira ou Quarteira. Si vous recherchez des petites stations, il faut aller vers Praia da Luz, Carvoeiro, Tavira, Alvor et plus près d' Albufeira, Olhos de Agua avec ses falaises rouges et, pour un peu plus de tranquillité, Burgau, Vila Nova de Milfontes et Vila Real de St Antonio. Mais l'Algarve est aussi une région où la culture et l'histoire ont fait leur chemin : cette région vous offrira d'autres possibilités que la baignade ou la fête ; les villes sont pleines de surprises et la beauté de ses villages blancs, Monchique, Alte, Odeceixe, le château médiéval de Castro Marim avec sa vue imprenable depuis ses remparts. L'Algarve c'est le croisement

de la culture Portugaise avec le progrès, la tranquillité et l'excès !

Passeport pratique

LA LANGUE

On retrouve évidemment la langue Lusophone au Portugal à Madère et aux Açores, mais c'est aussi une des langues les plus parlées à travers le Monde, elle est aujourd'hui à la (5ème ou 6ème place) : Afrique : Angola, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau (Bissau), Cap-Vert, Mozambique (Maputo), Sao Tomé et Principe Amérique du sud : Brésil Océanie : Timor-Oriental (Dili / archipel Indonésienne) Malaisie : (Malacca) Chine : (Macao) Inde : (Goa, Daman, Diu)

FORMALITÉS ET CONSULAT

Pour les ressortissants de l'Union Européenne et Suisse, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour se rendre au Portugal.

Visa : Aucun visa n'est requis pour séjourner au Portugal.

Consulat du Portugal : 6, rue Georges-





LE FADO

Depuis la naissance DU FADO dans le quartier de L'Alfama à Lisbonne les Fadistes (chanteurs de Fado) n'ont eu de cesse de transporter cette mélancolie ; ce chant populaire qui parle de la vie telle qu'elle peut être, farouche, dure, de chagrin, de nostalgie, de jalousie, de morts et de passé pleine d'amour abouti ou non ! c'est aussi le chant de l'exil et du dictateur Salazar.

MUSIQUE

Amelia Rodrigues représente encore aujourd'hui l'une des chanteuses populaires mondialement connue qui a su faire aimer la musique Portugaise et pas seulement le Fado mais avec d'autres genres musicaux que l'on retrouve bien souvent en Occident.,

QUELQUES MOTS PRATIQUES

Comment ça va ? : Como você está
 Bienvenue : Bem-vindo
 Ça va : Isso vai
 Bonjour : Oi
 Bonsoir : Boa noite
 Au revoir : adeus, tchau
 Oui : Sim
 Non : Não
 Vin du terroir : Vinho do país (terra)
 Ami : Amigo
 Chéri : caril nu
 Français : Francês (pessoas francesas)
 Parisien : Parisense
 Boîte À Lettre : Correios
 Timbre : selo
 Quelle heure est-il ? : Que horas ele
 Combien ça coûte ? : Quanto Custa
 Jolie : bonita, linda, bela
 Aujourd'hui : hoje, actualmente, agora
 Demain : amanhã
 Un verre s'il vous plaît : Um sil de copo o agrada
 Merci : Obrigado, Obrigada

TRANSPORTS

LES ROUTES : (estradas)

Bon état des routes en général, les limitations de vitesses ressemblent plus ou

Berger, 75017 Paris. Tél. 01-56-33-81-00 (du lundi au vendredi de 8h30h 12h45 et de 14h à à 15h30)

Ambassade du Portugal : 3, rue de Noisiel, 75016 Paris. Tél. 01-47-27-35-29 (du lundi au vendr. de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

Office national de tourisme portugais : tél. 01-56-88-31-90 - info@visitportugal.com

SANTÉ / VACCINS

Aucun vaccins obligatoires pour les Européens

Comme à chaque voyage, il est toujours prudent de vérifier vos vaccins (à jour)

Hépatite B - DT Polio- Tetanos

Enfin par précaution :

Répulsifs anti-moustiques

Carte européenne d'Assurance Maladie nécessaire pour le remboursement des soins à l'hôpital)

Prix d'une consultation : entre 25 et 35 €

Urgence : il vaut mieux aller dans les Centres SAP/CATUS (indiqués par une croix rouge) pratiquement dans chaque ville car les hôpitaux sont bien souvent très chargés.

MONNAIE / BANQUES

Monnaie : l'Euro

Ouverture des banques du lundi au vendredi de 8h30 à 15h/16heures.

DECALAGE HORAIRE

Il y a 1h de moins entre le Portugal et la France : exemple 0h00 à Paris, il est 23h00 à Lisbonne hiver comme été.

COURANT ELECTRIQUE

Le courant est du 220 V (prises européennes) Nota : si vous voulez faire du camping : s'équipez d'un adaptateur

BOITE A LETTRES (Correios) Courrier vers l'Europe (timbre à 0,80 € en courrier normal).

POURBOIRE

Les pourboires sont toujours appréciés, surtout dans les petits villages

TELEPHONE

France-Portugal : 00 + 351 + numéro du correspondant. Portugal France : 00 + 33 (indicatif de la France) + numéro du correspondant sans le 0.

PORTABLE & WIFI

Les réseaux sont fiables Nota : Pour diminuer votre facture il n'est pas utile d'acheter une carte SIM locale

moins à celles de la France : autoroute 120 km/h routes principales 100 km/h 90 km/h nationales 50 km/h en agglomération

LOCATION DE VOITURES (aluguel de carros) Hertz, Avis ou Budget sont présentes et l'on peut bien réserver depuis la France ou au Portugal.

LE TRAIN (comboio) Au Portugal on prend le train, surtout à Lisbonne, Porto ou Faro ou pour la ligne qui relie Lisbonne à Coimbra-Guarda,

Trains existants

- Les Rapides : Les Intercidades (intercités),
- Les Plus fréquents : (Regionais/Urbanos régionaux /urbains),
- Les Omnibus (inter-Regionais inter-régionaux)
- L'Alfa Pendular (train pendulaire) le VIP des trains portugais qui traverse le Portugal du Nord au Sud (Braga, Porto, Aveiro, Coimbra, Santarém, Lisbonne, Albufeira et Faro ...), même si on l'appelle train à grande vitesse il n'atteint jamais que 220 km/h mais arrive à franchir les courbes à grande vitesse grâce à son système pendulaire

L'AUTOCAR (autocarro)

Le Portugal a un excellent réseau de bus qui dessert avec des autocars confortables avec air conditionnée (Pullman)

Nota : plus fréquents que le train, mais un peu plus chers.

Quelques transporteurs : Rede Expressos, Eva, Renex et pour les lignes internationales Eurolines que l'on connaît aussi en France.

Lisboa Card ou la Porto Card : A Lisbonne et Porto des cartes de réduction donnent droit aux transports illimités et aux entrées de certains musées.

Pour les personnes âgées à partir de 65 ans et les handicapés ont un tarif à 50 % Il existe aussi une carte jeune et étudiant avec des réductions de 60 % pour les musées nationaux ou demi-tarif avec la carte internationale d'étudiant ISIC

L'AVION (avião de passageiros)

Principales compagnies /desservant Lisbonne, Porto ou Faro TAP : compagnie nationale, Air France, Lufthansa, Austrian Airlines, Iberia, Royal Air Maroc, Luxair, KLM, Aer Lingus, SAS, Brussels Airlines, Ryanair, Vueling, Aigle Azur, British Airways
Eurowings / Jet2 ...

Prix pour exemple (dans la moyenne des moins chers) :

Paris /Porto (75 €)

Paris /Faro (45 €)

Paris /Faro (45 €)

Passeport Culinaire

Les restaurants

Restaurants populaires à moins de 10 € à 15 €.

Restaurants supérieurs en qualité entre 15 et 25 €

Restaurants (qualité et un cadre) : de 25 à 45 €.

Amuse bouches (Petiscos) et Hors-d'œuvre

Nota : les "kémia" appelés Petiscos (amuses-bouches olives, pâtés, fromage de chèvre, charcuterie ...), avant les repas, ne sont pas comptés dans le prix du menu et sont facturés.

Vous avez de nombreux hors d'œuvres servis un peu comme en Espagne sous forme de tapas, des salades de légumes, de la viande en croquettes (croquettes de viande), des accras, ou des pasteles de morue (bacalhau) et d'autres croquettes frites ou en beignets.

Egalement en hors d'œuvre des assiettes de fruits de mer ou d'escargots. Mais les entrées préférées restent incontestablement au Portugal : la soupe (sopa) de légumes ou la soupe de poisson avec des légumes grillés et une larme d'huile d'olive régionale.

Les poissons

Le ou les plats de MORUE (bacalhau) : façon familiale, au four, ou plus sophisti-

quée, c'est le plat incontournable de la cuisine Portugaise, le plat le plus cuisiné du pays de mille façons différentes.

Morue au four : (a gomes de sá)

Morue parmentière : (à brás)

Morue bouillie : (cozido)

Morue au barbecue : (assado na brasa)

Ces plats sont souvent souvent accompagnés avec : oignons, pommes de terre, huile, ail, olives noires, lait, œufs durs , persil, œufs brouillés

Beaucoup d'autres poissons au Portugal sont cuisinés :

En grillades (grelhados), en ragoût ou en une fameuse bouillabaisse selon les régions (caldeirada)

Dans l'Algarve, les fruits de mer sont préparés à la façon paella à base de riz (arroz de mariscos) ou (arroz de tamboril)

Dans la région de l'Alentejo ils sont cuisinés avec de la lotte ou avec des courtes (lingueirão)

Le plat du pêcheur : plat typique dans les petits villages de pêcheurs (açorda de mariscos), œufs, huile, ail, coriandre, palourdes cloisses et crevettes et sans oublier les épices.

Les palourdes (amêijoas) sont très appréciées au Portugal et sont servies dans beaucoup de restaurants

Les viandes

Commençons d'abord par le fameux potage National à la saucisse (caldo verde) avec pommes de terre et choux émincés (attention aux épices selon les régions)

La viande la plus consommée au Portugal est de loin la viande de porc (carne de porco)

Le cochon de lait (leitao), côtes ou côtellettes et le filet (lombo)

Le steak frites : (bife à portuguesa) avec des tranches de bacon

Le Poulet grillé aux piments (frango piri piri)

Le Poulet à la braise (frango no churrasco) que l'on trouve dans les churrasarias

Le Pot au feu (cozido à portuguesa) à manger froid ou chaud

L'Agneau /Mouton (cabrito) surtout dans le nord du pays

LE CAFÉ

Le café au Portugal, fait parti de la vie quotidienne des Portugais, en expresso, avec du lait, long ou serré, l'Italie c'est fait une réputation de son café, mais le Portugal je crois n'a rien à lui envier, le café dans chaque région est excellent !

N'hésitez pas à demander un morceau de pain au maïs (broa de milho) que l'on trouve surtout dans la région des vignobles Porto et le Nord.

Les fromages

Les fromages de lait brebis et de chèvre sont les plus consommés : Alcobaca, Alentejo, Alverga, Azietao, Beja Tomar, Cabreiro...

Les fromages de lait de vache : Alvorca, Bola Alentejo, Branda De Cachena, Ilha, Pico, Saloio...

Les desserts et pâtisseries :

Toucinho do Céu (lard du ciel)

Leite creme (crème dessert)

Pão de Ló (gâteau)

Arroz doce (riz au lait)

Ovos moles (dessert aux oeufs)

Bolo Rei (gâteau des rois)

Bolo Rei (gâteau des rois)

Les miels

Au Portugal vous trouverez du miel de grande qualité et de nombreux petits producteurs qui vendent tout au long des chemins des miels différents.

Boissons

Le vin

Aujourd'hui le Portugal propose des vins de qualités et une trentaine ont déjà reçu l'appellation de vins d'origine.

Quelques très bons vins blancs : Mirabilis, Redoma, Niepoort de la région de Douro, Vidigueira.

Quelques très bons vins rouges : Alicante Bouschet, vinha de Lordelo, Quinta da

Touriga, Quinta de Gavoisa, le Pintas cuvée 2013, le Quinta Vale Dona. Maria, Douro de Sogrape est un vin rouge assez léger et très fruité. Le cépage principal est le touriga nacional.

Le vin vert

Le Vinho Verde pétillant et léger les vignobles sont plutôt situés près des villes de Moncao, Braga, Basto Penafiel, Amarante et Lima au Nord Ouest du Portugal ou se trouve les cépages de l'Alvarinho, Trajadura ou du Loureiro

A noter : Il existe au Portugal deux institutions d'appellation contrôlées (Instituto do Vinho do Porto uniquement pour le Porto) et l'Instituto da Vinha et do Vinho) pour les vins en général

Le Porto

Originaire de la vallée du Haut-Douro le Vin de Porto est certainement l'Ambassadeur le plus connu et le plus ancien au monde, il existe plus de 200 marques, exemple de quelques unes des plus grandes marques d'exportations : Andresen, Calem, Cruz, Ferreira, Ramos Pinto, Fonseca, Niepoort, Offley, Rozès, Taylor's...

Quelques Grands vins de Porto (20 à 30 ans d'âge / entre 60 et 250 €) :

Ramos Pinto Tawny 20 ans

Sandeman Tawny 30 ans,

Graham's Tawny 30 ans

Taylor's, Tawny 1964,

LBV Vintage Quinta do Noval, 2011

Apéritifs & digestifs (autre que Porto)

Le moscatel : vin blanc doux

Beirão : liqueur nationale légèrement anisée.

Le Brandy Mel : mélange de brandy et de miel assez doux La ginja / ginjinha : alcool à base de griottes L'amêndoa amarga : douce liqueur d'amande région de l'Algarve. Très doux.

Les bières : Super Bock : existe aussi au citron.

Cristal : une blonde assez légère. Imperial : blonde souvent à la pression.

Sagres : blonde, rousse ou Bohemia.

Passeport Insolite et itinéraire

Pour les amateurs de corrida (la corrida), sans mise à mort du taureau (ce qui est plutôt bien) d'Avril en général (Pâques) jusqu'à Octobre (Toussaint) Les cours de TORERO de José Falcao

Casa dos « Ovos Moles » em Lisboa Les endroits sont nombreux pour des dégustations

Gâteau de crème typique de Lisboa (Pastéis de Belem)

Gâteaux de fromage typique (Queijada)

Dégustation des vins du Ribatejo, et de vin Porto dans de nombreuses caves que vous ne manquerez pas de croiser

Découverte des funiculaires ou ascenseurs de la ville de Lisbonne .

Près de Coimbra : visite de Portugal dos Pequenitos (Portugal miniature)

La rivière Mondego : Promenade en bateau, sur la rivière Mondego

Porto Croisière : (des 6 Ponts sur le Douro)

Porto/Regua Croisière : avec repas gastronomique sur le Douro,

Aveiro : promenade sur des barques populaires (Moliceiros) et toutes colorées

Tomar : Convento de Cristo

Guimares : visite du Château

Braga : la Chapelle et le musée de la Cathédrale

Lisbonne : Le Château de San Georges

Batalha : Cloître du monastère

Lisbonne : Si vous êtes aussi amateur de faïence, vous pourrez visiter une des fabriques de carrelage

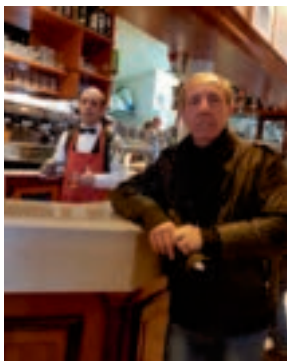
Sobreiro : morceaux de scènes rurales miniaturisés (Aldeia típica de José Franco)

Les îles presque inconnues de l'Algarve

La réserve de Ria Formosa

L'île de Culatra (1000 habitants)

Côte ouest de l'Algarve : Ses falaises de couleurs, ses magnifiques criques, somptueuses plages de rêve.



Par Mauro Frosi

POINT DE VUE DE L'EXPERT

LOI TRAVAIL & LES « RADIOS COMPTOIRS »

PLUS DE JUSTICE SOCIALE ?

Ressenti et situation, après quelques mois de discussions

A travers les cafés d'Île de France et les bistrotis Parisiens, nous avons essayé de récolter les impressions et les sentiments de citoyens comme vous et moi à travers des conversations de bar pour voir comment la loi travail a vécu cette période, cette traversée populaire et quelques en sont les principaux ressentis !

Les questions que nous avons retenues et le plus souvent, qui ont animé les principaux débats... fallait-il oui ou non revoir les 3000 pages du code du travail ? Fallait-il réécrire complètement « l'histoire du travail » ? Après des centaines de combats, de revendications, d'affrontements, améliorer la vie des salariés dans les entreprises bien sûr ! Fallait-il remettre en question certains acquis sociaux ? Les patrons s'en mettent plein les poches !

Pour une grande majorité on a pensé que oui il le fallait ! que le code du travail était trop lourd, que les procédures prud'homales étaient trop longues et pénible, qu'il fallait sortir de ce guêpier, qu'il fallait que gouvernants, patrons et syndicats se mettent à la même table ; ils l'ont fait et pour la plupart des dialogues résonnant autour des comptoirs, on a entendu plutôt de la bienveillance autour de cette réforme, on évoque souvent une aspiration à l'aboutissement d'une paix sociale, un grand désir d'avancer dans une dynamique collective, on encourage même la relance de l'économie française.

Si l'on prend les grands sujets de cette loi, le licenciement économique arrive en numéro un : c'est le grand débat qui alimentait et suscitait le plus de questions et les plus ardentes discussions des « bords du comptoir »...
...Les explications rationnelles ou irration-

- nelles d'un licenciement économique
- Peur d'être victime d'abus de licenciement
- L'impression que le CDI va se transformer de plus en plus en CDD
- Le dialogue ou l'affrontement systématique patrons-salariés
- La polyvalence, la proximité de son lieu de travail ou la mobilité
- On licencie pour faire plus de bénéfice, où va l'argent de la distribution des bénéfices

Bien sûr dans les grandes lignes, d'autres sujets importants, mais un peu plus compliqués ont été abordés (voir résumé ci-dessous)

Droit à la déconnexion

Assurer le respect des congés, du temps de repos, est ce que cela suffira pour équilibrer sa vie professionnelle et sa vie familiale.

L'ère du numérique

l'ère du numérique viendra bousculer nos habitudes, notre façon de faire et de penser « le travail » un exemple le télétravail, le compte personnel d'activité...

Le Handicap

Ce monde un peu méconnu que l'on croit en dehors du système ; Qui pense que les handicapés ont besoin de travailler ? 18 à 20 % sont au chômage, oui on va renforcer la prise en compte du handicap.

Les branches professionnelles

Qu'est-ce qu'une branche professionnelle ? Large sujet sur les conventions collectives de mêmes secteurs d'activités... branches professionnelles

Les groupements d'employeurs

Sujet non abordé : TPE PME (touche surtout certaines catégories de personnes)

Apprentissage

C'est l'unanimité sur ce sujet, oui il faut revenir à l'apprentissage des jeunes, mais aussi des moins jeunes ! Nouvelles dispositions de la loi travail qui prône la modernisation du dialogue social et la sécurisation des parcours professionnels

Emplois saisonniers et travail détaché

Ce sont des débats que l'on a retrouvé plutôt lorsque des groupes d'individus appartiennent plutôt à des professions libérales, du transport, de restauration, du BTP ou du monde agricole...

Médecine du travail

Pas de commentaires et pourtant une réforme est prévue

Temps de travail

Très discuté, oui aux heures supplémentaires, oui on ne touche pas aux 35 heures, oui à la modulation, oui pour plus de souplesse aux entreprises, chacun fait son aménagement personnel !

Formation professionnelle et formation professionnelle handicap

Ce qui domine les débats c'est de savoir que dans certaines branches il y a du travail et donc tout le monde est d'accord pour que la formation se penche sur ces niches qualifiées ou peu qualifiées : l'éducation, la santé, les services à la personne, l'ingénierie de pointe.

Ordonnance du 22 septembre 2017 n° 2017-1387 (Ministère du Travail)

Un licenciement économique pour motif économique effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation ou d'une modification, refusée par le salarié, d'un élément essentiel du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques, à des mutations technologiques, à une réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité ou à la cessation d'activité de l'entreprise.

MédiaCE

LE MAGAZINE DES COMPTES D'ENTREPRISE

ABONNEZ-VOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS

UN MAGAZINE QUI VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT



OUI, nous nous abonnons à **MédiaCE**
5 numéros & 2 hors-séries → 120 €

CE _____
Responsable _____
Fonction _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ Effectif _____
E-mail _____

Fait à _____
Le _____
Bon pour accord _____
Signature _____

■ Par courrier : en retournant ce coupon-réponse à Média CE
44 rue de Garibaldi - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
nous réservons notre abonnement dès à présent et joignons notre
règlement de _____ € et recevrons nos bons d'achats
Tél 01 55 26 81 00 - e-mail : abonnement@mediace.fr

■ Pour toute autre formule d'abonnement,
n'hésitez pas à contacter Sophie au
01 55 26 81 00 (prix d'un appel local)
ou par mail à : Sophie@mediace.fr
www.mediace.fr

Abonnement renouvelable par tacite reconduction, hors promotion
déconçue par simple lettre recommandée 3 mois avant l'expiration.
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un
droit d'accès et de modification des informations vous concernant.
Média CE est enregistré auprès de la CNIL, sous le numéro 849444

LOCATOUR

APPARTEMENTS

CAMPINGS

CHALETS

CLUBS VACANCES

HÔTELS

RÉSIDENCES

MAISONS & VILLAS

OUVERTURE DES VENTES ÉTÉ 2018

Locatour propose à vos salariés
**plus de 32 000 offres en France,
Espagne, Italie et Portugal**

LE PÔLE CE & COLLECTIVITÉS

vous accompagne dans vos projets : linéaires, allotements, groupes,
vente en catalogue ouvert et bouquets thématiques.

VOS CONTACTS

PARTENARIATS INDIVIDUELS

ceindiv@locatour.com

☎ 01 73 29 20 26

GROUPES

groupe@locatour.com

☎ 01 73 29 20 34

LOCATOUR

Rendez-Vous avec la liberté

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

*Pour comprendre,
anticiper, proposer*

**L'expert comptable
du CE**

*Pour bâtir
des alternatives*

www.mericassocies.com



PARIS 75013
58A, rue du Dessous des Berges
01 56 59 13 50
infoparis@mericassocies.com

VILLEURBANE 69100
60, rue Racine
04 78 69 17 81
infolyon@mericassocies.com

SO... SMÏM AIRE



ACTUS

P 6



Point de vue de CE
Négociation collective
Avis d'expert

P 12

P 16

P 26



Colis gourmands

P 30



Coffrets bien-être

P 34



Les colonies de vacances

P 38

Les nouveaux musées

P 42



Le Québec

P 46

Le Portugal

P 56

J'AI LE BON PROFIL POUR RECRUTER SANS A PRIORI.

Barbara Leveel
Responsable Diversité et RSE
des Ressources Humaines
du Groupe BNP Paribas

Passer à côté du bon profil est un handicap pour l'entreprise !

Aujourd'hui, faire le choix de recruter et d'intégrer des personnes handicapées est une force.
Avec l'Agefiph, adoptez le bon profil !

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur agefiph-lebonprofil.fr

GASTRONOMIE :

LES DEGUSTATIONS REUSSIES



Les vins d'exception et le chocolat font partie des plaisirs les plus savoureux, pour démarrer 2018 en beauté. « Vins plus Vins », fort de vingt ans d'exigence au service des plus fins palais, le réputé négoce bordelais propose environ 2 500 références en vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Loire, ou de la vallée du Rhône. Les terroirs mythiques côtoient les Grands Crus classés mais aussi des Domaines de qualité. « Vins plus vins » continue d'en séduire plus d'un avec des remises inédites et son expertise de haute qualité

grâce à la personnalisation ultra poussée de ses colis (format, panachage, cartes de vœux et de remerciement). De plus « Vins plus Vins » fait bénéficier à ses clients d'un service sur mesure sur les « Wine tastings, Wine Tours », et les primeurs à des tarifs préférentiels tout en disposant d'un stock d'un million de bouteilles. « Vins plus Vins » a une relation privilégiée avec les plus grands châteaux : Cheval Blanc, Pétrus, Yquem, Montrachet, Dom Pérignon, et Krug en Champagne. « Vins plus Vins » est doté d'une logistique très

performante, ce qui permet d'assurer un service de livraison soigné. Des coffrets cadeaux sont également mis en place pour les comités d'entreprise à des tarifs avantageux. En effet, une sélection originale et attrayante avec des prix inférieurs, soit une moyenne de 25 à 45% de remise par rapport aux prix publics. De nombreuses saveurs composent des flacons à l'intérieur des coffrets, avec des arômes uniques, ce qui garantit une bonne dégustation autour du vin.

WEEK-END DE REVE



Préparons l'arrivée du printemps sous le doux soleil de Corse... Aux premiers beaux jours, l'envie de s'évader le temps d'un week-end délicieusement dépaysant reste l'un de nos loisirs favoris. Partons à la quête des attraits d'Ajaccio, et des mille splendeurs qui l'entourent...

Il faut reconnaître que le ciel bleu d'Ajaccio donne le sourire. Les conditions sont exceptionnelles pour profiter à fond de cette escapade en fin de semaine. Au confort idéal proposé par les merveilleux hôtels, dotés de programmes alliant des découvertes touristiques, les attraits culturels et la

EN BAIE D'AJACCIO

gastronomie au bord de la Grande bleue. Irrésistible. Les vacanciers peuvent se promener dans les rues d'Ajaccio, en découvrant des restaurants typiques avec les spécialités italiennes et corses. Les hôtels d'Ajaccio offrent un décor méditerranéen dans leurs chambres, qui harmonise délicatement les boiseries, les éléments en terre cuite et les jeux de mosaïques. Une vue exceptionnelle sur la baie d'Ajaccio attire les regards. On remarque face à cette baie, les flots scintillants sur les Iles Sanguinaires. Ce qui invite les touristes à découvrir le charme de ces lieux magiques. En effet sur cette île, les plaisirs se succèdent, après avoir rallié le port d'Ajaccio par la mer depuis les pontons des hôtels, les vacanciers trouvent à leur disposition des guides qui les conduiront sur les traces de Napoléon Bonaparte, originaire de la ville. Puis il est prévu un

déjeuner dans un cadre idyllique. Un immense site naturel envoûtant près du Domaine de Sarapella (situé à l'extrême sud du golfe d'Ajaccio) est propice pour savourer la cuisine corse. Enfin, à ne pas manquer l'archipel des Sanguinaires est à la portée des touristes avant le retour sur Ajaccio pour contempler les trésors du palais Fesch. Baptisé en hommage au cardinal Joseph Fesch, oncle de Bonaparte et grand collectionneur, ce magnifique musée des beaux-arts met en avant une des plus impressionnantes collections de peinture italienne, des primitifs au XVIIIème siècle. Les principales visites sont la découverte de la pointe de Parata, qui offre un panorama idéal sur l'archipel des Sanguinaires, la visite guidée nous conduit directement sur les traces de Napoléon Bonaparte, et le domaine de Saparella nous transporte dans un endroit paradisiaque pour une pause déjeuner.

MASSIMO TEDESCO, COSTA CROISIÈRES



Directeur des Collectivités et du Mice, à Costa Croisières, Massimo Tedesco a exercé les fonctions de directeur des col-

lectivités au Club Med, les 10 années précédentes. Il apporte ce savoir-faire. Rencontre.

- Pouvez-vous nous présenter brièvement votre Compagnie

- Costa a 70 ans, la Compagnie fête cet anniversaire en 2018. Nous sommes vraiment les pionniers sur le marché de la croisière en France et les leaders. Je pense qu'un passager en moyenne sur 2 voyage en France avec nous. Le marché français est le deuxième après l'Italie. Nous sommes très francophiles et francophones même si notre ADN c'est l'Italie. Costa est la seule compagnie complètement européenne, nos bateaux sont toujours construits en Europe. Aujourd'hui nous avons 15 bateaux qui naviguent sur toutes les mers du monde. Nous sommes présents partout, ce qui exige des investissements permanents. Mais nous ne faisons pas la course au gigantisme. Nous sommes très respectueux de l'environnement. En 2019, nous lançons deux nouveaux bateaux, l'un partira sur le marché asiatique et l'autre sur le marché européen et il sera à propulsion de gaz naturel, ce qui le rendra beaucoup plus propre et vert ! Même si Costa respecte déjà toutes les réglementations européennes. Le Smeralda accueillera environ 6000 passagers.

- Comment se répartit votre clientèle ?

- C'est moitié/moitié Mice /CE . Mais les dossiers sont très différents. Pour

les CE nous gérons en général un groupement d'individuels, la plupart laisse ses salariés libres en famille. Le CE n'a pas pour exigence d'imposer des activités aux participants, c'est peut-être ce qui fait le succès de ces croisières, si on ne veut pas se croiser on ne se croise pas. La tendance est à l'hyper individualisation.

- Vous êtes cotés en bourse ?

- Oui, on fait partie du groupe Carnival, le plus grand croisiériste au monde qui chapeaute d'autres compagnies sous d'autres marques.

- Quelles sont les principales différences entre la clientèle groupe et individuelle ?

- La seule différence pour le groupe ce sont les services en plus. L'accent est mis sur le marché individuel c'est une tendance globale y compris en groupe. Les gens veulent plus de liberté de choix. Mais si le CE s'engage à l'avance, ça veut dire entre 9 et 12 mois en moyenne, nous pouvons adapter à l'individuel les avantages du groupe soit une réduction d'environ 15%.

- Qu'offrez-vous de plus que la concurrence aux CE ?

- La présence à bord de tous nos bateaux de personnel francophone et d'un responsable groupe qui a en charge d'accueillir et de répondre à tous ses besoins tout le long de la croisière ce qui peut s'avérer très rassurant.

- Quelle est votre politique tarifaire pour ce segment ?

- Notre politique est très souple, on propose des tarifs sur la durée, ce qui permet au CE de prendre son temps

pour proposer aux salariés de se positionner sur plusieurs mois. Et le CE ne change pas d'interlocuteur de la réservation jusqu'au retour du voyage.

- Quel est le panier moyen des clients CE ?

- Il faut compter environ 130 euros/jour et pers TTC pour une semaine. Soit 1000 euros en pension complète et boisson incluse. Nos promotions sont cumulables avec les réductions du CE.

- Quels conseils donnez-vous aux CE ?

- Celui de diversifier l'offre aux salariés, faire que du groupe ou que de l'individuel n'a pas beaucoup de sens, il faut faire plaisir à tout le monde. Généralement, ils partent une première fois en groupe, puis en individuel. L'autre conseil c'est de bien organiser le groupe, et pour ça ils peuvent nous appeler.

- Quels sont vos projets pour 2018 ?

-2018 sera une année spéciale pour la Compagnie italienne, avec de nombreuses surprises à bord de nos navires tout au long de l'année. Pour citer une croisière en particulier, je citerais notre nouvel itinéraire dans l'Océan indien qui part de Mumbai et sillonne l'Inde du sud puis le Sri Lanka et les Maldives en hiver. Ça marche très bien, c'est un itinéraire extraordinaire et ça sort des classiques.

- Quels sont vos objectifs ?

- Mon objectif personnel est celui d'être présent avec la marque Costa dans tous les CE.

Propos recueillis par Martine Guilcher

ANTOINE COMPAGNON

LES CHIFFONNIERS DE PARIS



Dans la prestigieuse et très richement illustrée collection bibliothèque des histoires illustrée, Antoine Compagnon revient dans un livre majestueux sur un mythe littéraire, social et politique, le chiffonnier. Ce métier est né à Paris au cours du XIXe siècle, même si les personnes qui ont ramassé des objets pour les faire transformer par des entreprises ad hoc existent en fait depuis le Moyen-Âge. Mais, c'est surtout pendant tout le XIXe siècle, que le chiffonnier est devenu un acteur central du nettoyage des rues dans le Paris pré industriel, ramassant les objets dans la ville pour les porter au delà des fortifications et autres bar-

rières qui constituent l'actuel périph. Les illustrations de Daumier ou de Félix Rat, reproduites avec dans des pages hors textes d'excellente qualité, les montrent avec leurs pics et leurs hottes récupérant les objets. La littérature contribue aussi à la construction de cette mythologie. Le chiffonnier appartient au monde interlope aux limites de la violence avec ses codes et son monde hiérarchisé. En même temps il remplit l'imaginaire de la rêverie et participe de la construction de l'image du Paris révolté, dont les textes de Victor Hugo sont les meilleures preuves. Mais, l'ouvrage permet aussi découvrir ou de se souvenir que les rues de Paris ont été particulièrement vé-

rustes et que la pauvreté était présente partout dans la ville. L'auteur montre aussi que le chiffonnier a été un agent de la modernisation de la ville participant à son assainissement. En effet, le chiffonnier nettoie la ville et finit indirectement par la rendre propre tel que Hausmann l'avait imaginé lors des travaux entamés au milieu des années 1850. Cependant, le chiffonnier met un siècle à disparaître totalement, la législation se durcit et rend son exercice impossible. De même, porté aux nues par la littérature, la peinture et la photographie du XIXe siècle, son image est rejetée aux marges puis finit par être oubliée au XXe siècle. Cet ouvrage salutairement vient permettre de retrouver cette mémoire.
Gallimard 2017 496 p. 32 €

RISS

LE PROCÈS PAPON



Heureuse initiative qu'ont eu les éditions Les échappés de rééditer pour le vingtième anniversaire du procès l'album que le dessinateur de Charlie Hebdo Riss avait réalisé pendant l'évènement.

Riss est l'un des rares journalistes à avoir suivi l'intégralité du procès. Par ailleurs, à la différence des autres il a rendu compte des audiences à Bordeaux sous la forme d'un récit dessiné dans la tradition des « croquis d'audience ».

Né en 1910, Maurice Papon entame une carrière dans la haute fonction publique dans les années 1930. Nommé à la Préfecture de la Gironde

par le régime de Vichy, il signe des ordres d'arrestation des Juifs de Bordeaux entraînant leur déportation vers les camps de la mort. Après la guerre, il n'est pas inquiété et poursuit une carrière dans les différents grands corps d'Etat puis de la politique : Préfet, Maire, Ministre. En 1981, il est rattrapé par le passé. Michel Slitinsky, dont les parents ont été déportés, trouve dans les archives de la Gironde les ordres d'arrestation signés par Papon. Après 16 ans de procédures, Papon est jugé par la Cour d'Assise de la Gironde pour complicité de crime contre l'humanité. Riss restitue le procès au quotidien, il montre les stratégies de la défense pour disculper son client.

Les plaidoiries des parties civiles pour au contraire montrer sa culpabilité et sa volonté de se disculper. L'auteur rend fidèlement la parole à toutes les personnes citées lors du procès. Pour aider à la compréhension et à la restitution des mécanismes du procès, Riss insère des documents des années 1930 et 1940 cités par les témoins, les parties civiles, l'accusation et parfois la défense. Au bout de 6 mois de procès, Papon est condamné à dix ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité. Riss a réalisé la une très belle œuvre devant figurer dans les anthologies des comptes rendus des grands procès de l'histoire.
Les échappés 2017 144 p. 26 €

ON PROGRAMME...

« QUELQUE PART DANS CETTE VIE »



A Gloucester, petite ville portuaire des Etats-Uns, Jacob Brackish vit reclus avec sa radio pour seule compagnie. Il est loin le temps où ce professeur de littérature anglaise terrorisait les élèves du lycée local. Un jour, Kathleen débarque dans son univers désolé... Et la vie reprend peu à peu, bien que tout les oppose. Mais qui est vraiment Kathleen ? A ce jour, une cinquantaine de pièces d'Israël Horowitz ont été montées dans le monde entier. Dont en France pour laquelle l'auteur américain le plus joué chez nous voue une ten-

dresse particulière, signe sans doute de son intérêt pour le théâtre de l'absurde dont son travail n'est pas si éloigné. On lui doit notamment un inoubliable « Très chère Mathilde » écrit spécialement pour Line Renaud et monté à Paris en 2009.

Avec Emmanuelle Devos et Pierre Arditi, à partir du 2 février au théâtre Edouard VII, 75009 Paris. Relations collectivités : Jessica Bertholon (tel. 01 70 64 41 66 ou infocollectivites@theatre-edouard7.com).

ON A TESTÉ...

LE SPECTACLE D'IMPROVISATION

Le spectacle que les comédiens auront le plaisir de jouer devant vous ce soir n'a pas encore de scénario à cette heure. Pas un début de décor, pas une once de costume. Pas de titre, non plus. Mieux : public, tu pourrais bien être à l'origine de ce qui va se jouer sur scène, sans même quitter ton fauteuil. Cela s'appelle un spectacle d'improvisation, gourmandise théâtrale aussi répandue désormais que le one-man-show en son temps et le stand up aux States. Comme l'impro déferle à Paris, nous avons choisi de tester « I.mPro Story » au théâtre Le Bout. Une mini-salle (une cinquantaine de places), trois comédiennes et un comédien qui récupèrent auprès du public deux ou trois vieux textos pour lancer l'histoire du jour. Ce soir : « DoctoLib » et « Passe à la banque ». Et c'est ainsi que se déroule en une heure une

drôle de comédie où Martine, employée de banque, dévalise le coffre XXL de son entreprise, largue son mari dépressif et sa fille transgenre pour un gigolo pleutre à consommer sur une île paradisiaque. Entre-temps, une psychanalyse s'impose... Quel plaisir de voir la mécanique narrative à l'œuvre. Une réplique en appelle une autre, un comédien tend une perche que son acolyte saisit... ou pas. Encore faut-il du punch et du répondant pour monter la vis comica comme une mayonnaise. Ce soir-là, « Martine » balance des absurdités toniques que seule l'une de ses comparses sait exploiter. Un peu sage, dommage... Ce n'est jamais le même spectacle d'un week-end à l'autre : la troupe, comme les sujets, se renouvelle régulièrement. D'autres adresses parisiennes de spectacles d'improvisation : « Improrock »



(du rock et de l'humour) au théâtre de l'Archipel, « Maestro Impro » au théâtre de Nesles, « Le grand Showtime » au Point Virgule... - **I.mPro Story » au théâtre Le Bout(9e), jusqu'au 30 juin 2018.**

ON ATTEND...

« FASHION FREAK SHOW » DE JEAN-PAUL GAULTIER



« Freak » ? Ce qui n'est pas dans la norme, entre bête de foire et phénomène insolite. Jean-Paul Gaultier aime ce qui est à la marge, individus ou costumes, mais quand il le met en scène, le « freak » c'est chic. Voilà pourquoi on attend beaucoup de

son spectacle « Fashion Freak Show » sur la scène des Folies Bergère en octobre 2018. Un lieu mythique où le plus célèbre des couturiers français s'engage à détricoter les codes de la revue en revenant sur cinquante ans de culture pop : de ses débuts provocateurs à ses plus grands défilés, des soirées au Palace aux sulfureuses nuits londoniennes. Pour l'occasion, des dizaines de nouvelles créations

exclusives viendront côtoyer les pièces cultes de son répertoire, de la marinière au corset (i)conique de Madonna.

« Fashion Freak Show », du 2 octobre au 30 décembre 2018.

Aux Folies Bergère, 75009 Paris.

Informations et réservations au 01 48 73 50 60 ou svidal.ce@orange.fr. Tarifs CE pour des groupes à partir de 10 personnes.

ON PROGRAMME...

« LE LAURÉAT »

Benjamin Braddock, un brillant étudiant de 21 ans tout juste diplômé, rentre en Californie pour fêter son succès en famille. Lors de la party organisée par ses parents, Mrs Robinson, une amie de la famille, alcoolique notoire de deux fois son âge, s'offre à lui avec autant de soudaineté que de désinvolture. Benjamin ne sait s'il faut y voir une issue de secours ou une voie sans issue... Au commencement un roman de Charles Webb puis une adaptation cinématographique (avec Dustin

Hoffman et Ann Bancroft) devenu un inoubliable classique dont on fête les cinquante ans en 2018. Adapté pour la scène en 2000 par Terry Johnson, « Le lauréat » est aussi désormais un succès théâtral. Cette version française, écrite par Christopher Thompson et mise en scène par Stéphane Cottin, a choisi de resserrer la distribution et d'user de dispositifs scénographiques contemporains pour restituer le rythme et le comique de la pièce. Sans oublier que cette comédie de mœurs reste une

œuvre forte sur l'emprise des carcans moraux et l'aspiration au bonheur.



A partir du 8 février 2018.

Au théâtre Montparnasse, 75014 Paris. Informations

et réservations au 01 48 73 50 60 ou svidal.ce@orange.fr.

Tarifs CE pour des groupes à partir de 10 personnes.

ON S'INTÉRESSE À...

« DIEU, DARWIN, MARCEL ET MOI »



Une comédie romantico-religieuse ? Du boulevard nourri au ménage à trois, voire à quatre ? Non, une conférence poético-scientifique sur... le ver de terre ! On avait craqué en 2017 pour son délicat spectacle sur le « bouton de rose », alias le clitoris ; la co-

médienne Sophie Accaoui s'engage cette fois-ci dans un plaidoyer écolo sur le plus modeste et le plus pacifique des contributeurs à la vie terrestre, fondamental tube digestif au caca fertile. La dame du « Bouton de rose » reçoit un chercheur de l'INRA. Un

discours scientifique et ludique pour réveiller les consciences sans faire peur. **Jusqu'au 2 mars 2018. Le vendredi à 19h à la Comédie-Nation, 75011 Paris. www.comedie-nation.fr et sophie-accoui.net**

LE GLOBAL DEAL : GOOD DEAL ?

Le jeudi 21 décembre 2017, les représentants de 15 grandes entreprises françaises (dont Michelin, Danone, Air France, PSA, L'Oréal, BNP-Paribas...) et de quatre organisations syndicales, ont lancé le « Global Deal » en France. Initié en septembre 2016 par le Premier ministre suédois Stefan Löfven, le « Global Deal » est une initiative visant à soutenir le dialogue social afin de bâtir une mondialisation plus juste. Il compte aujourd'hui, une soixantaine de partenaires, États, organisations syndicales, entreprises et organisations internationales. Ce projet soutenu par Emmanuel Macron, en novembre 2017 lors du Sommet social européen de Goteborg, favorise la négociation collective et la liberté syndicale. Qu'en pensent les élus ?

Texte Martine Guilcher



Christophe Leffèvre, chargé de mission chez Scor Réassurances,

est délégué du personnel, élu du CE, secrétaire du CEO, secrétaire national en charge de l'Europe et de l'International.

-Des entreprises ont elles déjà commencé à appliquer le Global Deal ?

-Oui, Danone a mis en place une couverture Santé dans tous les pays où ils sont présents. On parle beaucoup des droits de l'Homme mais à mon avis permettre à des salariés de tous les pays de bénéfi-

cier d'une couverture Santé c'est aussi fondamental, or il y a 65 % de travailleurs étrangers sans contrat, donc sans garanties d'accès au soin minimum. Cet engagement touche aussi la culture de prévention au risque, ça passe aussi par le rôle des syndicats et le respect du droit syndical dans tous les pays. Par exemple, Total est obligé d'appliquer au Bangladesh les mêmes règles des droits du travail qu'en France.

-Pourquoi le Global Compact soutient le Global Deal ?

-Il existe un lien fort entre l'esprit du Global Deal et les 10 principes du Global Compact (porté par les Etats Unis),

en particulier le principe 3 sur la liberté syndicale et la négociation collective. Le Global Deal s'engage comme le Global Compact dans la prévention et la diminution des risques liés aux Droits Humains.

-Vous pensez que ces engagements seront respectés ?

-Il faut bien sûr se méfier des belles vitrines, du bluff. Il faut se déplacer, aller sur place pour auditer et sanctionner si besoin. Les violations des droits fondamentaux sont quand même examinées par l'ensemble des partenaires sociaux. Ça peut être aussi des atteintes décelées en France. Et on a le droit de dénoncia-



J'AI LE BON PROFIL

POUR RECRUTER SANS A PRIORI.

Passer à côté du bon profil est un handicap pour l'entreprise !

Aujourd'hui, faire le choix de recruter et d'intégrer des personnes handicapées est une force.
Avec l'Agefiph, adoptez le bon profil !

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur agefiph-lebonprofil.fr

Barbara Leveel
Responsable Diversité et RSE
des Ressources Humaines
du Groupe BNP Paribas

tion pour que des gens qui revèlent des violations des droits Fondamentaux de l'entreprise, un processus de corruption, ne soient pas eux même sanctionnés comme c'est parfois le cas en France. C'est un combat qui n'est pas encore gagné. D'autant plus qu'aujourd'hui utiliser sa liberté d'expression pour remettre en question l'entreprise est devenu dangereux, car l'employeur n'a même plus à donner de justificatif de licenciement. Le salarié peut demander les raisons mais il n'y a plus d'obligation.

-Vous ne craignez pas le Greenwashing ?

-Il y a des entreprises qui s'en servent mais pas toutes, il y a de vrais engagements, il y a quand même du positif. Il n'y a pas que de l'habillage mais il manque encore de structures pour vérifier ce qui est appliqué.

-Vous en attendez quoi ?

-J'attends de voir ce que ça donne au final dans l'entreprise. Qu'est ce qui se passe par exemple 2 ans après un accord inter entreprise sur la parité Hommes et Femmes ? Chez Scor, cette démarche a abouti à un réseau de femmes qui se réunit avec, à la clé, des actions concrètes. Scor a décidé de faire adhérer son réseau interne à un autre réseau de Femmes dans le domaine qui nous concerne : les Assurances en général. Cela permet aux personnes de se distinguer en tant que femmes par rapport à leurs décisions. C'est l'union qui fait la force, le fait de ne pas se sentir isolé pour promouvoir des méthodes de managements les aident à se faire entendre. Il faut bousculer des réflexes très masculins dans l'entreprise, où les hommes ont tendance à occuper trop l'espace.

-Vous ne pensez pas qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre la loi Travail et le Global Deal ?

-Non, A l'heure où toutes les structures sont démembrées, pour être remplacées par une inconnue, bref à l'heure où tout est démolit, que des entreprises s'engagent sur des principes vertueux, c'est une véritable opportunité. Nous pouvons

construire un cadre meilleur mais il faut des garde fous. On risque d'être confronté bientôt à une pénurie de personnel qualifié, il va falloir savoir retenir les jeunes qui partent à l'étranger. Et leur donner envie de rester en France.



Joseph Thouvenel,
Vice-président de
la CFTC, Président
de la CFTC Paris a
été pendant plus de

15 ans, Secrétaire de Comité d'Entreprise chez Leven.

-Des entreprises ont-elles déjà commencé à appliquer le Global deal ?

-Oui, notamment le Groupe Auchan en réaction au drame du Rana Plaza au Bangladesh. Le but, arriver concrètement par le dialogue social à promouvoir le travail décent au sein des chaînes mondiales d'approvisionnement. L'engagement d'un donneur d'ordre aussi important que le Groupe Auchan est un signe fort qui doit permettre de rentrer dans un cercle vertueux, afin de protéger les travailleurs, en respectant des droits essentiels, comme la liberté syndicale, le droit de négociation collective ou le droit de grève. Autant de droits, trop souvent bafoués dans les ateliers et les usines du bout du monde.

- Pourquoi le Global Compact soutient le Global Deal ?

Tout simplement parce que l'esprit du Global Deal est en parfaite cohérence avec les principes du Global Compact, notamment ceux sur la liberté syndicale et la négociation collective. Quand Global Compact et d'autres mettent en avant les droits humains il est logique d'adhérer à une initiative multi acteurs favorisant de bonnes pratiques sociales.

-Vous pensez que ces engagements seront respectés ?

-Pour que des engagements soient respectés, il faut d'abord qu'ils soient pris. Ensuite il y a la mise en œuvre, je ne suis pas naïf, il y a et il y aura des cas où certains signataires tenteront de rester dans l'affichage et l'effet d'annonce, mais cela rend leur position plus difficile, voire car-

rément intenable devant l'opinion publique. A nous, organisations syndicales d'être force de proposition et d'évaluation, et si cela est nécessaire d'être un aiguillon qui réveille les volontés assoupies ou oubliées de leurs engagements. Et puis je sais que des femmes et des hommes de bonne volonté, on en trouve au sein de gouvernements, d'entreprises et de syndicats, c'est en réunissant ces forces que nous changerons le monde, peut-être pas d'une façon brutale mais certainement de façon efficace.

-Vous ne craignez pas le Greenwashing ?

-A nous tous de veiller à ce que les engagements ne soient pas qu'un outil de communication permettant aux entreprises de « blanchir » leur image. Quand je dis « nous tous », je m'adresse également aux consommateurs que nous sommes, exigeons la traçabilité sociale, boycottons les marques aux pratiques blâmables, intéressons-nous réellement aux conditions de travail de tous ceux qui produisent, qui fabriquent ou rendent des services y compris en France.

Posons-nous la question, est-il indispensable que je fasse mes courses en grande surface le dimanche au détriment de la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle de bien des salariés ? Et au détriment des commerces de proximité qui génèrent plus d'emplois et moins de pollution que des hypermarchés ?

-Vous ne croyez-pas qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre la loi travail et l'esprit du Global Deal ?

-On peut le penser sur certains aspects.

Je crois que permettre à des entreprises de s'exonérer de certaines obligations conventionnelles établies au niveau de la branche, c'est affaiblir le dialogue social et donner une arme considérable aux gros donneurs d'ordres au détriment des sous-traitants. Quand un donneur d'ordre qui fait 60% du chiffre d'affaire d'une PME, exigera de celle-ci qu'elle baisse ses coûts en supprimant les primes de la convention collective, la petite entreprise devra se soumettre ou faire faillite. Nous sommes en plein dans la libre concurrence faussée au détriment des sous-traitants et de leurs salariés.

LES RESTAURANTS DU CŒUR



LES RELAIS DU CŒUR

ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE
VIVRE LA "PETITE IDÉE" DE COLUCHE



on compte sur vous
Coluche

Suivez-nous sur   

Téléchargez notre app sur  

FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org
ou scannez le code



PENSEZ-Y

- 30 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- 90 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- 180 € assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- 530 € aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 530 €**

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :
Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex

M Mme P3200

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email @

Téléphone

- Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
- Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE D'ENTREPRISE

dans les entreprises de 50 salariés et plus
après Les Ordonnances « Macron »



Une architecture globale revue et (enfin?) stabilisée

La Loi travail du 8 août 2016 avait déjà mis la première pierre à la réforme générale de la négociation collective, en redéfinissant les rôles et prérogatives respectives des accords de branche et d'entreprise. Cependant, cette réforme était limitée dans un premier temps aux domaines touchant à la durée du travail, aux congés et au temps de travail. L'ordonnance 2017-1385 du 22 septembre

2017 finalise et complète la démarche. Sa rédaction laisse, au moins, espérer une certaine stabilité dans les règles qu'elle édicte.

Trois grands blocs de dispositions conventionnelles dont découlent la répartition entre accord de branche et accord d'entreprise

Bloc 1 : l'accord de branche est **impératif** (L. 2253-1 du Code du travail)

Bloc 2 : l'accord de branche **peut** se rendre **impératif** (L. 2253-2 du Code du travail)

Bloc 3 : l'accord d'entreprise **prévaut toujours** sur l'accord de branche (L. 2253-3 du Code du travail)

Attention, il ne s'agit pas de domaines réservés à l'une ou l'autre type de négociation, mais bien d'un ordre de priorité : **chaque type d'accord peut intervenir dans chaque domaine.**

Bloc 1 : l'accord de branche est impératif dans les domaines suivants

:

Les salaires minima hiérarchiques ;

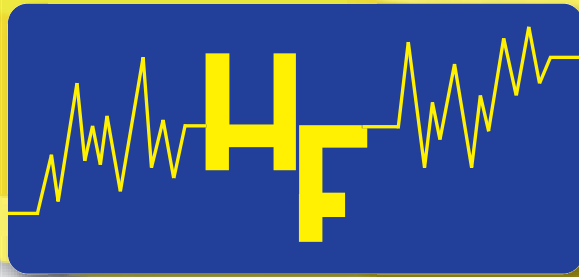
Les classifications ;

La mutualisation des fonds de financement du paritarisme ;

La mutualisation des fonds de la formation professionnelle ;

Les garanties collectives complémentaires (prévoyance et complémentaire santé)

Certaines mesures relatives à la durée du



HUILLET FORMATIONS

Centre de formation agréé pour la formation économique des élus titulaires, HUILLET FORMATIONS propose des formations concrètes, modulables et construites en fonction de vos besoins.

**apprendre
comprendre**

FORMATIONS FONDAMENTALES

Socle indispensable pour respecter les obligations légales de fonctionnement des comités sociaux et économiques, des comités d'entreprise, des délégations uniques du personnel et des délégués du personnel

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Formations poussées, sur un sujet précis ou une réforme récente, pour les élus maîtrisant déjà les fondamentaux de leur mandat

FORMATIONS PRATIQUES

Nos stages pratiques combinent un apport théorique, clair et complet et une mise en situation immédiate et pratique vous permettant d'obtenir la solution aux difficultés que vous rencontrez



DIALOGUE



PARTENAIRE



SUR-MESURE

**INTÈGRE LES RÉFORMES
DES ORDONNANCES MACRON**

**agir
défendre**

Centre de formation agréé

Préfecture IDF RAA IDF 2017-02-01-005

hUILLETformations@yahoo.fr

06 75 02 63 69

travail (période de référence supérieure à un an, nombre minimale d'heures pour la qualification de travailleur de nuit, durée minimale du travail à temps partiel et majoration des heures complémentaires...)

Certaines mesures relatives au CDD et contrats de mission (durée totale du CCD notamment)

Les mesures relatives au contrat à durée indéterminée de chantier

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Les conditions et les durées de renouvellement de la période d'essai

Les modalités selon lesquelles la poursuite des contrats de travail est organisée entre deux entreprises lorsque les conditions d'application de l'article L. 1224-1 ne sont pas réunies

certain cas de mise à disposition d'un salarié temporaire auprès d'une entreprise utilisatrice (recrutement de personnels fragiles ou lorsque le contrat intègre de engagement de formation du salarié)

La rémunération minimale du salarié porté, ainsi que le montant de l'indemnité d'apport d'affaire,

Dans ces domaines, l'accord d'entreprise ne s'applique que si ses clauses sont **plus favorables ou équivalentes** (notion à définir) à celles de l'accord de branche.

PEU IMPORTE SA DATE DE CONCLUSION

Bloc 2 : l'accord de branche peut se rendre impératif par une clause d'impérativité ou de verrouillage

Seuls **4 domaines** sont concernés, là ou avant les ordonnances, tous les domaines sauf la durée du travail, les repos et congés pouvaient être « verrouillés » par la branche :

La prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels (ex prévention de la pénibilité)

L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

L'effectif à partir duquel les DS peuvent être désignés, leur nombre et la valorisation de leur parcours syndical

Les primes pour travaux dangereux ou insalubres

Si l'accord de branche ne prévoit aucune clause de verrouillage sur ces 4 thèmes, l'accord d'entreprise peut prévoir des dispositions plus favorables, moins favorables ou simplement différentes, peu importe sa date de conclusion.

Si un accord de branche prévoit une clause de verrouillage, l'accord d'entreprise **postérieur à l'accord de branche** ne pourra prévoir des clauses que plus favorables ou *équivalentes*. A l'inverse **les accords d'entreprise conclus antérieurement à l'accord de branche** comportant une clause d'impérativité pourront continuer à s'appliquer même s'ils contiennent des dispositions moins favorables.

Enfin, si l'accord de branche, antérieur aux ordonnances, prévoyait son impérativité dans l'un de ces 4 domaines exclusivement, cette impérativité devra être confirmée par avenant avant le 1^{er} janvier 2019 pour continuer à s'appliquer.

Bloc 3 : l'accord d'entreprise prévaut toujours sur l'accord de branche

Dans ce domaine, c'est la révolution !

Dans tous les domaines non listés dans les blocs 1 et 2, l'accord d'entreprise prévaut toujours sur l'accord de branche que ce dernier soit conclu avant, après, avant les ordonnances ou après les ordonnances !

Une précision : les clauses impératives ou de verrouillages des accords de branches **sur des domaines qui n'appartiennent plus au bloc 1 ou 2** cessent de produire effets **au 1^{er} janvier 2018**.

Au hasard, des sujets dans lesquelles les accords d'entreprise pourront déroger aux accords de branche dans un sens moins favorables :

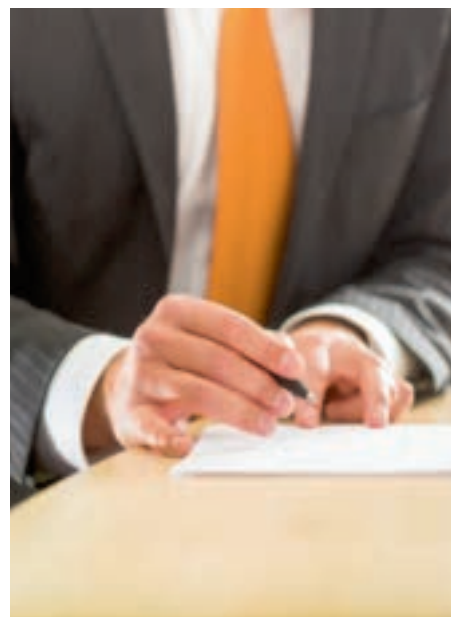
Prime d'ancienneté, indemnités de licenciement, durée du préavis et de la période d'essai « initiale », et bien sur tous les sujets en lien avec les congés et la durée du travail puisque c'était déjà le cas sous l'empire de la Loi « Travail ».

Le principe de l'accord majoritaire étendu

Depuis la Loi « travail » : La validité d'un accord d'entreprise ou d'établissement portant sur la durée du travail les congés et les repos est subordonnée à sa signature par une ou plusieurs organisations syndicales de salariés représentatives ayant recueilli **au moins 50% des suffrages exprimés en faveur d'organisations syndicales représentatives** au premier tour des élections des titulaires au CE, à la DUP, à défaut, des DP, quel que soit le nombre de votants.

La Loi créait la possibilité pour une ou plusieurs organisations signataires représentants **entre 30 et 50%** de demander dans un **délai d'un mois une consultation des salariés** visant à valider l'accord qu'elle(s) aurai(ent) signé.

Si à l'issue d'un délai de 8 jours à compter de cette demande, les éventuelles signatures d'autres organisations syndicales n'ont pas permis d'atteindre le taux de 50 %, la **consultation des salariés est organisée dans un délai de 2 mois**. La consultation des salariés se déroule selon les modalités prévues par un protocole spécifique. Les salariés qui participent à la consultation sont ceux des établissements couverts par l'accord.





cord et aux électeurs inscrit aux élections des délégués du personnel. Si l'accord est approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés, il sera alors valide. Dans le cas contraire, il sera réputé non écrit.

Ces dispositions étaient applicables depuis le 1^{er} janvier 2017 pour toute négociation portant sur **la durée du travail, les repos et les congés** et à compter du **1^{er} septembre 2019 pour les autres accords**.

L'ordonnance avance cette date pour tous les accords au 1^{er} mai 2018.

De plus, elle ouvre la possibilité pour l'employeur (en plus des organisations syndicales signataires) de demander l'organisation du référendum visant à valider un accord qui n'aurait été signé que par des organisations syndicales représentant entre 30% et 50% des suffrages.

Il peut introduire cette demande à l'issue du délai d'un mois laissé aux organisations syndicales pour demander le référendum.

La demande de la direction est **conditionnée à l'absence d'opposition de**

l'ensemble des organisations syndicales signataires. Le reste de la procédure est inchangée.

Enfin, les conditions d'organisation du référendum nécessitent dorénavant la signature d'un protocole d'accord par des organisations syndicales représentant plus de 30% des suffrages, et plus par celles signataires de l'accord soumis au référendum.

Négociation dans les entreprises de 50 salariés et plus dépourvues de DS

Négociation en priorité avec des représentants élus mandatés

En l'absence de DS dans l'entreprise ou l'établissement, les **représentants élus du personnel au CSE** peuvent négocier, conclure et réviser des accords collectifs de travail s'ils **sont expressément mandatés** à cet effet par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives dans la branche dont relève l'entreprise ou, à défaut, au niveau national et interprofessionnel. **L'accord doit avoir été approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés.**

Accords conclus avec les élus non mandatés

En l'absence de représentant élu du personnel **mandaté**, les représentants élus du personnel au CSE peuvent négocier, conclure et réviser des accords.

Cette négociation ne porte que sur les **accords relatifs à des mesures dont la mise en œuvre est subordonnée par la loi à un accord collectif**, à l'exception des accords portant sur les modalités de consultation en cas de PSE.

La validité des accords est subordonnée à leur signature par des élus titulaires au CSE représentant la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections.

Procédure de négociation dans les deux cas

l'employeur doit faire connaître aux élus son intention de négocier par tout moyen permettant de lui conférer une date certaine

les élus souhaitant négocier doivent le faire savoir à l'employeur dans un délai d'un mois en indiquant, le cas échéant, s'ils sont mandatés par une organisation syndicale

à l'issue de ce délai d'un mois, la négociation s'engage avec les élus mandatés ou, à défaut, avec les élus non mandatés.

A défaut d'élus, possibilité de négocier avec des salariés mandatés

Dans les entreprises dépourvues de DS **lorsqu'aucun élu n'a manifesté son souhait de négocier ou lorsqu'est établi un PV de carence aux élections du CSE**, les accords d'entreprise peuvent être négociés, conclus et révisés par un ou plusieurs **salariés expressément mandatés** par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives dans la branche ou, à défaut, au niveau national et interprofessionnel. L'employeur les informe de sa décision d'engager des négociations. Ces accords peuvent porter sur toutes les mesures pouvant être négociées par accord.

L'accord signé par un salarié mandaté doit avoir été approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés

Dans les 3 cas, les élus mandatés ou non ou les salariés mandatés disposent d'un **crédit de 10 heures par mois** pour mener ces négociations. Enfin, les accords conclus soit par des élus, soit par des salariés mandatés ne peuvent entrer en application qu'après leur dépôt auprès de l'autorité administrative.

Le référendum d'approbation

Ce référendum s'applique :

- aux accords (ou avenants de révision) conclus par des **représentants élus mandatés** par une ou plusieurs organisations syndicales,
- aux accords (ou avenants de révision) conclus **avec un ou plusieurs salarié(s) mandaté(s)** par une ou plusieurs organisations syndicales.

Un décret du 10 novembre 2017 reprend à l'identique la procédure de consultation des salariés telle qu'elle avait été fixée par le décret précédent d'application des lois Rebsamen de 2015 et Travail de 2016.

La consultation des salariés doit être organisée dans un délai de **2 mois** à comp-

ter de la conclusion de l'accord. Les modalités d'organisation de la consultation relèvent de la compétence de l'employeur.

Il doit cependant consulter le ou les représentants élus ou salariés mandatés sur ces modalités. Il doit en outre informer les salariés de ces modalités (date et heure du scrutin, contenu de l'accord et du texte de la question soumise au vote), par tout moyen, au plus tard 15 jours avant la consultation.

En cas de désaccord sur les modalités d'organisation de la consultation retenues par l'employeur, le ou les élus ou salariés mandatés peuvent saisir le tribunal d'instance dans un délai de 8 jours à compter de l'information des salariés. Le juge statue en la forme des référés et en dernier ressort.

La consultation des salariés a lieu pendant le temps de travail, au scrutin secret sous enveloppe ou par voie électronique. Son organisation matérielle incombe à l'employeur. Le résultat du vote fait l'objet d'un procès-verbal dont la publicité est assurée dans l'entreprise par tout moyen. Ce procès-verbal est annexé à l'accord approuvé lors de son dépôt. Il doit également être adressé à l'organisation mandante.

Sécurisation des accords collectifs

Régime de la preuve en cas de contestation

L'ordonnance confirme les principes dégagées par la jurisprudence et fait reposer, sur celui qui conteste la légalité d'un accord, la charge de la démonstration de la non-conformité des dispositions contestées.

Délai de contestation

Les actions en nullité contre tout ou partie d'un accord collectif doivent dorénavant être engagées dans un délai de **2 mois** (antérieurement **5 ans**) suivant :

Soit la notification de l'accord aux organisations syndicales représentatives dans l'entreprise,

Soit la publication de l'accord dans une base de données nationale (qui n'existe pas encore)

Modulation des effets des décisions judiciaires d'annulation des accords

Le Code du travail intègre une disposition claire permettant au juge, en cas d'annulation totale ou partielle d'un accord, de décider que l'annulation ne produira ses effets que pour l'avenir ou de moduler les effets de sa décision dans le temps si l'effet rétroactif lui semble excessif ou si le maintien temporaire représente un intérêt pour les parties.

Négociations obligatoires d'entreprise

Des dispositions d'ordre public minimales

Une négociation obligatoire sur les rémunérations, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée

Une négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et la qualité de vie au travail

Au minimum tous les 4 ans

Dans les entreprises et groupes de 300 salariés et plus, négociation sur la GPEC tous les 4 ans

En l'absence d'accord égalité hommes/femmes, l'employeur établit un plan d'action annuel avec analyse objective, axes de progression, fondés sur des critères précis et avec des actions qualitatives et quantitatives permettant d'atteindre des objectifs de progression

Tant que la négociation est en cours, **l'employeur ne peut mettre en œuvre de décision unilatérale** sur les thèmes traités, sauf urgence

Le **PV de désaccord** déposé intégrant les propositions des parties et mesures de l'employeur

S'il y a dépôt d'un accord sur les salaires, il doit être accompagné d'un **PV d'ouverture des négociations sur les écarts de rémunération femmes/hommes**. Ces négociations doivent être sérieuses.

En cas de non respect de l'obligation de négocier, sanction possible. Si ce défaut porte sur l'égalité H/F ou le plan d'action F/H **sanction max de 1% des rémunérations**

Un décret détaille le dispositif de pénalité applicable en cas de manquement à l'obligation de négocier sur la rémunération (C. trav., art. D. 2242-12 à D. 2242-16).

Le plafond de la pénalité consiste en une suppression partielle (ou totale en cas de récurrence) de différentes réductions, dont la réduction Fillon, dont l'entreprise a bénéficié pendant sa période de défaillance, dans la limite de 3 ans.

La pénalité est plafonnée à la valeur de 10 % de l'ensemble des réductions de cotisations accordées pendant les périodes où le manquement est constaté dans la limite de 3 ans, lorsqu'aucun manquement n'a été constaté au cours des 6 années civiles précédentes.

Ce plafond devient 100 % des réductions (dans la même limite de 3 ans) si un manquement a déjà été constaté au cours de cette période de 6 ans.

Le montant réel de la pénalité tiendra compte des efforts réalisés par l'employeur pour engager des négociations sur les salaires effectifs et de sa bonne foi. Les motifs de défaillance notamment pris en compte sont : – la survenance de difficultés économiques de l'entreprise ; – les restructurations ou les fusions en cours ; – l'existence d'une procédure collective en cours

Un champ de négociation infini

Les négociations obligatoires dans l'entreprise peuvent, elle-même, faire l'objet d'un accord de groupe, d'entreprise ou d'établissement d'une durée de 4 ans maximum. Cet accord peut porter sur :

les thèmes de la négociation, de sorte que tous les thèmes obligatoires sont négociés au moins une fois tous les 4 ans

la **périodicité** de la négociation et le **contenu** de chaque thème

le **calendrier** et les **lieux** de réunions

les **informations** remises par l'employeur aux négociateurs et la **date** de cette remise

les modalités de **suivi** des engagements souscrits.

Des dispositions supplétives sans surprise

En cas d'absence d'accord sur la négociation obligatoire, les dispositions antérieures à l'ordonnance relatives au contenu de ces négociations et leur fréquence sont maintenues :

Rémunération, temps de travail, partage de la valeur ajoutée (tous les 12 mois)

Salaires effectifs.

Durée effective et organisation du temps de travail, notamment par la mise en place du temps partiel et, éventuellement, réduction du temps de travail.

Intéressement, participation et épargne salariale, à défaut d'accord d'entreprise ou de branche portant sur un ou plusieurs de ces dispositifs.

Suivi des mesures supprimant les écarts de rémunération et les différences de carrière entre les femmes et les hommes.

Égalité professionnelle et qualité de la vie (tous les 12 mois)

Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle, notamment en matière de suppression des écarts de rémunération, d'accès à l'emploi, de formation professionnelle, de déroulement de carrière et de promotion professionnelle, de conditions de travail et d'emploi (en particulier pour les salariés à temps partiel) et de mixité des emplois.

Maintien des cotisations d'assurance vieillesse sur un salaire de temps plein, en cas de travail à temps partiel, avec une prise en charge éventuelle du différentiel par l'employeur.

Mesures permettant de lutter contre toute discrimination en matière de recrutement, d'emploi et d'accès à la forma-

tion professionnelle.

Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle, conditions de travail et d'emploi, actions de sensibilisation de l'ensemble du personnel au handicap).

Modalités du régime de prévoyance et d'un régime de remboursements complémentaires des frais de maladie en l'absence d'accord de branche ou d'entreprise.

Exercice du droit d'expression directe et collective des salariés au moyen des outils numériques disponibles dans l'entreprise.

Modalités du plein exercice par le salarié de son droit à la déconnexion et mise en place de dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que de la vie personnelle et familiale. A défaut d'accord, élaboration d'une charte, après avis du comité social et économique.

Éventuellement, prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels

Un décret d'application (D. no 2017-1703, 15 déc. 2017 : JO, 17 déc) prévoit, comme précédemment, l'obligation de négocier (ou d'élaborer un plan d'action) sur des objectifs de progression et des actions permettant de les atteindre dans 3 ou 4 domaines d'action, selon que l'effectif de l'entreprise est inférieur ou supérieur à 300 salariés.

Les objectifs et les actions sont accompagnés d'indicateurs chiffrés. La prise en compte de la rémunération effective est obligatoire dans les 3 ou 4 objectifs de progression. Les domaines d'action sont identiques à ceux énumérés précédemment et sont listés dans les dispositions supplétives de la BDES.

Il s'agit de l'embauche, la formation, la promotion professionnelle, la qualification, la classification, les conditions de travail, la sécurité et la santé au travail, la



rémunération effective et l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale (art R. 2242-2 du Code du travail).

La synthèse du plan d'action comporte les mêmes indicateurs que précédemment (art. R. 2242-2-2 du code du travail).

GPEC (groupes et entreprises 300+)
(dispositions nécessitant un bilan à échéance)

Mise en place d'un dispositif de GPEC, ainsi que les mesures associées en matière de formation, d'abondement du CPF, de VAE, de bilan de compétences ainsi que d'accompagnement à la mobilité professionnelle et géographique des salariés autres que celles prévues à l'article L. 2254-2 (nouv.) du code du travail, au titre des nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou de la préservation ou du développement de l'emploi

Conditions de la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise, telles que celles prévues à l'article L.

2254-2 (nouv.).

Orientations à 3 ans de la formation professionnelle dans l'entreprise et les objectifs du plan de formation, en particulier les catégories de salariés auxquels ce dernier est consacré en priorité, les compétences et qualifications à acquérir ainsi que les critères et modalités d'abondement par l'employeur du compte personnel de formation

Perspectives de recours aux différents contrats de travail, au travail à temps partiel, aux stages et moyens mis en œuvre pour diminuer le recours aux emplois précaires au profit des CDI

Conditions d'information des entreprises sous traitantes sur les orientations stratégiques de l'entreprise ayant un effet sur leurs métiers, l'emploi et les compétences

Déroulement de carrière des salariés exerçant des responsabilités syndicales et exercice de leurs fonctions

GPEC (groupes et entreprises 300+)
(dispositions optionnelles)

Information et consultation du comité social et économique en cas de licenciement économique de plus de 10 salariés

sur 30 jours

Qualification des catégories d'emplois menacés par les évolutions économiques ou technologiques

Modalités d'association des entreprises sous traitantes au dispositif de GPEC de l'entreprise

Conditions de la participation de l'entreprise aux actions de GPEC mises en œuvre dans les territoires où elle est implantée

Mise en place des congés de mobilité

Formation et insertion durable des jeunes dans l'emploi, emploi des salariés âgés et transmission des savoirs et des compétences, perspectives de développement de l'alternance, modalités d'accueil des alternants et des stagiaires et amélioration des conditions de travail des salariés âgés

Le nouvel accord sur les nécessités de fonctionnement de l'entreprise

Il existait préalablement à l'ordonnance plusieurs accords collectifs qui, sous conditions, **pouvaient modifier le contrat de travail d'un salarié** y

compris dans un sens **moins favorable** (accord de maintien de l'emploi, de préservation et développement de l'emploi, de mobilité interne, d'ARTT).

Chacun de ces dispositifs répondaient à des conditions particulières, des procédures spécifiques et surtout ne géraient pas de la même manière les conséquences du refus d'un salarié à voir son contrat modifié par l'accord (licenciement personnel, licenciement économique individuel, accompagnement différent suivant l'accord négocié)

Tous ces dispositifs disparaissent et son remplacés par un seul et unique accord collectif.

Conditions de mise en œuvre

Cet accord peut, comme l'ancien dispositif de **développement et préservation de l'emploi**, être conclu dans ces buts.

Il peut aussi répondre plus simplement à des « **nécessités liés au fonctionnement de l'entreprise** ». Cette notion permet au final de signer ce type d'accord pour **n'importe quel motif**.

Objectifs

Il peut :

aménager la **durée du travail**, ses modalités d'**organisation** et de **répartition**

aménager la **rémunération** dans le respect du Smic et des minima conventionnels

déterminer les conditions de la **mobilité professionnelle ou géographique** interne à l'entreprise.

Contenu

Il intègre un préambule qui énonce ses objectifs et qui **peut** définir :

les modalités d'information des salariés sur son application et son suivi pendant toute sa durée ainsi que l'examen de la situation des salariés à son terme

les conditions dans lesquelles les dirigeants fournissent des efforts proportionnés à ceux des salariés pendant toute sa

durée ;

les modalités de conciliation de la vie professionnelle et familiale des salariés.

Depuis la Loi « Travail », si la présence d'un préambule est obligatoire, **son absence n'est cependant assortie d'aucune sanction** et ne prive pas l'accord de sa validité.

Moyens des partenaires sociaux

Le comité peut également mandater un expert-comptable afin qu'il apporte toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer les négociations. Contrairement aux précédents accords de préservation ou développement de l'emploi, cette expertise est prise en charge par le CSE à hauteur de 20%.

Effets de l'accord

Les stipulations de l'accord **se substituent de plein droit aux clauses contraires et incompatibles du contrat de travail** des salariés concernés. Y compris en matière de **rémunération** du salarié, à la **durée du travail** et à la **mobilité** professionnelle ou géographique interne à l'entreprise.

Il n'existe plus, comme dans les anciens accords de maintien de l'emploi, de notion **temporaire** d'une éventuelle baisse de rémunération, ou comme dans les accords P.D.E. de la Loi travail d'obligation **de ne pas baisser la rémunération mensuelle** du salarié.

Le salarié **peut refuser la modification de son contrat** de travail résultant de l'accord. Il dispose alors d'un délai d'un mois pour faire connaître son refus par écrit à l'employeur à compter de la date à laquelle ce dernier a communiqué dans l'entreprise sur l'existence et le contenu de l'accord.

Le refus du salarié, dans les conditions précitées, **peut justifier son licenciement**. La cause réelle et sérieuse de ce dernier ne peut pas être contestée.

Effets de l'accord

Ce licenciement obéit à un régime sui generis : **il ne constitue pas un licenciement pour motif économique**. Il est

toutefois soumis à certaines dispositions applicables au licenciement pour motif personnel, notamment en matière d'entretien préalable et de notification du licenciement. Ainsi sont applicables les règles relatives :

à l'obligation d'entretien préalable

à la notification du licenciement

au préavis et à l'indemnité de préavis

à l'indemnité de licenciement

au certificat de travail

au reçu pour solde de tout compte

Le salarié ne bénéficie d'aucun accompagnement particulier (**aux contraires de certains anciens dispositifs**) mais d'un simple abondement de son CPF et d'une prise en charge par Pôle Emploi.

L'article D. 6323-3-2 (nouv.) du code du travail instaure un abondement de 100 heures minimum financé à hauteur de 30 €/heure selon les modalités suivantes :

l'employeur informe son Opca de l'identité du salarié bénéficiaire dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la notification du licenciement ;

il verse à son Opca cette somme forfaitaire qui s'ajoute aux sommes versées dans le cadre sa contribution obligatoire au titre de la formation professionnelle continue ;

ces sommes sont ensuite reversées par l'Opca au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) qui finance le CPF des demandeurs d'emploi. Ce reversement a lieu avant le 30 avril de l'année suivant la clôture de l'exercice.

Par Cédric Huillet, expert en stratégies et relations sociales et centre de formation agréé pour les élus
06 75 02 63 69
huilletformations@yahoo.fr

L'ARRIVÉE DE LA NÉGOCIATION D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

L'article 10 de l'ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017 offre la possibilité de mettre en place, par accord collectif, une rupture d'un commun accord portant rupture conventionnelle collective (RCC). Cette réforme a pour ambition de sécuriser les plans de départ volontaire hors Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). L'objectif est donc d'exclure l'application des dispositions du licenciement pour motif économique.

Par Richard Wetzel, avocat fondateur de Wetzel Avocats, spécialisé en droit social, droit commercial et droit civil



L'approche consensuelle de cette réforme aurait le mérite d'éviter les décisions unilatérales et conflictuelles

mais apporte-elle les garanties nécessaires tant à l'égard des salariés, en sécurisant leurs parcours professionnels et en favorisant un reclassement externe, qu'à l'égard de l'employeur, en sécurisant les départs, en répondant aux objectifs de suppression maximum de postes et en anticipant, in fine, de potentiels dégradations de ses résultats économiques ?

Quel est l'impact psychologique d'une telle mise en œuvre qui, par hypothèse, sera à l'initiative de l'employeur et invitera les potentiels candidats à se positionner sur une situation qu'ils n'avaient alors jamais envisagée. Sous réserve de respecter le socle législatif, l'accord est le fruit d'une négociation entre l'employeur et les partenaires sociaux. Il permet d'éviter tant les contentieux collectifs qu'individuels.

Concrètement, la Direccte (ou l'Unité Territoriale) est informée sans délai de l'ouverture d'une négociation pour la mise en place de la RCC.

L'accord doit respecter un contenu défini à l'article L.1237-19-1 du code du travail, notamment, les modalités et conditions d'information du comité social et économique, ou à défaut, le comité d'entreprise ou, encore à défaut, les délégués du personnel.

L'accord doit prévoir le nombre maximal de départs envisagés, les suppressions d'emplois associés ainsi que la durée de la mise en œuvre de la RCC.

Les parties déterminent librement les conditions et critères de départage entre les candidatures au départ, l'indemnité de rupture qui ne pourra être inférieure

à l'indemnité de licenciement, les mesures visant à faciliter le reclassement externe des salariés sur des emplois équivalents ou encore les mesures de suivi de l'accord...

A compter de la réception de l'accord, la Direccte dispose d'un délai de 15 jours afin de s'assurer de la validité de l'accord (conformité à la loi, information du CSE, validité des critères des catégories ci-blées...) et notifier sa décision motivée à l'employeur et aux organisations syndicales. Son silence vaut acceptation implicite de l'accord.

Lorsque le salarié adhère au dispositif, l'employeur devra accepter ou non cette candidature en fonction des critères de départage déterminés par l'accord. Le refus de l'employeur repose donc sur des critères objectifs. Le salarié, dont la rupture du contrat de travail est prononcée en application de la RCC, pourra bénéficier des indemnités de rupture prévues par l'accord et des prestations chômage du régime général et non du régime plus avantageux en cas de licenciement pour motif économique (contrat de sécurisation professionnelle).

Quel dilemme ! L'employeur est bien à l'initiative de la rupture du contrat avec un objectif de suppression de postes, le salarié doutant de la pérennité de son emploi préfère anticiper et fait connaître sa candidature mais ne perçoit pas l'indemnité compensatrice de préavis qui pourrait financer l'assurance chômage propre au licenciement économique. Sauf que dans cette hypothèse, la RCC est interdite. La RCC prévoit la suppression d'emploi en dehors de difficultés économiques.

Selon l'article L.1237-19-8 du code du travail, il ne saurait y avoir de litige distinct entre la contestation de la décision de validation et la contestation de l'accord, son contenu ou la régularité de la procédure. Cette contestation est régularisée dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de va-

luation. En cas de rupture du contrat de travail, la contestation devra être formée dans un délai de 12 mois. Il s'agira alors de faire la démonstration d'un vice du consentement ou d'une fraude de l'employeur qui aurait pu souhaiter éviter la mise en œuvre d'un PSE.

Cependant, afin d'éviter tout contentieux, si l'employeur envisage un nombre important de suppression d'emploi, il serait préférable de mettre en place un PSE comportant alors un plan de départ volontaire des salariés.

Le PSE est obligatoire pour une entreprise d'au moins 50 salariés qui envisage une réduction d'effectif concernant au moins 10 salariés sur une période de 30 jours. La loi Travail du 8 août 2016 définit les difficultés économiques soit par la baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, des pertes d'exploitation ou une dégradation de la trésorerie ou de l'excédent brut d'exploitation ou tout autre élément de nature à justifier ces difficultés. Dans cette situation, le recours à la RCC deviendrait délicat et les soupçons d'une fraude à la mise en place du PSE

risqueraient de refroidir certaines initiatives.

De plus, le PSE est censé offrir des actions pour favoriser le reclassement interne du salarié, ce qui n'est pas le cas du RCC. De même, l'employeur doit favoriser la reprise de tout ou partie des activités afin d'éviter des fermetures ou de créer de nouvelles activités. Des mesures d'aménagement du temps de travail peuvent également être proposées ainsi qu'un plan de reclassement visant les populations les plus fragiles, à l'instar des seniors, ou des salariés présentant des caractéristiques sociales ou de qualification rendant leur réinsertion professionnelle difficile.

Si la RCC a manifestement pour objectif de permettre aux entreprises de réagir plus vite sur un marché concurrentiel, la réforme aurait mérité plus de précisions quant aux mesures visant à sécuriser le parcours professionnel du salarié, qui est également un acteur économique qui a plus besoin de sécurité que de flexibilité ou alors de sécurité dans sa flexibilité.

A propos de Wetzel-avocats

Le cabinet Wetzel est composé de deux avocats spécialisés en droit du travail, droit civil et droit commercial.

Les avocats résolvent, sans distinction, les problématiques juridiques des particuliers salariés ou non, des employeurs, des syndicats et des entreprises. Le cabinet Wetzel a à cœur de mener à bien chaque dossier dans le respect de la parole des parties et dans un esprit de pacification.

Transaction ou contentieux : c'est en totale concertation avec son client que le cabinet s'engage à ses côtés et décide de l'action à mener pour défendre et satisfaire ses intérêts.

Le cabinet privilégie le contact direct et la transparence, Wetzel-avocats apporte les services suivants :

- Assistance & Consultation
- Conseil & Défense
- Rédaction de contrats
- Négociation & Transaction
- Application d'accords collectifs
- Suivi de dossiers
- Représentation devant les juridictions compétentes (Conseil de prud'hommes, Tribunal administratif, Commission de recours amiables)

COLIS GOURMANDS :

LE PLAISIR DE SAVOURER TOUS LES DÉLICÉS

Les colis gourmands représentent des paniers gastronomiques à offrir aux salariés en vue de déguster les saveurs du grand terroir, qu'ils soient gourmands ou gourmets... Ils se déclinent via des coffrets cadeaux à base de gourmandises, de vins spiritueux, des paniers garnis, ou de chocolats provenant du terroir. Il s'agit de produits d'exception typiques de grandes qualités où les salariés composeront eux-mêmes leurs paniers gourmands en fonction de leurs goûts et qui répondent au budget des CE. Le panier garni Noël est incontournable pour cette période en fêtes.

Texte Sarah Cohen



On se demande alors, s'il va s'agir du salé ? du sucré ? à base de produits Bio ? halal ? Du vin ? Des boissons alcoolisées ? Des coffrets détente ? Pour les CE qui souhaitent passer la commande en vue de faire plaisir aux salariés. Ces questions essentielles sont les principales occupations des CE avant de contacter les divers prestataires ou fournisseurs. L'offre est large, on peut choisir des produits de qualité allant du petit producteur local aux produits de luxe, ou de la grande distribution mais l'offre la plus séduisante est celle proposée par le terroir avec des produits uniques. L'image du terroir reflète une excellente image dans l'esprit des CE sur ce marché fortement concurrentiel. Les produits du terroir font partie du premier choix pour les colis gourmands à offrir aux salariés, ces derniers adorent les spécialités locales



appartenant à diverses régions françaises qui se démarquent de la capitale.

DES CHOIX STRATEGIQUES ET DELICATS

Lors de la remise des chèques cadeaux, les CE proposent alors aux salariés de choisir eux-mêmes leurs produits ou services en sélectionnant leurs colis gourmands. Le choix du prestataire qui compose les colis est également important, et délicat à la fois, cela nécessite une réflexion pour décider du coffret cadeau ou fameux panier tant attendu à cette période festive de l'année.

Les prestataires mettent en œuvre de jolis bocaux avec des couleurs vives, des bouteilles assez élégantes insérés dans un panier-écriin. Les élus du CE en ont plein la vue avec cette mise en place novatrice et attirante, ces paniers si merveilleux nous laisse l'eau à la bouche tellement que les saveurs ainsi que les gourmandises sont mises en valeur. Les CE doivent alors faire leur sélection en tenant compte de leur budget et des goûts, sans oublier les poids lourds de la catégorie provenant de la grande distribution. Parmi les 30 000 CE français, les petits producteurs locaux tentent d'approcher ce marché.

A la fin de l'année, les colis gourmands sont essentiellement attendus, donc une importance géante leur ai accordé, cependant lors de la fête des mères, ou des pères, le colis gourmand a aussi sa place pour satisfaire les salariés, c'est pourquoi les prestataires les renouvelle en permanence en vue de se différencier tout en apportant une nouvelle touche pétillante aux coffrets cadeaux. D'après le retour de certains coliseurs, on soulève que les CE sont rarement fidèles car il s'agit d'une cible volatile. Effectivement, ils sont en permanence à la recherche de produits authentiques, de haute qualité et sont à la quête des nouveautés. Des exigences qui se manifestent par le tarif proposé par les divers coliseurs, et cette donnée est essentielle pour finaliser la commande à temps. Des négociations entre les CE et les coliseurs restent difficiles d'après le retour de certains prestataires.

UN MARCHÉ RUDE

Le marché des colis gourmands connaît une concurrence accrue avec quelques faiblesses notamment avec la présence de fournisseurs qui proposent une multitude de produits de haute qualité. En effet, cette concurrence est due à l'arrivée d'autres prestations tels que le chèque et la carte cadeau qui représentent un fort succès. Dans l'esprit des salariés, ces prestations sont perçues comme un pouvoir d'achat à consommer dès que possible. Mais ce secteur d'activité doit faire face à certaines évolutions, telle que la baisse des prix des paniers qui engendre une diminution de commandes des CE. Ces problèmes se manifestent à cause de la baisse des effectifs au sein des entreprises et aux parts destinées aux offres des colis gourmands. Ce qui provoque plus d'exigences et une grande réflexion autour du rapport qualité prix. Cependant, ces freins n'empêchent pas les fournisseurs de positiver, et d'être au petit soin et à l'écoute des salariés. Leur



Nicolas Brinster
Sophrologue



Le bien-être au travail avec la Sophrologie





- Evacuer son stress et ses angoisses
- Préparer un évènement
- Retrouver calme et sérénité
- Vivre un sommeil réparateur
- Développer la confiance en soi
- Apprendre à se détendre
- Retrouver son équilibre
- Harmoniser sa respiration

« Une parenthèse, un voyage, en harmonie avec soi-même et son environnement »

Nicolas Brinster - Sophrologue certifié RNCP



www.nicolas-brinster-sophrologue.fr
06 65 06 04 37



objectif est maintenu avec une offre riche en prestations d'exception et innovante avec des produits originaux. Les CE restent sous le charme des qualités offertes au cœur de ces coffrets.

LE FOIE GRAS : LE METS DE LA FÊTE

Bien connu dans la cuisine française, les CE peuvent consulter les producteurs régionaux de foie gras en direct pour connaître leur préparation : circuits de production. Les règles d'or de dégustation et les recettes chaudes et froides sont également dévoilées par les producteurs. Les deux régions spécialisées dans ce mets sont l'Alsace, et le Sud-Ouest. Cette spécialité culinaire est adorée par les CE, qui se régale à la période festive de l'année. Plusieurs conserveries artisanales de ces régions, ont l'habitude de fournir directement les comités d'entreprise. Le foie gras reste l'aliment préféré des CE, et le but est de reconnaître sa qualité, c'est pourquoi les ce n'hésitent pas le goûter. De nombreux producteurs offrent des échantillons qui présentent la gamme complète qui sera éventuellement factu-

rée ou non suite aux négociations faites entre le producteur et le CE. L'évidence est de répondre à la question fondamentale sur le choix, oie ou canard ? La réponse est différente pour chacun, donc chacun choisi ce qu'il préfère. Pour le choix, plusieurs types de foie sont différents : entiers, avec morceaux ou reconstitués contenu des différentes façons de préparation, et à savoir si on le savoure cru, frais, mi-cuit, ou en conserve. Il est judicieux de respecter les goûts de chacun, et donc une étude préparée par les CE en amont, permet de gagner du temps pour le choix final et la livraison réalisée en fin d'année. Cette question d'organisation facilite la commande des CE pour les salariés qui attendent leurs cadeaux avec impatience.

LE CHOCOLAT : Le plaisir des grands gourmands

On se laisse tous tenter pour une dégustation de chocolat, fondant en bouche.

Le cœur des français est totalement séduit, par le chocolat qui se décline en truffes, en orangettes, en rochers, en papillote, et en autres bouchées, noir ou lait.

Selon une étude réalisée en 2016 par le Syndicat du Chocolat, chaque ménage français achète 1,5 kilo de chocolat à Noël. Il nous délivre également que la France consomme 7,6 kilos de chocolat par an. D'autres dates clés sont retenues pour l'industrie du cacao : la Saint-Valentin et le Salon du chocolat.

Les français sont essentiellement de grands adeptes de la tablette de chocolat, celle-ci déclinée sous toutes ses saveurs : aux noisettes, aux amandes, au riz soufflé, aux pistaches, à la pointe de sel, au lait ou en blond, on s'aperçoit qu'ils préfèrent le chocolat noir avec la plus forte concentration en cacao. On sait qu'un français sur deux est accro au chocolat.

Tout ce qui concerne la gastronomie intéresse les comités d'entreprise surtout au moment des fêtes de fin d'année lorsque les salariés reçoivent un colis gourmand en cadeau. Durant cette période intense, les CE préparent une sélection gourmande de chocolats sous forme de colis harmonieux, et des coffrets cadeaux élégants, à offrir aux salariés.

LES COFFRETS BIEN-ÊTRE :

FAITES UNE PAUSE !

Productivité, rentabilité et, moyens supprimés. Dur, dur, de rester zen. Résultat : 86 % des salariés souffrent de stress professionnel. Besoin d'appuyer sur pause ? Et si cette année vous optiez pour un coffret Bien-être.

Texte Martine Guilcher



Le bien-être est devenu un des enjeux de notre société. 77% des Français affirment qu'ils travaillent mieux quand ils sont bien dans leur tête. Lorsque le stress est permanent, il devient nocif pour la santé physique et psychique. En France, 4 salariés sur 10 sont touchés par ce problème qui impacte leur vie privée. Le cumul des symptômes (insomnies, anxiété, tensions artérielle) risquant de déclencher des pathologies plus graves, les initiatives, comme les magazines se multiplient pour vous aider à vous sentir mieux. Le mensuel Psychologie a même lancé son 1er salon Bien-être parisien en novembre dernier. Voici, mieux qu'un stage en gestion de stress, quelques pistes de coffrets qui offrent de quoi ralentir, se ressourcer se relaxer pour lâcher prise.

Bien plus qu'un simple cadeau joliment emballé,



offrir un coffret Bien-être, est devenu une façon de donner quelques preuves de bienveillance pour permettre à son destinataire d'ouvrir une parenthèse, histoire de souffler et de décompresser. Bref, faire baisser la tension du sur-régime permanent. Objectif : vous aider à cultiver la zen-attitude. Ces coffrets se déclinent de 1000 façons.

Pour Patrick Nee, directeur des ventes CE chez Wonderbox, les coffrets qui cartonnent coûtent de 39,90 euros (pour l'H30 de détente) à 130 euros. Ils offrent sur la thématique Bien-être, des forfaits en solo ou en duo, dans des instituts ou des hôtels de charme et de luxe, à réserver par exemple au SPA28, à Paris, où le soin d'une heure 30, s'agrémenté d'un accès libre au hammam et au bain et douche multi jets, de quoi passer la demi-journée ou encore d'un séjour à 129,90 euros incluant la nuit en petit déjeuner, un soin d'une heure ou l'accès au spa pour 2. Et pour répondre à la demande : « Nous lançons la nouvelle gamme Vivabox qui mixera produits et activité avec 4/5 coffrets de 39,90 euros à 100 euros. Les séjours se feront sur mesure » affirme Patrick Nee qui cha-

peute une équipe de 10 personnes dédiée aux 3000 clients CE. Un marché qui progresse, selon aussi Aymeric Adam, responsable du programme Entreprise, chez Marionnaud, où l'on observe une demande grandissante pour piocher dans différentes gammes de coffrets qui invitent tous à un voyage sensoriel, entre Easybeauty, (des palettes et instruments de maquillage...) et les écrans qui concentrent des produits de soins faisant appel à des rituels anciens. En 2017, Marionnaud a développé « les ateliers beauté » sur le lieu de travail, idéal pour celles qui gâtent leur égo à grands coups de pinceaux : flash make-up, manucure, ou soin du sourcil. Et vient de lancer, un original calendrier de l'avent bourré d'échantillons qui mixent produits de maquillage et de soins. « Aujourd'hui de nombreux CE sont intéressés pour être des relais de produits Marionnaud sur leur plateforme interne à l'occasion des fêtes de fin d'année ou autres évènements (avec des réductions exclusives) » relève Aymeric Adam. Bref, les entrepreneurs ne manquent pas d'imagination, pour surfer sur cette tendance. Ainsi, Jean Martin, qui met la cuisine provençale en bocal a eu la

bonne idée pour sa boîte de Noël de proposer aussi des coffrets qui couplent saveurs gourmandes et senteurs provençales (savon de Marseille Marius Fabre, tisanes apaisantes, cigales en bougie ...).

Accorder de l'attention à l'individu en même temps qu'à son environnement, est aussi une valeur montante. Les Français sont en effet, de plus en plus sensibilisés à la toxicité des produits cosmétiques. Et, « il en ont assez d'engraisser toujours les plus gros. « Nos offres, soutiennent des petits créateurs éthiques et méconnus. » » souligne Diane Scemama, cofondatrice de « Dream'Act » une start-up en ligne qui encourage depuis 2 ans les initiatives éthiques et bio, en rognant sur ses propres marges. Résultat un rapport/prix compétitif, 500 créateurs et des idées triées sur le volet comme ce coffret 0 déchet qui inclut un atelier pour créer ses propres cosmétiques et repartir sans emballage inutile. Tout est possible à la demande, pour une fourchette de prix allant de 29 euros à 49 euros. Dans un autre genre la Marque Purabali, joue la carte exotique et propose un voyage olfactif et doux vers le bien-être "à la balinaise", tout en se revendiquant éco responsable, car elle n'emploie que les mêmes petits producteurs depuis sa création, il y a 10 ans, et des produits n'ayant pas fait l'objet de tests sur les animaux, des ingrédients naturels, sans paraben, et des emballages recyclables. Au menu : poudre de bambou, ou de coquillage huile de rocou, gel à l'aloë vera, etc.

Contacts

www.wonderbox.com
ce@wonderbox.fr
contactce@marionnaud.com
www.dreamact.eu/contact@dreamact.eu
www.jeanmartin.fr /04.90.54.34.63
www.purabali.com

Des coffrets pour cultiver la « N'eau stress attitude »

L'eau marine possède des vertus connues depuis l'Antiquité et particulièrement dans la prévention et le traitement du stress. Pour revitaliser le corps, et apaiser l'esprit les centres de thalasso proposent aussi leurs coffrets cadeaux séjours anti- stress aux CE.

En Normandie à Granville

Situé à deux pas de Granville, le centre Prévithal a pour horizon la mer et les îles Chausey. Les soins prodigués par l'institut sont inspirés par l'ancien centre de rééducation, dont il est une émanation : expertise et découverte garanties.

Que vous optiez pour des Bains hydro-massants, ou de boue (riches en oligo éléments), les douches à jets ou à affusion, ou encore sous-marines, ou un massage kiné, un hydrojet, l' "Ecole du dos", le bassin multifonctions d'eau de mer chauffée équipée de lits bouillonnants, de nages à contre-courant, d'une lame d'eau, de pédi-jets doubles, d'un jacuzzi ... Et d'une rivière de marche en eau de mer froide pour tonifier la circulation, sachez que vous serez accompagnés par un personnel toujours souriant. La palme revenant quand même aux clients qui ont l'air aux anges dans ce bassin multifonctions qui accueille dans la bonne humeur et c'est une des spécificités de Granville, les enfants sous l'œil des parents. Autant dire que vous troquez le silence pour la convivialité et quelques éclats de rire, toujours bons à prendre, car ce qui est bon pour le moral l'est aussi pour la santé !

Nouveauté 2018 de Prévithal, la Cure Coaching Fit and Run car le sport diminue les tensions, abaisse la pression artérielle, libère des endorphines, et procure bien-être et délasserment.

www.previthal.com

www.hotel-baie-granville.com

Coffret cadeau séjour à partir de 199 € par personne.

2 nuits en petit déjeuner, avec accès à l'espace marin sauna et hammam + cure bien être 3 soins (1 soin d'hydrothérapie, 1 soin d'algothérapie, 1 modelage 20 mn)

En Bretagne : Belle-île-en-mer

La Dolce Vita au Castel Clara Thalasso & Spa

Cet établissement appartient aux Relais et châteaux. Il jouit d'un emplacement exceptionnel face à l'océan, et cultive un seul mantra : calme, luxe et volupté.

Si vous optez pour une chambre avec vue sur l'océan, c'est jackpot à peine débarqué. La beauté de l'île bien nommée n'est plus à vanter, et vous en aurez un condensé de votre fenêtre. Sinon, vous vous rattraperez sur celles du restaurant. Vous aurez aussi l'assurance de moments privilégiés, et d'attentions particulières. Vous vivrez au rythme des vagues, du vent et des balades, ajoutez à cela les bienfaits de la thalasso et des modelages exclusifs et vous aurez compris qu'ici tout est fait pour vous réapprendre les vertus du temps libre. Dans cet écrin prendre soin est un art de vivre, de penser et de manger. Et le succès d'une formule qui conjugue tout en haut de gamme. Au programme : toute la richesse des soins thalasso orchestrée autour de gommages, drainages, modelages pour booster le système immunitaire. Bien sûr le SPA décline tous les bienfaits des algues, à travers les classiques enveloppement, jet drainant, et les soins de beauté anti-âge mais on trouve quelques perles plus rares comme le Watsu, l'hypnose, ou des soins à l'Argan et une exclu-

sivité très gourmande. Un étonnant « Voyage Celte Caramel et beurre salé (si, si). Ce soin complet qui s'inspire de la tradition Celte, (on vous laisse imaginer ses effluves), associe un gommage combinant les bienfaits du sucre, du caramel, et de la pectine de pomme. Et last but not least, il s'achève en beauté avec la fameuse tarte au caramel au beurre salé, du chef pâtis-sier. De quoi faire le plein d'énergie, assortie à la cuisine aux couleurs stabilo boss du chef Olivier Colin !

Pratique :

Durant les vacances de la Toussaint et février, l'hébergement en demi-pension est offert aux enfants.

Forfaits : 1 jour en demi-pension et la cure Remise en Forme, soit 3 soins d'hydrothérapie et un modelage par jour/1 jour en demi-pension comprenant le petit déjeuner et le dîner à partir de 406€ par personne

Belle-Ile-en-Mer - Tél. 02 97 31 47 60

www.castelclara.com

St Jean-de-Monts : plongée en Vendée

On vient ici pour se déconnecter du quotidien, sans se ruiner. A l'horizon, tout est pins, sable et sel. Ce centre de thalasso Valdys vous emporte dans la chaleur (32°) d'un des plus grands bassins d'eau de mer de France. C'est une immense bulle de bien-être, dotée du nec plus ultra des équipements, des soins exclusifs locaux comme les cataplasmes de boue marine naturelle de la Baie de Bourgneuf, très efficaces... Et d'une grande capacité d'hébergement. Sans oublier son don d'ubiquité, puisque



St Jean-de-Monts fait partie du club thalasso.com Valdys, qui regroupe également, Roscoff, le pionnier des centres de thalasso français, mais aussi la Baule et Douarnez. Un avantage non négligeable quand on sait que l'on peut faire le plein d'oligo éléments, éliminer ses toxines, dénouer ses tensions, et prendre du temps pour soi au choix dans ces 4 endroits.

Pour booster votre capital forme, les Centre Valdys ont beaucoup développé les bienfaits du sport. Pour preuve, cet éventail imbattable : aquabike, aquaboxing, aquamix, aquastretching, aquadance, aquajogging, aquapalm... Enfin, vous pourrez aussi tester la cryothérapie. Soit une plongée à -156° (glaglagla) pendant 3 minutes. Cette technique vise à soulager des douleurs rhumatismales, ou musculaires. Une seule séance a des effets anti-inflammatoires et antistress immédiats.

Nombreuses formules pour CE à partir de 53 euros/personne la journée découverte incluant l'accès à l'espace aqua détente, un soin, et un repas. WE en demi pension+3 soins à partir de 169 euros/perso

www.thalasso.com

Pensez aussi à la Balnéothérapie

La thalasso offre la valeur ajoutée des propriétés de l'eau de mer, mais les huiles essentielles ont leurs adeptes. Les soins sont les mêmes qu'en thalasso, mais l'eau est « courante ». Il n'empêche, dans un bain bouillonnant les bulles vont aussi masser et détendre. L'Auberge du lac(3*), près de la forêt d'Orient, en Champagne, vous promet un luxe simple et authentique et une table « distinguée » par les logis de France. Soucieuse de présenter le must en matière de beauté, la directrice du Spa Mme Turpin, officie avec la marque Sothys et la marque Maison, Dionyzos qui promet un accord parfait entre l'or, le champagne et le caviar. Tout un programme. Vous profiterez aussi du petit bassin avec nage à contre-courant, hammam, et douche expérience. Sans oublier la cuisine du Maître du Logis, le chef Patrick Gublin. Contacts : Tél : 0325412997 www.Auberge-du-lac.fr L'Auberge propose des réductions CE exclusivement sur les soins à la carte. WE en demi pension +1 soin à partir de 150 euro /personne



COLO POUR TOUS

ET TOUS POUR LA COLO

Oui, la colo, c'est cool ; oui, la colo, c'est sécurisé. Non, les tarifs ne sont pas forcément inaccessibles. Et surtout cela véhicule des valeurs du vivre ensemble chères au CE. Mais les idées toutes faites sont tenaces ! Pourtant, pouvoirs publics, acteurs de l'éducation populaire et comités d'entreprise mettent tout en œuvre pour faire passer le message.



Plus personne n' imagine les colos d'aujourd'hui à l'aune de ce qu'elles furent dans les années 60 ou 70, soit des séjours de vacances rudimentaires, portées par les programmes hygiénistes de l'après-guerre, où remue-ménage dans les dortoirs, crapahutage sous le soleil et jambon-purée à la cantine faisaient le sel des souvenirs. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, la fréquentation des séjours de vacances peine à se maintenir : 1,2 million d'enfants et de jeunes partent chaque année dans près de 40 000 séjours de vacances dont la durée ne cesse de diminuer : 9,7 jours en moyenne (10,3 en 2007-2008) ! En cause : les coûts élevés des séjours et les craintes des parents en matière de sécurité. Et sans doute aussi quelques idées reçues encore chevillées dans l'imaginaire collectif et une méconnaissance des valeurs humaines et citoyennes défendues par ce type d'expé-



riences. Certaines associations remplissent difficilement des séjours qui faisaient pourtant le plein dès le mois d'avril il y a encore quelques années. Il y a plusieurs raisons à cela, dont l'existence d'autres modes de vacances (comme les villages vacances) et la culpabilisation des parents divorcés qui hésitent à se séparer de leurs enfants. Bref, il faut sauver le soldat Colo ! En 2015 le gouvernement a lancé une vaste campagne de communication, reconduites en 2016, #COLO2016, et en 2017, 100%#COLO, qui se veut incitative auprès des adolescents et rassurante pour les parents, largement relayée par les réseaux sociaux et centrée sur les questions essentielles : fonctionnement d'une colo, encadrement, formation des animateurs... Des labels ont aussi été créés pour distinguer les colos innovantes en matière de projets.

Des activités pour faire grandir

Car il y a a priori dans les séjours de quoi séduire les enfants en terme d'activités. Le marché de la colonie de vacances se partage toujours entre associations d'éducation populaire sans but lucratif et sociétés du secteur marchand

dont les moyens, plus importants, leur ont permis de développer une offre de séjours autour de thématiques particulièrement attrayantes ; ce qui a obligé les organisateurs issus du milieu associatif à reconsidérer leurs propres catalogues et à s'adapter pour contrer la concurrence. Le séjour de plein air multi-activités, encore en cours dans les colos proposées par les mairies ou les CAF car moins onéreux, n'a plus vraiment la cote. Et des propositions plus pointues voient le jour dans les catalogues des uns et des autres. Des séjours d'ultra-proximité, de plus en plus courts, pour les enfants de moins de 6 ans, produits d'appel susceptibles d'inciter les parents à donner une première expérience de vie collective à leur progéniture. Des séjours de sports extrêmes (rafting, canyoning...) ou motorisés (moto, quad, karting...) pour la tranche des 6-13 ans. Des programmes tournés vers les nouvelles technologies : photo, vidéo, drone, modélisme... Si les séjours Harry Potter, très marqués années 2000, sont passés à la trappe, le cirque fait toujours le plein. On peut même grâce à certains acteurs du secteur réaliser un film d'animation ou bien un court métrage, s'initier à l'écologie avec des ateliers de récup', fréquenter des festivals, comme les Vieilles Charrues ou les Francofolies. A condition que les activités soit des supports d'apprentis-

sage, des prétextes pour découvrir la vie en collectivité ou se confronter à l'autonomie. Bref, qu'il y ait dans ces programmes une plus value socio-éducative.

Une législation ad hoc

Après le coût financier des colos, le plus grand frein aux départs en colo reste sans aucun doute les interrogations des parents sur la sécurité. Le déclin de la confiance accordée par les parents à la colo faisant suite à des affaires de pédophilie, d'accidents d'au-

Quelques chiffres

- 1,3 millions d'enfants accueillis en 2016 dans 39 000 séjours.
- 55 000 animateurs BAFA formés chaque année pour encadrer les séjours.
- 750 agents qui contrôlent le bon fonctionnement des accueils collectifs sur le terrain.

- 7500 contrôles réalisés chaque année par les services de l'Etat dans les accueils collectifs de mineurs.

Se renseigner

- L'UNAT, tél. 01 47 83 21 73. www.unat.asso.fr. L'UNAT propose chaque année des colloques sur le sujet avec des acteurs du secteur, dont des élus de CE.

- L'OVLEJ, tél. 01 44 95 81 27. Réalise des études et des bulletins sur les vacances jeunes.

- Jeunesse au Plein Air (JPA), tél. 01 44 95 81 20. www.jpaa.asso.fr. Une confédération d'organisations fondée sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

- Retrouvez la campagne 100%#COLO sur www.jeunes.gouv.fr/colo2017



Des séjours différents

—> Découvrir le scoutisme. Né au début du XX^{ème} siècle à l'initiative de Lord Baden-Powell, le scoutisme est aujourd'hui le premier mouvement de jeunesse au monde (soit 35 millions d'enfants) et la pratique en France comprend de multiples branches : Scouts de France, Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France, Scouts musulmans... Plus ancienne association française de scoutisme (1911), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) est toutefois la seule à avoir la laïcité pour pilier fondamental. Son crédo : permettre à des enfants, filles et garçons à partir de 6 ans, « co-éduqués » en citoyens, de développer leurs capacités physiques et intellectuelles, selon une progression personnelle. Les enfants apprennent à s'autonomiser et participent à l'élaboration de leur journée, à travers des jeux collectifs, des veillées communes et des activités en lien avec la destination. Essentiel : les séjours « Eclais », obligatoirement déclarés Jeunesse et Sports, sont soumis à la même législation que les colos, avec les mêmes normes d'encadrement. Se renseigner auprès du siège na-

tional d'EEDF : www.eedf.fr. —> Oser travailler pendant les vacances. Mixer les loisirs et le soutien scolaire ? C'est le pari d'organismes de vacances pour jeunes qui rajoutent dans leurs séjours des programmes de révisions, de « préparation aux examens », de « soutien scolaire » ou de « renforcement des acquis avant la rentrée de septembre ». La plupart des organismes fonctionnent selon des principes assez proches : une demi-journée de cours permettant de réviser des matières classiques (maths, français, physique-chimie et/ou langues), et une demi-journée de pratique sportive, de jeux collectifs et d'excursions. Concentration le matin, adrénaline l'après-midi et temps calme en fin de journée. Pas question pour autant de reproduire un contexte purement scolaire ; les cours se donnent en petit comité (de 6 à 12 élèves maximum) et l'enseignement magistral est abandonné au profit de méthodes dites « ludiques », basées sur l'oral, la mise en situation, les saynètes, les jeux de rôles, la manipulation plutôt que la théorie... Voir du côté de Cap Juniors, UFCV, Kidsvacances, UCPA...

to-car, de noyades... et à des coups de projecteur médiatique. Rares mais toujours spectaculaires, et surtout très vite relayés par les journaux télévisés, les « accidents » de colo sont pourtant bien moins nombreux que les accidents domestiques. Et la législation Jeunesse et Sports qui régit les colonies de vacances est surtout la plus stricte d'Europe. Elle a connu en 2012, notamment sur les pratiques sportives, une refonte totale des normes d'encadrement. En 2015, les formations BAFA et BAFD qui décident des fonctions d'animateur et de directeur, ont été réorganisées ; elles intègrent désormais un volet « prévention des discriminations ». Plus de rigueur dans l'encadrement, dans les pratiques en cuisine, lors des sorties... Ce qui a bien sûr des conséquences sur le coût des séjours et la liberté d'action des équipes. La réglementation ne devant pas être perçue comme un carcan opprimant mais dans sa dimension sécurisante.

Informer et rassurer les familles

C'est peut-être bien dans le temps du quotidien que la colo a le plus évolué, à une époque où toute altercation entre deux jeunes est immédiatement diffusée sur les réseaux sociaux, ce qui suppose tout autant de rapidité dans la communication de crise auprès des parents. Où les enfants-clients conscients du prix de leur séjour, se sentent en droit de revendiquer du retour sur investissement. Où, sur le terrain, les comportements se durcissent : refus de l'autorité, attitudes de défi. Bien qu'il ne faille pas généraliser, même si un petit pourcentage de jeunes en difficulté voient dans la colo une bulle sans éducateurs où se libérer, ce qui peut être déstabilisant pour les équipes. Le vrai problème de la colo ne serait-il pas plutôt son manque de mixité sociale, une valeur pourtant fondamentale ? Certaines associations militent pour rendre les séjours le plus accessible possible à un maximum de personnes. Mais s'il existe des dispositifs d'aide au départ, comme ceux de la CAF, quid du salarié moyen qui n'est pas allocataire ? D'où le rôle primordial des CE et de leur participation au financement des séjours : sans leur aide, bon nombre d'ayant droits n'auraient aucune chance de vivre l'expérience de la colo. Aux yeux des associations productrices de séjours, c'est une vraie dimension sociale que peut jouer le CE à travers cette aide. D'autant plus que les valeurs portées par les CE sont partagées par les associations d'éducation populaire. Comme la primauté de la personne et l'égalité des chances. De leur côté, l'UNAT (Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air) et la JPA (Jeunesse au Plein Air) ont rédigé en 2016 un manifeste pour engager entre autres les élus de comités d'entreprises à faire connaître aux salariés les bienfaits de la colo, chez un enfant mais aussi pour la société, et à les orienter vers les aides au départ.

Un CE averti...

C'est à l'élu de CE qu'il revient de vérifier la rigueur de l'organisme dans la réalisation du séjour et de s'assurer de sa fiabilité. L'organisme a-t-il pignon sur rue ? Les animateurs sont-ils effectivement diplômés ? Si rien ne vaut la visite d'un centre en fonctionnement pour juger de la réalité des infrastructures, il est impératif de poser à l'organisme un certain nombre de questions : sur l'hébergement (bâtiments en dur ou village de tentes ? Sanitaires dans les chambres ou à l'étage ?), les activités (le nombre de séances prévues, la durée de pratique, un descriptif du matériel, les solutions de repli en cas d'annulation pour cause d'in-

tempéries...), le transport (s'effectue-t-il en train ou en autocar ?), le coût final du séjour (le forfait comprend-il, en dehors du transport et de l'hébergement, l'intégralité des activités et des excursions ?), l'information des familles pendant le séjour... Les CE les plus avertis convoquent les responsables des organismes sélectionnés, provoquent des confrontations avec les parents et demandent à contrôler les diplômes des animateurs et du directeur de centre, l'agrément de séjour, la déclaration d'ouverture... La petite touche en plus ? Interroger les CE déjà clients de l'organisme choisi.



LES NOUVEAUX MUSÉES

Moins classiques, plus ludiques, les musées rivalisent d'imagination pour séduire un nouveau public. Nouvelles thématiques, nouvelles formes d'expression...Et nouvelle hausse de la fréquentation. Petite sélection.

Texte Martine Guilcher

Paris/Marrakech

Yves Saint Laurent :
2 musées pour une personnalité

La mode est en train de se légitimer en tant qu'art majeur en entrant au musée. Et elle entraîne dans son sillage, un public plus jeune. D'où le succès que rencontrent les expos qui lui sont dédiées, et ces deux nouveaux musées du couturier Yves Saint Laurent ouverts cet automne. Le musée parisien est installé dans l'ancienne maison de couture, avenue Marceau. Le deuxième est situé à Marrakech. Les 2 lieux vont permettre d'exposer 40 ans de collections.

www.museeyslparis.com





En Ardèche

Le Partage des Eaux : l'art contemporain en partage.

Avec ce projet ardéchois, et son cadrage de plans, façons grandes largeurs, les frontières entre la culture et la nature n'ont jamais été aussi prêtes de s'effacer. Inauguré en juillet dernier dans le parc des Monts d'Ardèche, le Partage des Eaux matérialise la ligne qui divise les bassins, méditerranéen et atlantique. Inutile de la chercher sur une carte, invisible, elle n'en est pas pour autant fictive. Cette frontière bien connue des géographes et géologues part des Vosges jusqu'aux Pyrénées. En Ardèche, et c'est une première, elle engage les visiteurs à suivre un parcours arty de 100 km qui n'a rien d'une illusion d'optique. Ils partent à l'aventure, à pied sur le GR7 ou en voiture à la rencontre d'œuvres d'art inscrites dans le paysage (5 à ce jour, une sixième est prévue) conçues avec des artistes d'envergure internationale, à l'écoute du contexte naturel. Objectif : créer une dynamique liée au tourisme vert. Les œuvres proposent une véritable correspondance avec le paysage et l'ima-

ginaire comme cet insolite phare bleu de Gloria Friedmann, qu'on rejoint après plus d'une heure de marche et qui surplombe le parc. On peut s'y installer 24h/24h pour se protéger de la burlle (vent) ou profiter d'une bibliothèque en partage, ou encore cette « tour à eau » imaginée par le célèbre paysagiste Gilles Clément.

Les créateurs ont porté une attention particulière aux ressources et aux matériaux locaux, d'où les bancs, et plateformes en bois de châtaignier ajouré du designer Éric Benqué qui invitent le randonneur à se poser pour admirer les sites d'exception du pays de la châtaigne. Toutes ces créations sont une source d'inspiration et un but de sortie qui déclenche des émotions, suscite l'imaginaire, le sens de l'observation et le goût artistique. Ce parcours éclaire la nature mais aussi l'architecture, comme l'abbaye cistercienne de Mazan sur les ruines desquelles l'artiste Felice Varini a posé un cercle et mille fragments de feuilles d'or. L'œuvre est inspirée ; les visiteurs enchantés.

www.parc-monts-ardeche.fr

www.ardeche-guide.fr

Lyon

Le Musco (Musée du Chocolat Sève)

La Maison Sève a ouvert le 1er Musée du chocolat de Lyon, en octobre 2017 sur son site de fabrication. On y propose outre un parcours découverte sur les pistes des plantations de cacao, des ateliers Pâtisserie et Chocolat.

Le visiteur profite d'une immersion dans un univers qui révèle les dessous d'un artisanat. Des expositions permanente et temporaires sont prévues. A vocation pédagogique elles aborderont l'aspect nutrition et l'art de la dégustation et explorent les origines du cacao.

Les plus addicts pourront profiter de l'espace de formation qui dispensera cours de pâtisseries, ateliers de dégustation de chocolat, cycle de conférences... Sans oublier de se faire plaisir en passant par la boutique et son espace dégustation à la sortie .

www.chocolatseve.com



En Mayenne

1er musée de Préhistoire au Nord de la Loire.

Avis aux amateurs de tourisme souterrain. Les seules grottes préhistoriques du grand ouest ont désormais leur musée. Ouvert, en mars 2017, dans la vallée des Grottes de Saulges, à l'est de Laval, en Mayenne, il va éclairer, d'un jour nouveau, les sombres cavités de ce site de falaises calcaires qu'on visite depuis la fin du 19ème siècle.

Cette vallée compte une vingtaine de grottes, dont 2 sur le site muséal qui expose des vestiges et dessins humains datés de 25 000 ans avant J.-C ! Attention, ce n'est pas Lascaux, ne vous attendez pas à une reconstitution in situ de gravures rupestres. Le parcours du musée s'articule autour d'une salle de cinéma où l'on projette la restitution virtuelle de la grotte Mayenne-Sciences, et l'aligne-

ment des preuves du passage de l'homme de Cro Magnon dans la région. Le musée propose de nombreux ateliers ludiques et pédagogiques (lectures de contes), en intérieur et en extérieurs (mur d'escalade, tirs de flèches pour chasser le mammoth...). De quoi ravir les chasseurs de mammoths en herbe. A découvrir dès 3 ans.

www.grottes-musée-de-saulges.com

www.coevrons-tourisme.com

www.mayenne.com

Dans l'Aube : à Nogent-sur-Seine

Sur les pas de Camille Claudel.

Le siècle de la sculpture-mania (19ème), n'aura pas été tendre avec sa plus grande sculptrice. Le musée Camille Claudel, lui rend l'hommage mérité et

célèbre aussi l'âge d'or de la sculpture française. Inauguré en mars 2017, il retrace de manière didactique son parcours artistique et sa rencontre avec Auguste Rodin à Nogent-sur-Seine. Elle n'a pas vingt ans. Lui en a le double. Un an plus tard, en 1884, Camille Claudel intègre son atelier Parisien. C'est le début d'une histoire d'amour qui finira à l'asile pour Camille. Elle y mourra de faim après 30 ans d'internement, oubliée bien avant d'être enterrée. Le musée met en scène côte à côte les œuvres des deux sculpteurs. Ce qui permet de découvrir, leur communauté d'inspiration et leurs différences. Camille Claudel se battra toute sa vie, pour sortir de l'ombre de son maître et amant, en vain ! Et pourtant, quelle finesse dans son travail du drapé. Sa sensibilité à fleur de peau rend souvent ses œuvres plus émouvantes que celles de Rodin, plus masculines. Et pourtant c'est elle qui sculptait à même la masse, pas Auguste qui faisait faire par ses petites mains. L'artiste

maudite sortira de l'oubli dans les années 80, grâce à Jacques Cassart, spécialiste de son frère Paul Claudel. Il inspirera une pièce, puis un film et des expos qui forgeront le mythe Camille Claudel.

Nombreux ateliers et visites en famille et conférences.

www.museecamilleclaudel.fr

A voir aussi dans l'Aube.

Pierre-Auguste Renoir à Essoyes

La célèbre maison des Renoir, a été ouverte au public en 2017, ainsi que son atelier et le centre d'interprétation. Profitez-en pour déguster les cuvées des Champagnes de Renoir, qui associent dix tableaux du peintre à dix cuvées de caves de champagne aubois.
<https://renoir-essoyes.fr/>

Musée Napoléon à Brienne-le-Château
Le musée Napoléon, présent dans l'en-

ceinte de l'ancienne école militaire de Brienne-le-Château, rouvrira ses portes en janvier 2018. Découvrez un parcours autour de l'épopée impériale, des années de jeunesse et de l'œuvre réformatrice de Napoléon Bonaparte.

musee-napoleon-brienne.fr/

En Médoc

Centre d'Art Chasse-Spleen

Céline et Jean-Pierre Foubet, propriétaires du château et collectionneurs d'art contemporain, ont ouvert un centre d'art contemporain sur leur domaine de Château Chasse-Spleen, à Moulis-en-Médoc. Aménagé dans une chartreuse du XVIIe siècle le centre d'art offre 330 m² d'exposition dédiés à l'art contemporain.

Trois chambres d'hôtes ont également été aménagées dans la chartreuse offrant

une expérience unique de vivre avec les œuvres. En mai 2018, c'est l'artiste originaire de Pessac, Benoit Maire, qui investira le centre d'art

art.chasse-spleen.com/now.php

St Denis

Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis a réouvert, en septembre dernier quatre salles d'expositions permanentes consacrées à la Guerre de 1870 et à la Commune de Paris de 1871. La Ville de Saint-Denis possède le fonds le plus important au monde sur la Commune de Paris de 1871, réparti entre le musée d'art et d'histoire, les archives municipales et la médiathèque centrale.

www.musee-saint-denis.fr

Emmanuel Burté
Concepts - Animations - Spectacles

ANIMATION
SPECTACLE
CONCEPT

Magicien – Animateur

Fêtes de fin d'année, Séminaire, gala, congrès, Team Building, ...

Spectacle : Magie – Close-up, Quizz Interactif, Morphing , Jeux en bois , Mascotte, père Noel ,

Emmanuel Burté : 06 .72.53.18.90 / www.emmanuel-burte.com

LE QUÉBEC

UNE DESTINATION DE RÊVE

Le Québec est une région qui se classe parmi les meilleures destinations du monde. Grâce à ses grands espaces et un accueil chaleureux, elle attire de nombreux touristes et elle est propice aux rencontres authentiques. Cette région se caractérise par une haute partie située sur le promontoire surplombant le Saint-Laurent, et l'autre épouse les rives qui ont accueilli les tout premiers colons. Les touristes s'y rendent pour son histoire et sa beauté. Elle est aussi un lieu culturel.

Par Sarah Cohen

Un univers musical

La musique est un art international vivant, et le Québec reflète parfaitement cette image. A l'affiche, l'orchestre symphonique du Québec est dirigé par le français Fabien Gabel. Elle présente un programme de quarante concerts avec 66 musiciens à plein temps. Le Québec a également vu naître les Violons du Roy, un ensemble de cordes créé en 1985 par des étudiants en musique et de jeunes professionnels. Ces derniers ont connu un véritable succès en se produisant partout au Canada, aux Etats-Unis, et en Europe.

Une ville lumineuse pleine de surprises

L'effervescence musicale domine les rues de cette ville animée, il est courant de voir des violonistes, des guitaristes, et même des ensembles complets s'exécutant devant les passants sur le Vieux Québec. Une multitude de salles de spectacles attirent de nombreux artistes en tournée car le public est curieux et à la fois enthousiaste. Le Capitole de Québec avait accueilli la légendaire Edith Piaf.

Une scène locale remplie de charme

Le charme de cette ville est reconnu pour ses grands cafés, ses magnifiques boîtes à chanson, et boîtes de nuits. Qu'on préfère le jazz dans une ambiance feutrée, les classiques du folklore québécois autour d'une bière de fabrication locale, où encore l'arrivée des vedettes montantes de la musique populaire, on a le choix d'admirer des découvertes nocturnes dans ce quartier le Vieux Québec. Ces agréables ambiances nocturnes animent ce quartier fréquemment visité par les touristes.



La musique est au cœur de cette ville. Avec un peu de chance, on peut d'assister à des événements riches en émotions. Il y a également des concerts de musique de chambre à Sainte Pétronille sur l'Île d'Orléans où se jouent des musiques d'exception et lors du Festival d'Opéra du Québec. Des événements musicaux se tiennent notamment dans les églises, les chapelles et les petites salles de la ville.

Lorsqu'on pense au Québec d'un point de vue musical, on ne peut s'empêcher de citer certains noms issus de la région tels que Luc Plamondon, auteur de plus de quatre cent chansons et des comédies musicales Star mania et Notre Dame de Paris. Il y a notamment Felix Leclerc, une personnalité importante qui est poète et chansonnier ayant passé un quart de siècle de sa vie à l'Île d'Orléans, proche du Québec.

Une vie culturelle abondante

Le domaine des arts visuels est doté d'artistes présents dans le quartier Saint-Roch, proche de l'École des arts visuels de l'Université Laval et des galeries exposant des œuvres de talents locaux. D'autres artistes se consacrent à l'art contemporain et à la photographie.

Le Musée national des beaux arts du Québec est situé sur les plaines d'Abraham, et présente des expositions d'art québécois. Cet endroit a accueilli plus de 500 000 visiteurs lors de l'exposition Rodin, et près de 460 000 ont admiré l'exposition Le Louvre à Québec pour ses 274 œuvres et objets d'art provenant du Musée du Louvre.

Une foule d'artistes de grande renommée internationale expose leurs œuvres au Québec pour se faire connaître aux yeux du public québécois et des touristes venant du monde entier.

La littérature à tous les coins de rue

Les passionnés de littérature peuvent suivre un circuit touristique enrichissant, car elle est omniprésente au Québec. La tournée idéale débute sur la rue Saint-Jean dans le faubourg Saint-Jean et se poursuit jusque dans le Vieux Québec. On y trouve notamment des bouquineries ainsi que des librairies à chaque coin de rue.

Des amateurs se dirigent vers la Côte de la Fabrique, et découvrent alors le Quar-



tier Latin et le Petit Séminaire du Québec : ces trésors historiques abritaient auparavant l'Université Laval, soit la plus ancienne de langue française en Amérique du Nord.

Le Musée de l'Amérique francophone propose des expositions sur la partie francophone en Amérique. On peut ensuite aller à la découverte de nouvelles pépites chez les antiquaires du quartier. Le grand événement annuel à ne pas manquer est le rendez-vous littéraire, le Salon international du livre qui se déroule en avril au Centre des congrès de Québec. On y trouve plusieurs maisons d'éditions essentiellement québécoises et françaises et une multitude d'auteurs. Ce salon connaît une forte popularité avec une fréquentation estimée à 60 000 visiteurs qui se penchent principalement autour de quatre scènes animées par des conférenciers, des écrivains, des philosophes ainsi que des poètes.

Quelques personnages à ne pas oublier sur la scène littéraire telle que Gabrielle Roy, une écrivaine qui a vécu au Québec, et dont une des bibliothèques porte ce nom. Son premier roman a tellement

eu du succès, intitulé bonheur d'occasion, qu'elle a reçu le prix du Gouverneur général ainsi que le Prix Femina. L'autre auteur, aussi québécoise, Christine Brouillette est également originaire de cette ville et on remarque que la plupart de ses histoires se déroulent dans la capitale.

Des musées à visiter

Le Musée de la Civilisation se démarque par sa muséologie innovante et audacieuse, qui se présente comme un lieu de découverte et d'idées. Il est doté d'une collection ethnographique et historique la plus colossale du Québec. Il est considéré comme une maison d'éducation et de mémoire pour les québécois.

Le Musée du Fort nous permet d'assister à un spectacle de son et de lumière magique qui retrace l'histoire militaire de la ville du Québec. Il se situe face au Château Frontenac et constitue un excellent point de départ pour visiter des lieux historiques.

Le Musée Naval de Québec propose une plongée dans l'histoire de la ville et de son fleuve. Le but est de naviguer pour découvrir les secrets des sous-marins ennemis, en vue de ressentir les peurs et les craintes des marins.

La culture francophone de la région de Québec

Dès l'arrivée des premiers colons français, la culture francophone a toujours eu sa place dans cette ville. Les québécois et les français se ressemblent au niveau culturel, et utilisent la même langue. Les gens du Québec ont su aussi s'imposer avec leur personnalité fortement appréciée, leur joie de vivre, leur sourire et leur accueil chaleureux, leur accent français et notamment leurs traditions culinaires. On trouve 3 façons de pénétrer dans la culture francophone de la région au Québec.

Premièrement, il est essentiel de visiter des lieux culturels centrés sur la culture

francophone.

Les passionnés de la francophonie : Il serait intéressant de visiter le Musée de l'Amérique francophone, pour découvrir l'histoire de la culture francophone. Il s'agit d'un lieu culturel qui met en avant la culture française en Amérique et à l'étranger.

Maison de la littérature : cette exposition est gratuite et à la portée de tous pour découvrir le patrimoine littéraire au Québec.

Cette maison est accessible à tous et permet de lire et écrire, il y a notamment une bibliothèque et un espace de rencontre et de création. Cet endroit est unique en Amérique du Nord. Situé dans l'ancien temple Wesley, au cœur du Vieux-Québec. Ce bâtiment a été complètement rénové dans le but de permettre une architecture audacieuse et à la fois spéciale pour les professionnels, les amateurs et les écrivains.

Centre de valorisation du patrimoine vivant : Il permet de connaître les diverses traditions appartenant à la société québécoise telles que la danse, la musique, la chanson, conte, artisanat et coutumes. A

la période de l'été, ce centre offre des démonstrations de techniques artisanales.

Espace Felix-Leclerc : ce lieu de mémoire, d'interprétation et d'éducation est dédié à l'œuvre chanssonnière et littéraire du poète québécois Félix Leclerc.

On y retrouve un musée, un café-boîte à chansons qui permet à des futurs artistes d'exploiter l'art de la scène.

Ensuite, il est judicieux de plonger dans la culture québécoise en assistant à un événement exceptionnel : Les Fêtes de la nouvelle France.

Les québécois ont une joie de vivre unique ; la meilleure façon de la connaître est de participer à ce festival. Cette animation au cœur des rues de la ville retrace l'histoire des premiers arrivants européens en Amérique. Son ambiance historique et festive en Amérique du Nord propose de nombreuses activités pour les gourmets et environ 400 spectacles, animations, reconstitutions et conférences. Cette fête dégage une vague débordante de bonne humeur et joue un rôle essentiel sur le continent.

Enfin, il est intéressant de partir à la recherche de ses ancêtres.

On sait que dès 1608, le Québec était le point de départ pour plusieurs familles qui se sont ensuite installés dans toutes les villes d'Amérique. C'est pourquoi les ancêtres des premières familles des premières familles peuvent faire des recherches généalogiques à deux endroits : La Maison à Nos aïeux, où l'on peut remonter le temps sur les traces des pionniers de l'île d'Orléans et sans oublier le Centre de généalogie qui permet aux visiteurs de construire leur arbre généalogique.

Le Québec : une gamme étoffée d'activités sportives et de plein air.

L'hiver au Québec permet aux touristes d'accéder à des parcs naturels, des rivières, des réserves de chasse et de pêche, des sentiers de vélo tout-terrain, des stations de ski alpin et de fond, des sentiers





de motoneige balisés, des circuits de randonnée, sans oublier une multitude d'activités allant du traîneau à chiens aux sports nautiques selon les saisons. Au Québec, il existe une proximité assez spéciale entre la vie urbaine et la nature, à environ une trentaine de minutes, ce qui permet aux citadins de respirer une bouffée d'air pur. Au centre de la ville, il y a notamment les plaines d'Abraham, cet immense parc urbain est l'occasion de faire du ski de fond, de se promener et de faire du vélo, des pique-niques, du patin à roues alignées et de contempler le magnifique paysage.

L'été, cette destination attire des touristes de monde entier. Effectivement, à cette saison, les vacanciers profitent du climat tempéré, en découvrant des activités extérieures et des promenades dans des endroits exceptionnels tels que des jardins fleuris. Se promener au cœur de cette ville est l'activité passionnante des amoureux de la nature.

Le Québec propose en automne une activité sportive d'exception avec un par-

cours dédié aux cyclistes de tous niveaux, pour pédaler un après-midi sur la promenade de Samuel-De Champlain.

De nombreuses activités aquatiques sont à découvrir, au Village Vacances Valcartier situé en banlieue de la ville de Québec avec des glissades d'eau et piscine à vague. Les innombrables lacs et les rivières de la région permettent des baignades, et de faire des sports nautiques. La pêche est également une activité à pratiquer à cette période de l'année.

Le parc de la Chute-Montmorency offre une cascade d'attractions pour les touristes et les , il s'agit de leur lieu estival favori. Cette chute dépasse de près de 30 m (100 pieds) les chutes du Niagara. Ce parc est doté de sentiers pédestres, d'un téléphérique, d'un escalier panoramique, une via ferrata, une tyrolienne double et un pont suspendu. La région est débordante d'activités avec notamment la possibilité de faire de l'escalade, le parapente, le vélo tout-terrain, l'observation de sites naturels, et golf à quelques pas du vieux Québec, l'un des quartiers le

plus animé de la ville.

L'automne au Québec, avec sa douceur, est la période idéale pour la randonnée et observer les oiseaux dans leur milieu naturel et notamment les oies blanches qui s'arrêtent en masse à la Réserve nationale de faune avant de migrer vers le sud. Pour plusieurs résidents, la pêche et la chasse sont des activités pratiquées à l'automne.

En plein divertissement

Les parcs et les jardins de la région sont nombreux, et constituent des endroits réservés à la détente et à la découverte de panoramas fabuleux. Certains sont par ailleurs des sites d'ornithologie sans nom.

Les plaines d'Abraham est le premier lieu à ne pas manquer, il est fait partie de l'un des plus beaux parcs urbains au monde. Ces plaines sont officiellement nommées le Parc des Champs-de-bataille. A l'intérieur de ce lieu unique, se trouve un endroit de prédilection des photographes de mariage : le parc Jeanne d'Arc. Il y a, à

quelques mètres, l'une des tours Marcello (1810), et les sublimes massifs floraux attirent les peintres pour l'exposition de leurs œuvres. Pour les curieux, se trouve également un immense réservoir d'eau potable sous cette partie des plaines d'Abraham. Cet endroit considéré comme le premier parc historique national au Canada, crée il y a plus de cent ans, le parc des Champs-de-Bataille comprend les plaines d'Abraham (98 hectares) et le parc des Braves (5 hectares). Ce fut un lieu d'affrontement des français et britanniques.

Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles est reconnu pour son immense sentier pédestre de 32 kilomètres situé au bord de la rivière du lac Saint-Charles jusqu'au Vieux Port, et il y a notamment un incroyable oasis au cœur de la ville. La possibilité de cet espace permet de traverser un ensemble de parcs et de lieux historiques et touristiques rempli d'une variété d'oiseaux, et de plantes.

Le parc du Bois-de-Coulonge est devenu au XIXème siècle un haut lieu de l'horticulture en Amérique du Nord. Il servait comme lieu de résidence aux gouverneurs généraux.

Le Jardin de la villa Bagatelle permet d'admirer des plantes d'exception en découvrant un choix de végétaux de sous-bois. Au milieu d'immenses arbres, on remarque un ruisseau paisible et des allées bordées de fleurs sur un grand terrain pour observer la beauté du site. Il y a notamment le choix de visiter la villa.

Jardin Universitaire Roger-Van Hende est destiné aux amateurs d'horticulture où l'on trouve près de 4 000 espèces et cultivars de plantes d'Amérique, d'Asie, et d'Europe et sans oublier la flore québécoise.

Le jardin de Saint-Roch est une oasis de fraîcheur situé en plein cœur de la ville avec une chute d'eau incroyable et une multitude espèces de fleurs, d'arbres et d'arbustes. Ce jardin accueille généralement les travailleurs œuvrant dans le

Nouvo Saint-Roch, c'est un quartier qui a attiré de nombreuses entreprises technologiques.

Le Domaine de Maizeretz est à la fois un lieu historique et grand jardin paysager, les possibilités sont nombreuses, on peut contempler des expositions culturelles et éducatives, participer à des concerts, des visites des jardins floraux, et de l'arboretum, et notamment des activités de plein air. Onze kilomètres de sentiers pédestres sillonnent le parc et le marécage à travers des milieux naturels.

Le Parc Cartier-Roberval est reconnu comme un parc naturel où règne la faune et la flore. Des sentiers pédestres ainsi que des panneaux d'interprétation permettent une mise en valeur des lieux et de son histoire.

La Seigneurie de l'île d'Orléans, est un véritable oasis de verdure à Saint-François-de-l'île-d'Orléans situé dans au cœur d'un superbe domaine historique. Les jardins thématiques proposent une expérience sensorielle étoffée où chaque sens est simulé.

Les Jardins de Floressens situé en plein cœur de la région de Portneuf, ces espaces verts permettent de contempler la faune locale, aussi diversifiée avec une présence géante de plantes indigènes. Ils sont dotés de fontaines, des statues, des étangs fleuris. La visite est exceptionnelle pour passer du temps dans un jardin dotée d'une nature unique.

Ces parcs et ces jardins aux mille beautés représentent des lieux magiques pour les passionnés de la nature, grâce à leur environnement d'évasion et de détente.

L'île d'Orléans : une splendeur

Cet arrondissement historique stimule l'activité de la campagne québécoise avec ses somptueux paysages en bordure du



MARINA
HOTEL CLUB
GOLFE DE SAINT-TROPEZ




Chambre d'Hotel à partir de
49€ La Nuit
Wifi Gratuit



**Possibilité de chambre
avec TV et CLIM avec supplément**



**DANS UN PARC DE 13 HECTARES
AVEC PISCINE (Avril/Sept) - TENNIS
ANIMATION ADULTES - ENFANTS
(Juillet/Aout)
PING PONG - VOLLEY
BASKET - BOULODROME
RESTAURANT - BAR**

Info & Reservations
04 94 96 66 75
Rue de la Plage
Les Marines de Cogolin



fleuve Saint-Laurent situé à quelques pas de la région du Québec. Considéré comme le berceau de la Nouvelle-France, cette île est reconnue pour son expérience culturelle d'exception et d'un riche terroir. Ce pays marqué par ses temps immémoriaux, en surprend plus d'un avec la richesse et la qualité de son offre touristique. On peut à la fois déguster des produits de la ferme, en contemplant des innombrables paysages ressemblant à des cartes postales, et explorer le patrimoine historique et culturel. L'île d'Orléans est à la fois riche par sa qualité et sa quantité de produits, c'est pourquoi il s'agit de la destination pour l'agrotourisme. Depuis des siècles, les pêches impressionnantes, la fertilité du sol miraculeuse, l'implantation des cultures et les parties de chasse ont généré une notoriété en pleine expansion des ressources alimentaires. Grâce à ces nombreux produits d'appel, l'offre agro-touristique attire des milliers

de visiteurs venus spécialement pour découvrir les délices des nombreux producteurs du territoire.

Des paysages à en couper le souffle

L'île d'Orléans, offre une nature immense parsemée d'éléments architecturaux qui génère une belle collection de paysages. Elle est d'une superficie de 190 km², et dotée d'une forme oblongue caractérisé par un terrain plat avec un microrelief. Elle représente le point de rencontre de 2 régions physiographiques tels que : Bouclier canadien, Basse-Terre du Saint Laurent, chaîne des Appalaches et notamment de 3 domaines bioclimatiques (érablière à tilleul, érablière à bouleau jaune, sapinière à bouleau jaune). On remarque que 90% de sa superficie est ba-

sée sur l'agriculture, c'est pourquoi l'offre agro-touristique est devenue surprenante. Il y a notamment l'omniprésence du fleuve qui joue un rôle essentiel dans l'évolution de l'île mais aussi sur la vocation de ses villages et l'évolution de ses paysages. Le climat est aussi important dans le mode de vie des québécois.

Que faire sur l'île ?

Bénéficiant d'une notoriété grandissante due à la qualité et la quantité des produits du terroir, l'île d'Orléans regorge notamment d'une panoplie d'activités et d'événements accessibles. En effet, les opportunités de découverte et de plaisirs ne cessent de plaire, qu'il s'agisse des activités de plein air, des événements, des visites dans la nature, elles continuent d'en captiver plus d'un, une idée qui nous donne envie de prolonger le séjour.

29 SALONS

IL Y A FORCÉMENT UN SALON PRÈS DE CHEZ VOUS !

VOS RENDEZ-VOUS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018



SalonsCE NATIONAL

PARIS - PORTE DE VERSAILLES
20 - 21 - 22 MARS 2018

LE SALONSCE NATIONAL



SalonsCE

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

LES 14 SALONSCE REGIONAUX



FranceCE

LES SALONS DES ÉLUS DE CE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

LES 14 FRANCECE

DÉCOUVRIR

OU REDÉCOUVRIR

LE PORTUGAL

« *Seja bem vindo,
Obrigado !* »

Par Mauro Frosi

Pour essayer de mieux connaître le Portugal, rappelons nous que ce pays, ce peuple fut pendant longtemps le plus grand empire commercial du monde et dura près de 550 ans, il commença en 1450 et fût l'empire qui s'éteignit le dernier jusqu'en 1999 et qui vit le Timor Oriental l'un des derniers territoires d'outre-mer se séparer des Portugais en 1999.

La vie est ce que nous en faisons, les voyages ce sont les voyageurs eux-mêmes, ce que nous voyons n'est pas fait de ce que nous voyons, mais de ce que nous sommes ! (Fernando Pessoa 1888/1935, un grand poète et une figure des plus originales de la littérature Portugaise du XXe siècle)



LOCATOUR

APPARTEMENTS

CAMPINGS

CHALETS

CLUBS VACANCES

HÔTELS

RÉSIDENCES

MAISONS & VILLAS



OUVERTURE DES VENTES ÉTÉ 2018

Locatour propose à vos salariés
**plus de 32 000 offres en France,
Espagne, Italie et Portugal**

LE PÔLE CE & COLLECTIVITÉS

vous accompagne dans vos projets : linéaires, allotements, groupes,
vente en catalogue ouvert et bouquets thématiques.

VOS CONTACTS

PARTENARIATS INDIVIDUELS
ceindiv@locatour.com
☎ 01 73 29 20 26

GROUPES
groupes@locatour.com
☎ 01 73 29 20 34

LOCATOUR
Rendez-Vous avec la liberté



La vie est ce que nous en faisons, les voyages ce sont les voyageurs eux-mêmes, ce que nous voyons n'est pas fait de ce que nous voyons, mais de ce que nous sommes !

(Fernando Pessoa 1888/1935, un grand poète et une figure des plus originales de la littérature Portugaise du XXe siècle)

Un peu d'histoire

Quelques dates à retenir

XV au IX^e siècle av JC : Construction du port qui s'appellera Olissipo (ville de Lisbonne) Installation de marchands Phéniciens

VII^e siècle av JC : Arrivée des Grecs sur la côte sud (région de Seville)

VI^e siècle av JC : Peuple Celtibère (fusion entre Celtes et d'Ibères)

VI^e siècle av JC : A l'ouest s'installent les Lusitaniens (ancêtres des Portugais)

III^e siècle av JC : Les Carthaginois envahissent la péninsule

218 av JC : Arrivée d'une civilisation très développée-l'Épopée Romaine

IV^e au V^e siècle ap JC : Apogée Romaine, et nouvelle religion le Christianisme

IV^e au V^e siècle ap JC : effondrement de l'empire Romain, commencent alors les invasions barbares (Suèves -Wisigoths)

624 : Les Wisigoths unifient la péninsule

710-711 : Guerre civile chez les Wisigoths qui désunifient la péninsule

711 : Cette guerre civile profitera au

peuple Maure, commence alors l'invasion Arabe 732 : Début de la reconquête 1086-1095 : Alliance Léon de Castille et Henri de Bourgogne Création du comté de Portucalense

1112 : Mort d'Henri de Bourgogne-Alphonse Henriques fils d'Henri se proclame nouveau comte de Portucalense.

1143 : Alphonse Henriques à la conférence de Zamora proclame le Portugal état Indépendant

Malgré de nombreuses batailles entre portugais, puis à nouveau avec les maures, le Portugal survivra.

1249-1580 : en 1249 le Portugal deviendra le premier pays d'Europe unifié Premier essor économique et centralisation du pouvoir à Lisbonne, développement des communes et de l'agriculture sous l'impulsion du Roi Dom Dinis appelé le laboureur !

Le pays prospère sous le règne de Dom Dinis et Dom Fernando ; l'industrie navale va connaître un vrai développement.

La date importante à retenir c'est 1411 pendant la guerre de 100 ans qui met presque à sac l'Europe entière, le Portu-

gal s'enrichit en fournissant à l'Europe tous les ravitaillements dont elle a besoin, mais le Portugal ne s'arrêtra pas là et commencera la découverte des pays lointains et de ses richesses.

FIN DU XV^e : Le Portugal est en passe de devenir le pays numéro un au monde, du commerce financier et agricole Dom Jao II et Dom Manuel vont lancer la découverte du Monde : l'Afrique, l'Océanie, l'Asie et L'Amérique.

1580 : Le Portugal domine la majeure partie du Monde grâce à ses colonies ; c'est lui qui organise le commerce mondial (création de comptoirs à Mombassa, Malaga, Goa, Omuz Arguim, Macao, Mina, Timor...)

1910 : Manifestations de la population portugaise et le 5 octobre 1910 éclate la révolution. La monarchie depuis 7 siècles tombe et avec elle celle du roi Dom Manuel II La république est proclamée, élection des députés et création d'une nouvelle constitution.

1965 : Mécontentement surtout dans les colonies d'Afrique, Salazar n'est pas au mieux question santé et son régime dic-

tatorial commence à s'essouffler, on nomme Marcelo Caetano à la tête du pays, mais les choses vont s'empirer. 1974 : La guerre devient sanglante tant la résistance des colonies est importante, le 25 avril une révolte pacifique des soldats a lieu à Lisbonne et cela va entraîner la chute de cette dictature 1975 : Après la Révolution des Œillets, l'empire portugais commence à se déchirer 1976 : Naissance d'une vraie démocratie de l'IIème République avec la nouvelle constitution 1986 : l'apogée du commerce et de la puissance économique, mais qui marquera aussi le début de l'effondrement de la suprématie commerciale du Portugal 1986 : Entré du Portugal dans la CEE avec Mario Soares

Le Portugal aujourd'hui

Il est vrai que le Portugal après le sauvetage financier de 2014, a fait beaucoup d'efforts avec ses réformes structurelles, une croissance pour 2017 de 2,7 %, improbable mais réelle, saluée même par le commissaire Européen Pierre Moscovici et pourtant le gouvernement avait opté pour une politique contre l'austérité, le Socialiste ANTONIO COSTA a mené une politique de rupture il a réuni une coalition avec une mixité à gauche ce qui ne s'était jamais vu (parti communiste, écologistes, gauche radicale ...). Depuis 2013 le gouvernement a également mis sur les retraités toute Europe confondue qui voulaient s'installer au Portugal, avec des avantages fiscaux non négligeables, il a aussi relancé l'emploi en réformant le code du travail notamment en supprimant les comités d'entreprises, les représentants syndicaux et toutes les réunions formelles dirigées par les délégués du personnel. Ces réformes ont eu pour effet en quelques années de renverser la courbe du chômage passant de 13% en 2014 à 8,8% en 2017. Aujourd'hui le Portugal a pour objectif la qualité de ses produits pour le développement industriel, le textile et le marché de la chaussure. Le développement massif du tourisme est également l'une des options qui porte

déjà ses fruits puisqu'on constate déjà une hausse de 12% pour 2017, d'ailleurs un projet immobilier de plus de 200 hôtels de luxe est en cours.

Passport Géopolitique

Nom officiel : Republica Portuguesa
 Régime : Régime parlementaire monocréméral (système parlementaire à une seule chambre)
 Président de la République : Marcelo Rebelo de Sousa
 Chef du Gouvernement : Antonio Costa
 Superficie : 92.230 km² (France métropolitaine 552 000 km² / 6 fois plus)
 Population : 10 303 265 habitants (2017)
 Croissance démographique négative : (-) 3,1 %
 Capitale : Lisbonne
 Villes principales : Lisbonne, Porto, Braga, Amadora, Almada, Coimbra, Aveiro, Queluz Guimaraes
 Langue officielle : Portugais
 Monnaie : € Religion : Chrétienne en majorité, mais le Portugal reste un état séculier (qui ne soutient aucune religion)
 Exportations /Importations (France Diplomatie) France Portugal (2016) : 6010,2 M€
 Portugal France (2016) : 10.116,8 M€

Les principales régions touristiques

Porto et le Nord

Pour ce qui concerne les villes principales on retrouve Guimaraes, Coimbra, Braga, Fátima, Batalha et Aveiro... et bien sûr l'incontournable ville de Porto, si vous parlez de Porto, il nous vient à l'esprit immédiatement deux qualificatifs "ville extravagante" et "ville festive" avec sa vie nocturne et son immense héritage historique, elle est devenue l'un des endroits d'Europe les plus attractifs, où l'on peut assouvir sa curiosité et se réconcilier avec la nuit. Vous pourrez découvrir Ribeira : le plus vieux quartier de la ville, avec ses vieilles maisons, ses ruelles où les pavés font retentir chacun de vos pas, l'incroyable vie nocturne de Porto avec ses restaurants gastronomiques et ses boîtes de nuit pour tous les goûts. Les dégustations dans les nombreuses caves de vins de Porto, où vous pourrez y découvrir la fabrication méticuleuse et la préparation traditionnelle du Porto, et pour les grands amateurs dégustez quelques vins du meilleur cru ! Autant de villes qui entretiennent la richesse de cette région, peut-être l'une des régions les plus riches en faune et en





flore, si vous recherchez les espaces, la nature, les vues imprenables et les activités en plein air, alors vous êtes au bon endroit mais aussi si vous voulez enrichir votre culture historique vous découvrirez de nombreux sites classés parmi les meilleurs par l'UNESCO : Guimares et son centre Historique, le couvent du Christ à Tomar, le Monastère de Batalha, le sanctuaire de Notre-Dame de Fátima, Coimbra première capitale du Portugal XVIème siècle, qu'on appelait la citadelle du savoir, le Monastère de la Sainte Croix qui abrite notamment la tombe du premier Roi de Portugal, Fátima et son sanctuaire du XXIème l'une des plus célèbres petite ville du pays depuis 1917, suite aux différentes apparitions de la Vierge Marie.

Nous oublierons forcément quelques villes et villages dans ce dossier mais ne passez pas à côté d'Óbidos, cette cité médiévale classée monument historique ; vous pourrez vous promener sur les remparts de cette ville fortifiée jusqu'à la rue principale d'Óbidos (Rua Direita) jonchée de marchands, profitez pour admirer l'art artisanal de cette région et n'ou-

bliez pas de dégustez la fameuse (liqueur de cerise / griottes) et son chocolat fin. Découvrez aussi le petit village de pêcheurs de Nazaré et arrêtez-vous pour y déguster une bonne assiette de poissons.... Enfin entrez dans la région de Haut Douro que l'on pourrait appeler "routes des vins" et le parc national de Peneda-Gerês (72000 hectares)

La Costa de Prata (côte d'Argent)

La Costa Prata en fait commence dans le nord et se termine à Ericeira qui se trouve plutôt au sud du pays ; on l'appelle la côte d'argent par la couleur de ses plages qui sont dorées et situées tout le long d'une côte rocheuse qui commence dans la ville d'Espinho, on peut y découvrir d'innombrables petits villages très représentatifs de la région et très pittoresques malgré une côte très rocheuse avec ses nombreux cours d'eau laisse la place à une végétation très dense et resplendissante. Cette région commence à être très connue pour l'investissement immobilier mais aussi pour son développement touristique grâce à de nombreuses stations balnéaires de grande qualité qui

bénéficient de très grandes et belles plages et de baies exceptionnelles comme celles de Salir do Porto ou de Sao Martinho do Porto

La région de Lisbonne

Lisbonne et sa région c'est aussi une des plus belles côtes du Portugal (la Costa de Lisboa) avec ses plages qui n'ont rien à envier à celles de l'Algarve !

Plage de Tamariz Estoril, Cascais
 Plage de Carcavelos Cascais
 Plage de Carcavelos Cascais
 Plage du Sable Blanc (Praia da Areia Branca) Lourinhã
 Plage de Galapos Setúbal
 Plage de Figueirinha Setúbal
 Plage de São Julião Sintra
 Plage de Magoito Sintra
 Plage d'Adraga Sintra
 Plage de Guincho Cascais
 Plage du Meco Sesimbra, Setúbal

Lisbonne : la ville aux sept collines, comme chacun le sait, c'est avant tout la digne représentante du Portugal, celle qui en est son emblème, sa capitale, cette cité pleine de charme avec son quartier de

Belém et sa fameuse tour ; c'est presque là que toute l'histoire des découvertes a commencé, d'où les caravelles entamaient leurs périples, ces bateaux mythiques toujours prêts à défier les océans. Lisbonne c'est aussi l'église du monastère des Hiéronymites et son cloître construit en l'honneur du retour de Vasco da Gama des Indes.

Bien sur Lisbonne ne serait pas Lisbonne sans ses quartiers populaires, l'Alfama la partie Mauresque appelée ville blanche, ou vous pourrez marcher de longs moments à travers d' étroites ruelles ou l'odeur particulière et les nombreux parfums vous accompagneront tout le long de votre marche, le vieux quartier du Belvédère de Santa Luzia, les nombreuses petites places avec ses vieilles maisons, Arrêtez vous à l'ancienne Expo 98, au parc des Nations (Parque das Nações, et sans oublier le cœur de la ville avec sa grande place du Rossio et son improbable ascenseur, la place du Commerce (la Praça do Comércio) et la rue Augusta ou se trouve vraiment toute l'animation de cette ville, le véritable cœur de Lisboa. L'Algarve

Le sud du Portugal est surtout connu pour ses grandes stations balnéaires comme Albufeira, Vilamoura ou Lagos, Albufeira c'est l'Ibiza de la côte de l'Algarve, pour sa plage bien sûr, mais surtout pour y faire la fête, suivi de près par Vilamoura et sa plage de Praia da Falésia, c'est la région de Vale do Lobo la plus bourgeoise et raffinée grâce notamment à ses parcours internationaux de golf (Old Cours) mais le golf en Algarve est omniprésent également autour d'Albufeira ou Quarteira. Si vous recherchez des petites stations, il faut aller vers Praia da Luz, Carvoeiro, Tavira, Alvor et plus près d' Albufeira, Olhos de Agua avec ses falaises rouges et, pour un peu plus de tranquillité, Burgau, Vila Nova de Milfontes et Vila Real de St Antonio. Mais l'Algarve est aussi une région où la culture et l'histoire ont fait leur chemin : cette région vous offrira d'autres possibilités que la baignade ou la fête ; les villes sont pleines de surprises et la beauté de ses villages blancs, Monchique, Alte, Odeceixe, le château médiéval de Castro Marim avec sa vue imprenable depuis ses remparts. L'Algarve c'est le croisement

de la culture Portugaise avec le progrès, la tranquillité et l'excès !

Passeport pratique

LA LANGUE

On retrouve évidemment la langue Lusophone au Portugal à Madère et aux Açores, mais c'est aussi une des langues les plus parlées à travers le Monde, elle est aujourd'hui à la (5ème ou 6ème place) : Afrique : Angola, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau (Bissau), Cap-Vert, Mozambique (Maputo), Sao Tomé et Principe Amérique du sud : Brésil Océanie : Timor-Oriental (Dili / archipel Indonésienne) Malaisie : (Malacca) Chine : (Macao) Inde : (Goa, Daman, Diu)

FORMALITÉS ET CONSULAT

Pour les ressortissants de l'Union Européenne et Suisse, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour se rendre au Portugal.

Visa : Aucun visa n'est requis pour séjourner au Portugal.

Consulat du Portugal : 6, rue Georges-





LE FADO

Depuis la naissance DU FADO dans le quartier de L'Alfama à Lisbonne les Fadistes (chanteurs de Fado) n'ont eu de cesse de transporter cette mélancolie ; ce chant populaire qui parle de la vie telle qu'elle peut être, farouche, dure, de chagrin, de nostalgie, de jalousie, de morts et de passé pleine d'amour abouti ou non ! c'est aussi le chant de l'exil et du dictateur Salazar.

MUSIQUE

Amelia Rodrigues représente encore aujourd'hui l'une des chanteuses populaires mondialement connue qui a su faire aimer la musique Portugaise et pas seulement le Fado mais avec d'autres genres musicaux que l'on retrouve bien souvent en Occident.,

QUELQUES MOTS PRATIQUES

Comment ça va ? : Como você está

Bienvenue : Bem-vindo

Ça va : Isso vai

Bonjour : Oi

Bonsoir : Boa noite

Au revoir : adeus, tchau

Oui : Sim

Non : Não

Vin du terroir : Vinho do país (terra)

Ami : Amigo

Chéri : caril nu

Français : Francês (pessoas francesas)

Parisien : Parisiense

Boîte À Lettre : Correios

Timbre : selo

Quelle heure est-il ? : Que horas ele

Combien ça coûte ? : Quanto Custa

Jolie : bonita, linda, bela

Aujourd'hui : hoje, actualmente, agora

Demain : amanhã

Un verre s'il vous plaît : Um sil de copo o agrada

Merci : Obrigado, Obrigada

TRANSPORTS

LES ROUTES : (estradas)

Bon état des routes en général, les limitations de vitesses ressemblent plus ou

Berger, 75017 Paris. Tél. 01-56-33-81-00 (du lundi au vendredi de 8h30h 12h45 et de 14h à à 15h30)

Ambassade du Portugal : 3, rue de Noisiel, 75016 Paris. Tél. 01-47-27-35-29 (du lundi au vendr. de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

Office national de tourisme portugais : tél. 01-56-88-31-90 - info@visitportugal.com

SANTÉ / VACCINS

Aucun vaccins obligatoires pour les Européens

Comme à chaque voyage, il est toujours prudent de vérifier vos vaccins (à jour)

Hépatite B - DT Polio- Tetanos

Enfin par précaution :

Répulsifs anti-moustiques

Carte européenne d'Assurance Maladie nécessaire pour le remboursement des soins à l'hôpital)

Prix d'une consultation : entre 25 et 35 €

Urgence : il vaut mieux aller dans les Centres SAP/CATUS (indiqués par une croix rouge) pratiquement dans chaque ville car les hôpitaux sont bien souvent très chargés.

MONNAIE / BANQUES

Monnaie : l'Euro

Ouverture des banques du lundi au vendredi de 8h30 à 15h/16heures.

DECALAGE HORAIRE

Il y a 1h de moins entre le Portugal et la France : exemple 0h00 à Paris, il est 23h00 à Lisbonne hiver comme été.

COURANT ELECTRIQUE

Le courant est du 220 V (prises européennes) Nota : si vous voulez faire du camping : s'équipez d'un adaptateur

BOITE A LETTRES (Correios) Courrier vers l'Europe (timbre à 0,80 € en courrier normal).

POURBOIRE

Les pourboires sont toujours appréciés, surtout dans les petits villages

TELEPHONE

France-Portugal : 00 + 351 + numéro du correspondant. Portugal France : 00 + 33 (indicatif de la France) + numéro du correspondant sans le 0.

PORTABLE & WIFI

Les réseaux sont fiables Nota : Pour diminuer votre facture il n'est pas utile d'acheter une carte SIM locale

moins à celles de la France : autoroute 120 km/h routes principales 100 km/h 90 km/h nationales 50 km/h en agglomération

LOCATION DE VOITURES (aluguel de carros) Hertz, Avis ou Budget sont présentes et l'on peut bien réserver depuis la France ou au Portugal.

LE TRAIN (comboio) Au Portugal on prend le train, surtout à Lisbonne, Porto ou Faro ou pour la ligne qui relie Lisbonne à Coimbra-Guarda,

Trains existants

- Les Rapides : Les Intercidades (intercités),
- Les Plus fréquents : (Regionais/Urbanos régionaux /urbains),
- Les Omnibus (inter-Regionais inter-régionaux)
- L'Alfa Pendular (train pendulaire) le VIP des trains portugais qui traverse le Portugal du Nord au Sud (Braga, Porto, Aveiro, Coimbra, Santarém, Lisbonne, Albufeira et Faro ...), même si on l'appelle train à grande vitesse il n'atteint jamais que 220 km/h mais arrive à franchir les courbes à grande vitesse grâce à son système pendulaire

L'AUTOCAR (autocarro)

Le Portugal a un excellent réseau de bus qui dessert avec des autocars confortables avec air conditionnée (Pullman)

Nota : plus fréquents que le train, mais un peu plus chers.

Quelques transporteurs : Rede Expressos, Eva, Renex et pour les lignes internationales Eurolines que l'on connaît aussi en France.

Lisboa Card ou la Porto Card : A Lisbonne et Porto des cartes de réduction donnent droit aux transports illimités et aux entrées de certains musées.

Pour les personnes âgées à partir de 65 ans et les handicapés ont un tarif à 50 % Il existe aussi une carte jeune et étudiant avec des réductions de 60 % pour les musées nationaux ou demi-tarif avec la carte internationale d'étudiant ISIC

L'AVION (avião de passageiros)

Principales compagnies /desservant Lisbonne, Porto ou Faro TAP : compagnie nationale, Air France, Lufthansa, Austrian Airlines, Iberia, Royal Air Maroc, Luxair, KLM, Aer Lingus, SAS, Brussels Airlines, Ryanair, Vueling, Aigle Azur, British Airways
Eurowings / Jet2 ...

Prix pour exemple (dans la moyenne des moins chers) :

Paris /Porto (75 €)

Paris /Faro (45 €)

Paris /Faro (45 €)

Passeport Culinaire

Les restaurants

Restaurants populaires à moins de 10 € à 15 €.

Restaurants supérieurs en qualité entre 15 et 25 €

Restaurants (qualité et un cadre) : de 25 à 45 €.

Amuse bouches (Petiscos) et Hors-d'œuvre

Nota : les "kémia" appelés Petiscos (amuses-bouches olives, pâtés, fromage de chèvre, charcuterie ...), avant les repas, ne sont pas comptés dans le prix du menu et sont facturés.

Vous avez de nombreux hors d'œuvres servis un peu comme en Espagne sous forme de tapas, des salades de légumes, de la viande en croquettes (croquettes de viande), des accras, ou des pasteles de morue (bacalhau) et d'autres croquettes frites ou en beignets.

Egalement en hors d'œuvre des assiettes de fruits de mer ou d'escargots. Mais les entrées préférées restent incontestablement au Portugal : la soupe (sopa) de légumes ou la soupe de poisson avec des légumes grillés et une larme d'huile d'olive régionale.

Les poissons

Le ou les plats de MORUE (bacalhau) : façon familiale, au four, ou plus sophisti-

quée, c'est le plat incontournable de la cuisine Portugaise, le plat le plus cuisiné du pays de mille façons différentes.

Morue au four : (a gomes de sá)

Morue parmentière : (à brás)

Morue bouillie : (cozido)

Morue au barbecue : (assado na brasa)

Ces plats sont souvent souvent accompagnés avec : oignons, pommes de terre, huile, ail, olives noires, lait, œufs durs , persil, œufs brouillés

Beaucoup d'autres poissons au Portugal sont cuisinés :

En grillades (grelhados), en ragoût ou en une fameuse bouillabaisse selon les régions (caldeirada)

Dans l'Algarve , les fruits de mer sont préparés à la façon paella à base de riz (arroz de mariscos) ou (arroz de tamboril)

Dans la région de l'Alentejo ils sont cuisinés avec de la lotte ou avec des courtes (lingueirões)

Le plat du pêcheur : plat typique dans les petits villages de pêcheurs (açorda de mariscos), œufs, huile, ail , coriandre, palourdes clovisées et crevettes et sans oublier les épices.

Les palourdes (amêijoas) sont très appréciées au Portugal et sont servies dans beaucoup de restaurants

Les viandes

Commençons d'abord par le fameux potage National à la saucisse (caldo verde) avec pommes de terre et choux émincés (attention aux épices selon les régions)

La viande la plus consommée au Portugal est de loin la viande de porc (carne de porco)

Le cochon de lait (leitao), côtes ou côtelettes et le filet (lombo)

Le steak frites : (bife à portuguesa) avec des tranches de bacon

Le Poulet grillé aux piments (frango piri piri)

Le Poulet à la braise (frango no churrasco) que l'on trouve dans les churrasarias

Le Pot au feu (cozido à portuguesa) à manger froid ou chaud

L'Agneau /Mouton (cabrito) surtout dans le nord du pays

LE CAFÉ

Le café au Portugal, fait parti de la vie quotidienne des Portugais, en expresso, avec du lait, long ou serré, l'Italie c'est fait une réputation de son café, mais le Portugal je crois n'a rien à lui envier, le café dans chaque région est excellent !

N'hésitez pas à demander un morceau de pain au maïs (broa de milho) que l'on trouve surtout dans la région des vignobles Porto et le Nord.

Les fromages

Les fromages de lait brebis et de chèvre sont les plus consommés : Alcobaca, Alentejo, Alverga, Azietao, Beja Tomar, Cabreiro...

Les fromages de lait de vache : Alvorca, Bola Alentejo, Branda De Cachena, Ilha, Pico, Saloio...

Les desserts et pâtisseries :

Toucinho do Céu (lard du ciel)

Leite creme (crème dessert)

Pão de Ló (gâteau)

Arroz doce (riz au lait)

Ovos moles (dessert aux oeufs)

Bolo Rei (gâteau des rois)

Bolo Rei (gâteau des rois)

Les miels

Au Portugal vous trouverez du miel de grande qualité et de nombreux petits producteurs qui vendent tout au long des chemins des miels différents.

Boissons

Le vin

Aujourd'hui le Portugal propose des vins de qualités et une trentaine ont déjà reçu l'appellation de vins d'origine.

Quelques très bons vins blancs : Mirabilis, Redoma, Niepoort de la région de Douro, Vidigueira.

Quelques très bons vins rouges : Alicante Bouschet, vinha de Lordelo, Quinta da

Touriga, Quinta de Gavoisa, le Pintas cuvée 2013, le Quinta Vale Dona. Maria, Douro de Sogrape est un vin rouge assez léger et très fruité. Le cépage principal est le touriga nacional.

Le vin vert

Le Vinho Verde pétillant et léger les vignobles sont plutôt situés près des villes de Moncao, Braga, Basto Penafiel, Amarante et Lima au Nord Ouest du Portugal ou se trouve les cépages de l'Alvarinho, Trajadura ou du Loureiro

A noter : Il existe au Portugal deux institutions d'appellation contrôlées (Instituto do Vinho do Porto uniquement pour le Porto) et l'Instituto da Vinha et do Vinho) pour les vins en général

Le Porto

Originaire de la vallée du Haut-Douro le Vin de Porto est certainement l'Ambassadeur le plus connu et le plus ancien au monde, il existe plus de 200 marques, exemple de quelques unes des plus grandes marques d'exportations : Andresen, Calem, Cruz, Ferreira, Ramos Pinto, Fonseca, Niepoort, Offley, Rozès, Taylor's...

Quelques Grands vins de Porto (20 à 30 ans d'âge / entre 60 et 250 €) :

Ramos Pinto Tawny 20 ans

Sandeman Tawny 30 ans,

Graham's Tawny 30 ans

Taylor's, Tawny 1964,

LBV Vintage Quinta do Noval, 2011

Apéritifs & digestifs (autre que Porto)

Le moscatel : vin blanc doux

Beirão : liqueur nationale légèrement anisée.

Le Brandy Mel : mélange de brandy et de miel assez doux La ginja / ginjinha : alcool à base de griottes L'amêndoa amarga : douce liqueur d'amande région de l'Algarve. Très doux.

Les bières : Super Bock : existe aussi au citron.

Cristal : une blonde assez légère. Imperial : blonde souvent à la pression.

Sagres : blonde, rousse ou Bohemia.

Passeport Insolite et itinéraire

Pour les amateurs de corrido (la corrida), sans mise à mort du taureau (ce qui est plutôt bien) d'Avril en général (Pâques) jusqu'à Octobre (Toussaint) Les cours de TORERO de José Falcao

Casa dos « Ovos Moles » em Lisboa Les endroits sont nombreux pour des dégustations

Gâteau de crème typique de Lisboa (Pastéis de Belem)

Gâteaux de fromage typique (Queijada)

Dégustation des vins du Ribatejo, et de vin Porto dans de nombreuses caves que vous ne manquerez pas de croiser

Découverte des funiculaires ou ascenseurs de la ville de Lisbonne .

Près de Coimbra : visite de Portugal dos Pequenitos (Portugal miniature)

La rivière Mondego : Promenade en bateau, sur la rivière Mondego

Porto Croisière : (des 6 Ponts sur le Douro)

Porto/Regua Croisière : avec repas gastronomique sur le Douro,

Aveiro : promenade sur des barques populaires (Moliceiros) et toutes colorées

Tomar : Convento de Cristo

Guimares : visite du Château

Braga : la Chapelle et le musée de la Cathédrale

Lisbonne : Le Château de San Georges

Batalha : Cloître du monastère

Lisbonne : Si vous êtes aussi amateur de faïence, vous pourrez visiter une des fabriques de carrelage

Sobreiro : morceaux de scènes rurales miniaturisés (Aldeia típica de José Franco)

Les îles presque inconnues de l'Algarve

La réserve de Ria Formosa

L'île de Culatra (1000 habitants)

Côte ouest de l'Algarve : Ses falaises de couleurs, ses magnifiques criques, somptueuses plages de rêve.



Par Mauro Frosi

POINT DE VUE DE L'EXPERT

LOI TRAVAIL & LES « RADIOS COMPTOIRS »

PLUS DE JUSTICE SOCIALE ?

Ressenti et situation, après quelques mois de discussions

A travers les cafés d'Île de France et les bistrotis Parisiens, nous avons essayé de récolter les impressions et les sentiments de citoyens comme vous et moi à travers des conversations de bar pour voir comment la loi travail a vécu cette période, cette traversée populaire et quelques en sont les principaux ressentis !

Les questions que nous avons retenues et le plus souvent, qui ont animé les principaux débats... fallait-il oui ou non revoir les 3000 pages du code du travail ? Fallait-il réécrire complètement « l'histoire du travail » ? Après des centaines de combats, de revendications, d'affrontements, améliorer la vie des salariés dans les entreprises bien sûr ! Fallait-il remettre en question certains acquis sociaux ? Les patrons s'en mettent plein les poches !

Pour une grande majorité on a pensé que oui il le fallait ! que le code du travail était trop lourd, que les procédures prud'homales étaient trop longues et pénible, qu'il fallait sortir de ce guêpier, qu'il fallait que gouvernants, patrons et syndicats se mettent à la même table ; ils l'ont fait et pour la plupart des dialogues résonnant autour des comptoirs, on a entendu plutôt de la bienveillance autour de cette réforme, on évoque souvent une aspiration à l'aboutissement d'une paix sociale, un grand désir d'avancer dans une dynamique collective, on encourage même la relance de l'économie française.

Si l'on prend les grands sujets de cette loi, le licenciement économique arrive en numéro un : c'est le grand débat qui alimentait et suscitait le plus de questions et les plus ardentes discussions des « bords du comptoir »...
...Les explications rationnelles ou irration-

nelles d'un licenciement économique
- Peur d'être victime d'abus de licenciement
- L'impression que le CDI va se transformer de plus en plus en CDD
- Le dialogue ou l'affrontement systématique patrons-salariés
- La polyvalence, la proximité de son lieu de travail ou la mobilité
- On licencie pour faire plus de bénéfice, où va l'argent de la distribution des bénéfices

Bien sûr dans les grandes lignes, d'autres sujets importants, mais un peu plus compliqués ont été abordés (voir résumé ci-dessous)

Droit à la déconnexion

Assurer le respect des congés, du temps de repos, est ce que cela suffira pour équilibrer sa vie professionnelle et sa vie familiale.

L'ère du numérique

l'ère du numérique viendra bousculer nos habitudes, notre façon de faire et de penser « le travail » un exemple le télétravail, le compte personnel d'activité...

Le Handicap

Ce monde un peu méconnu que l'on croit en dehors du système ; Qui pense que les handicapés ont besoin de travailler ? 18 à 20 % sont au chômage, oui on va renforcer la prise en compte du handicap.

Les branches professionnelles

Qu'est-ce qu'une branche professionnelle ? Large sujet sur les conventions collectives de mêmes secteurs d'activités... branches professionnelles

Les groupements d'employeurs

Sujet non abordé : TPE PME (touche surtout certaines catégories de personnes)

Apprentissage

C'est l'unanimité sur ce sujet, oui il faut revenir à l'apprentissage des jeunes, mais aussi des moins jeunes ! Nouvelles dispositions de la loi travail qui prône la modernisation du dialogue social et la sécurisation des parcours professionnels

Emplois saisonniers et travail détaché

Ce sont des débats que l'on a retrouvé plutôt lorsque des groupes d'individus appartiennent plutôt à des professions libérales, du transport, de restauration, du BTP ou du monde agricole...

Médecine du travail

Pas de commentaires et pourtant une réforme est prévue

Temps de travail

Très discuté, oui aux heures supplémentaires, oui on ne touche pas aux 35 heures, oui à la modulation, oui pour plus de souplesse aux entreprises, chacun fait son aménagement personnel !

Formation professionnelle et formation professionnelle handicap

Ce qui domine les débats c'est de savoir que dans certaines branches il y a du travail et donc tout le monde est d'accord pour que la formation se penche sur ces niches qualifiées ou peu qualifiées : l'éducation, la santé, les services à la personne, l'ingénierie de pointe.

Ordonnance du 22 septembre 2017 n° 2017-1387 (Ministère du Travail)

Un licenciement économique pour motif économique effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation ou d'une modification, refusée par le salarié, d'un élément essentiel du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques, à des mutations technologiques, à une réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité ou à la cessation d'activité de l'entreprise.

LOCATOUR

APPARTEMENTS

CAMPINGS

CHALETS

CLUBS VACANCES

HÔTELS

RÉSIDENCES

MAISONS & VILLAS

OUVERTURE DES VENTES ÉTÉ 2018

Locatour propose à vos salariés
**plus de 32 000 offres en France,
Espagne, Italie et Portugal**

LE PÔLE CE & COLLECTIVITÉS

vous accompagne dans vos projets : linéaires, allotements, groupes,
vente en catalogue ouvert et bouquets thématiques.

VOS CONTACTS

PARTENARIATS INDIVIDUELS

ceindiv@locatour.com

☎ 01 73 29 20 26

GROUPES

groupes@locatour.com

☎ 01 73 29 20 34

LOCATOUR

Rendez-Vous avec la liberté